

Introduction

L'Union des Comores est située sur la route principale des grands pétroliers. C'est plus précisément à l'entrée Nord du canal de Mozambique, à mi-chemin entre la côte Est africaine et le Nord Ouest de Madagascar que s'égrainent les quatre îles composant cet archipel. La plus petite île est Moheli. Anjouan (Ndzouani) est la deuxième île par sa superficie (424km²) et par sa population (313.785 habitants en 2004). La quatrième île, Mayotte a préféré rester sous l'administration française. Ces îles sont peu éloignées les unes des autres. La plus grande distance séparant deux îles ne dépasse pas 75 kilomètres.

L'origine volcanique de l'archipel a donné plus particulièrement à Anjouan une forme originale d'une île en triangle dont les pointes sont les marques d'un volcanisme récent. Le Mont Ntringui est le point culminant de l'île, situé à 7 km seulement de la mer, ce qui atteste le caractère montagneux d'Anjouan. Ce pic sommital de 1595 m d'altitude se situe au centre des trois extrémités formant le schéma triangulaire. Il s'agit de la pointe de Nyumakelé à l'extrême sud, de la pointe de Sima à l'ouest et de la pointe de Jimlimé à l'extrême Nord. La ligne de crête séparant le Mont Ntringui et ses pointes est de 40 km, 30 km et 35 km pour les trois cas respectifs.

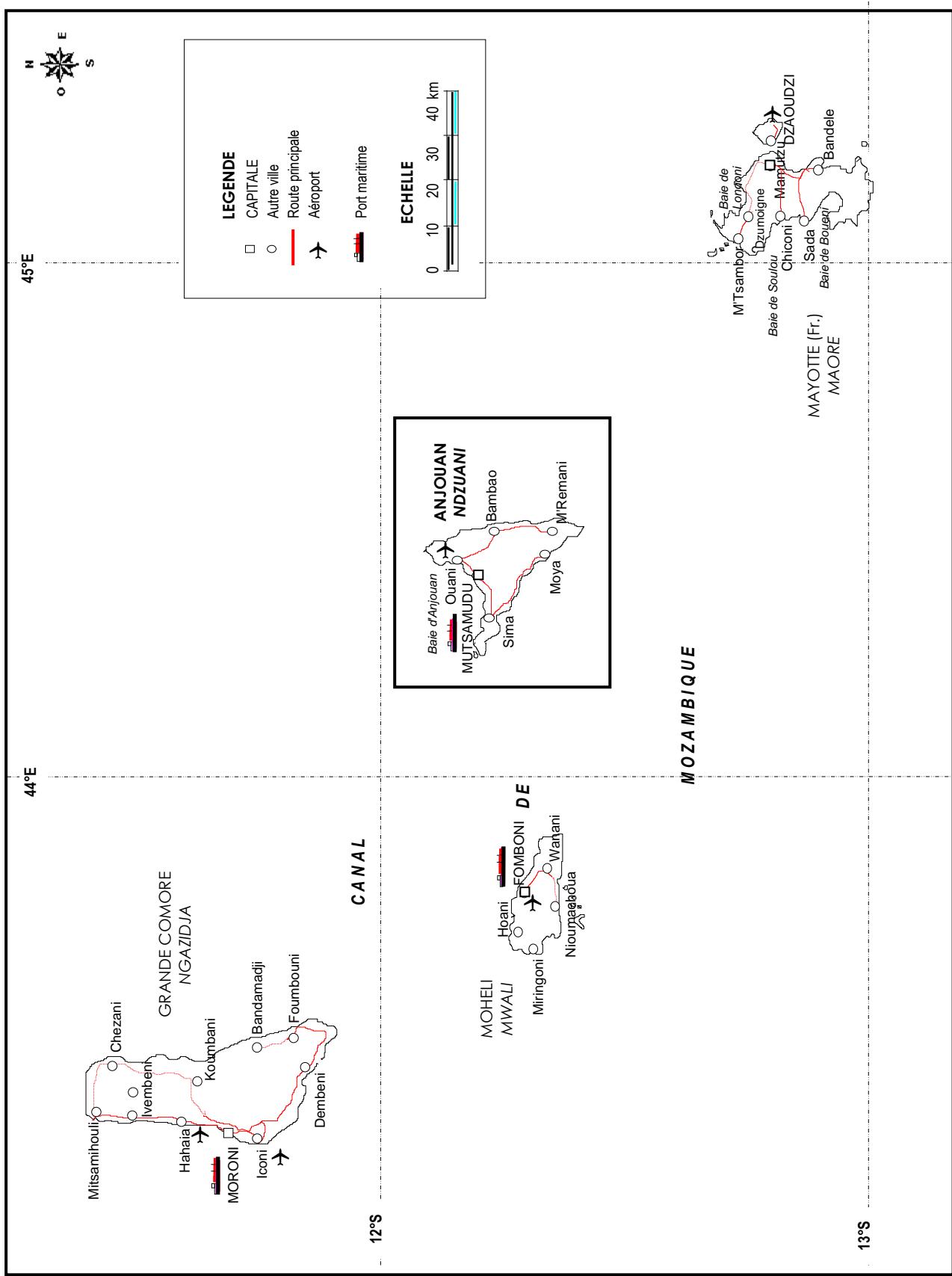
L'exiguïté et le caractère montagneux de cette île la particularisent par une topographie grandement variée laissant moins d'espaces aux plaines. Ces petits bassins sont aujourd'hui fortement densifiés et moins structurés sous l'action humaine pour ainsi constituer les grandes villes d'Anjouan. L'île se trouve actuellement dans une délicate situation de développement des zones urbaines.

L'urbanisation n'est pas seulement conditionnée sur les caractères topographiques des espaces à modeler. Les problèmes que posent les administrations locales et les faibles niveaux économiques des populations constituent d'autres éléments à prendre en compte.

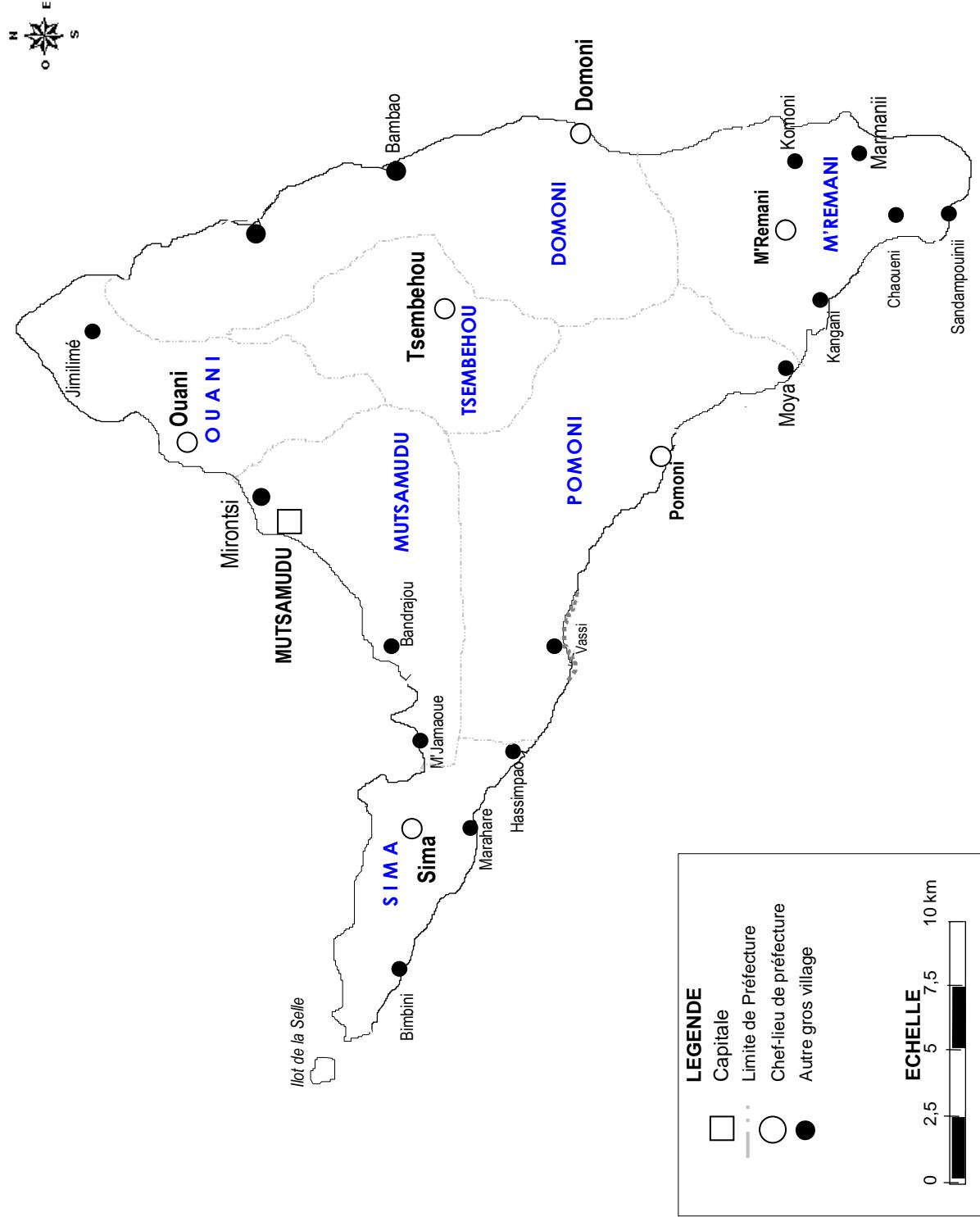
Ceux qui détiennent les pouvoirs locaux ne sont pas forcément disposés à faire valoir des moyens de compétence et de matériels pour une urbanisation de type moderne. Les populations urbaines sont composées de citadins et de néo-citadins qui, en général partagent une économie dominée à 80% par des activités rurales. Le secteur privé est encore en phase embryonnaire et reste caractérisé par le commerce en ville.

Face à ce défi de développement, les villes souffrent d'une urbanisation irrationnelle. On peut parler pour Anjouan de paysages urbains qui sont le symbole d'un aménagement traditionnel, les médinas. Ces paysages d'habitat groupé sont le reflet des influences de la culture arabe superposée à des principes locaux. La résultante de ces deux réalités débouche à une organisation spatiale de la ville qui n'a pas mis à l'écart ni les valeurs du mode d'aménagement traditionnel ni celles du monde rural.

Carte n° 1 : LOCALISATION DE L'ILE D'ANJOUAN DANS L'ARCHIPEL DES COMORES



Carte n° 2 : LA SUBDIVISION ADMINISTRATIVE DE L'ILE D'ANJOUAN



Problématique et annonce de plan

La présente étude propose dans une vision plus approfondie une analyse des données économiques, sociales et surtout urbanistiques. Elle met en évidence plusieurs éléments susceptibles de contribuer, d'une part, à mieux saisir les véritables problèmes qui perdurent dans nos villes, et d'autre part, à décrire les mauvaises organisations spatiales des paysages urbains.

Les problèmes urbains sont examinés en terme de pauvreté, de développement humain et de besoins essentiels. Quant aux paysages urbains proprement dits, les volets explorés concernent les niveaux d'équipement et d'assainissement. La configuration des paysages urbains en structure homogène suscite pour le cas d'Anjouan, un certain nombre d'interrogations qui pourraient constituer la problématique de notre sujet.

La pertinence serait de se demander intuitivement si la pauvreté urbaine ne serait-elle pas à l'origine d'une urbanisation incontrôlée des villes ? N'y a-t-il pas une relation entre l'archaïsme des méthodes d'aménagement et les structures des paysages urbains ? Les velléités d'une politique moderne d'urbanisme ne constituent-elles pas des facteurs renforçant la lenteur de la promotion urbaine ?

Cette problématique s'est construite dans une logique de question-réponse que nous avons à peine utilisée comme approche stratégique dans la collecte des données fermées. Les éléments de réponse liés à ces trois grandes interrogations sont relatés à travers les trois grandes parties composant ce projet. Chaque partie focalisera donc une partie de la problématique posée.

Pour mieux articuler ce travail, nous avons pensé à adopter le plan suivant :

Dans la première partie, nous présentons en quatre chapitres la méthodologie de recherche et la bibliographie commentée.

Dans un premier temps, nous décrivons brièvement les différentes phases de ce travail. En second lieu, nous citerons les différentes approches adoptées au cours de cette recherche ainsi que les problèmes rencontrés. Nous avons enfin énuméré dans cette première partie les références bibliographiques suivies d'un commentaire des ouvrages de base.

Dans la deuxième et dernière partie, nous présentons en quatre chapitres les résultats partiels de notre recherche. Chaque chapitre constitue un point fort de notre future thèse.

PREMIERE PARTIE
METHODOLOGIE DE RECHERCHE ET BIBLIOGRAPHIE
COMMENTEE

CHAPITRE I – LES DIFFERENTES PHASES D’INVESTIGATION

I- LE CHOIX DU TERRAIN

Ce travail s’inscrit à l’intérieur d’une zone d’étude bien délimitée. Il s’agit des quatre premières villes d’Anjouan qui sont Mutsamudu, Domoni, Ouani et Sima. Ce choix n’est pas le fruit du hasard. Les motivations qui concourent à ce choix sont de plusieurs natures.

1- Les motivations

1.1. Un sentiment d’appartenance

L’un des critères de motivation de notre choix se base sur le fait que nous sommes originaire des Comores. Autrement dit, le fait pour nous d’être originaire d’Anjouan et d’avoir grandi dans l’une des premières villes de l’île (Ouani), ont joué un rôle décisif sur ce choix.

Cette étude constitue pour nous une contribution de la promotion des villes en les faisant mieux connaître au monde. Ces villes sont dans leur ensemble touchées par des problèmes auxquels nous comptons apporter des solutions. Elles sont aujourd’hui gérées par des municipalités qui n’ont jusqu’alors mis à la disposition de leurs services des études ou des projets d’aménagement urbain dignes de ce nom. Ainsi, ce projet se veut un élément incitatif qui pourrait éveiller nos autorités locales sur les problèmes qui touchent nos cités.

1.2. Critères démographiques

L’île d’Anjouan est particulièrement connue pour ses problèmes liés à l’explosion démographique. En dépit de l’exiguïté de son espace, Anjouan accuse les densités les plus fortes de l’archipel. Cette île doit retenir notre attention : il est désormais important que des études soient faites dans plusieurs domaines. Le domaine de la démographie nous permettra effectivement d’individualiser chaque ville. Depuis 1980, est considérée « ville » aux Comores, toute formation ayant au moins 3.000 habitants. Mutsamudu, Domoni, Ouani et Sima figuraient depuis cette époque dans la liste des vingt premières villes du pays. Aujourd’hui, leurs populations ont plus que doublé. Cette importance numérique replace les quatre premières villes d’Anjouan dans les dix plus importantes localités des Comores. Les trois premières dépassent chacune les 10.000 habitants et constituent les points de départ d’un réseau urbain bien hiérarchisé.

1.3. Critères religieux et historiques

Les critères religieux ont beaucoup influencé notre choix de terrain. Certes, l’islam est partout pratiqué aux Comores, mais les éléments représentatifs dont les grandes mosquées, les

minarets..., ne sont pas représentés dans les villes avec la même importance. Les trois premières villes d'Anjouan sont surtout dominées et caractérisées par la présence de monuments religieux susceptibles d'avoir joué un rôle dans l'histoire de l'urbanisation de notre pays.

La création des villes anjouanaises est sans doute liée au passage des conquérants musulmans dans la zone. L'histoire de l'île se lit en grande partie à travers la physionomie des quatre premières villes choisies où l'on trouve seulement les vestiges historiques les plus symboliques. Les médinas de ces villes ont toujours gardé les traces d'une forme d'urbanisation traditionnelle. Les palais royaux, les murailles, les anciennes grandes mosquées, les places publiques, les citadelles persistent sous forme de vestiges dans ces villes.

L'inventaire de ces éléments physiques d'aménagement traditionnel a beaucoup révélé une certaine similitude avec l'organisation spatiale du monde arabe.

1.4. Critères fonctionnels

Les villes ont été choisies selon des critères liés aux différentes fonctions. Nous avons tenu compte des spécificités administratives, économiques, socioculturelles des villes. Sur le plan social et économique, la considération d'un certain nombre d'infrastructures telles que l'existence d'un port, d'un aéroport ainsi que les activités dominantes de chaque ville, a eu des liens directs avec notre choix. La présence d'un poste sanitaire et d'un lycée ont été aussi des éléments à considérer.

1.5. Critère de localisation

Le choix des villes traitées dans ce devoir est fait par rapport à leurs situations géographiques. La position de la ville par rapport à la côte a beaucoup influencé notre choix. Les quatre premières villes de l'île se localisent dans les zones côtières. Elles ont bénéficié des sites plats favorables à l'extension de leurs espaces au-delà des vieilles cités. Ainsi par exemple, la ville de Ouani qui est sise sur un site de plaine convenable à de véritables plans d'urbanisme. Le site offre également des conditions d'aménagement meilleures par rapport aux villes des hautes terres.

II- LE CHOIX DU SUJET

1- Une branche de préférence

Le thème de notre sujet s'intitule « *Les formes du sous-développement urbain : le cas des villes anjouanaises* ». En effet, l'urbanisme est une branche de la géographie qui occupe une place de choix dans nos recherches. Les travaux antérieurs réalisés dans le cadre d'un mini-mémoire de licence, de certificat de maîtrise et de mémoire de maîtrise ont toujours eu pour thème la géographie urbaine.

La ville de Toliara a été pour nous un champ d'étude sur des problèmes divers. Par exemple, nous avons déjà étudié au niveau de la maîtrise les aspects du sous-développement urbain. Nous avons donc eu un souci de vouloir approfondir le même thème mais cette fois-ci dans une autre zone d'étude ne connaissant ni les mêmes conditions d'aménagement ni la même réalité historique. Des différences notoires sont à dégager même si les villes du Tiers-monde présentent partout un certain nombre de traits communs.

2- Un domaine peu investi

Il est frappant de constater que les villes comoriennes ont peu attiré les chercheurs à l'exception peut-être de Moroni et de Mutsamudu. Par ce choix, nous espérons pouvoir remédier tant bien que mal à ce handicap. L'insuffisance en matière d'études de géographie urbaine ne fait que renforcer les problèmes de nos villes. De telles recherches pourront aider les autorités nationales et locales à adopter des politiques d'aménagement urbain. C'est donc une occasion pour nous de rappeler à nos élus les causes de la dégradation des tissus urbains.

Comme l'urbanisme est une branche englobant plusieurs disciplines, notamment la démographie, l'économie, l'assainissement etc., une réorganisation de chaque sous secteur s'avère importante. Si aucun service d'urbanisme n'est pas jusqu'à nos jours mis en place, cela pourrait être lié à la méconnaissance des problèmes posés par les villes.

III- LES TRAVAUX DE DOCUMENTATION

1- La recherche des ouvrages spécialisés sur la zone d'étude

Les sources écrites auxquelles nous avons eu recours dans ce travail proviennent de nombreux centres de documentation. La première tache de cette documentation consistait à répertorier les ouvrages de référence ayant des liens directs avec notre terrain d'étude. Ainsi, un voyage spécial au pays, nous a donné les possibilités d'accéder à des ouvrages spécialisés en explorant les bibliothèques nationales. Les quatre mois et demi passés aux Comores (15 Avril – 26 Septembre 2005) sont en grande partie consacrés à la lecture d'ouvrages spécialisés pour la familiarisation de la zone d'étude. Nous avons d'abord débarqué à Anjouan où un petit répertoire bibliographique de la zone d'étude a été retrouvé dans de petits centres de documentation notamment la bibliothèque de l'Ecole de Patsy, l'alliance française de Mutsamudu et le petit Centre National de Documentation de Recherche Scientifique (CNDRS) de Mutsamudu.

Cette première phase de lecture a été complétée par des déplacements inter-îles. Le voyage à Moroni nous a été surtout indispensable (25 Août – 30 Septembre 2005). C'est dans la capitale du pays (Moroni) que nous avons pu obtenir des archives bibliographiques de référence zonale. Nous avons sérieusement exploré en particulier le plus important Centre National de Documentation et de Recherches Scientifiques de Moroni.

Par ailleurs, nous soulignons que les analyses et les conclusions extrapolées dans ce travail s'appuient sur de nombreux services étatiques ou privés habilités à diffuser des données chiffrées dans des rapports spéciaux. Sur ce, nous avons suffisamment utilisé des études ou des rapports de grands services comme la Direction Générale de l'Urbanisme, la Direction Générale de la Population...En vue de renforcer les données des rapports issus de services étatiques, nous avons eu recours aux estimations et aux évaluations des organismes internationaux. C'est dans les bibliothèques du PNUD, d'UNICEF et de FNUAP que nous avons pu lire de nombreuses études qui intéressent la zone d'étude. Les rapports traitent souvent des thèmes spécialisés sur l'économie, la santé, la démographie, le travail, le chômage...Les connaissances acquises de ces différents domaines ont permis de mieux élucider notre problématique.

2- Les ouvrages généraux

Les données bibliographiques obtenues dans le pays ont été tellement limitées que la possibilité de s'ouvrir à des connaissances générales était peu évidente. Il a fallu attendre notre retour à Tuléar en septembre 2005 pour que nous puissions accéder aux sources les plus importantes. C'est dans des plus grandes bibliothèques comme l'Alliance Française de Tuléar, l'Aumônerie Catholique Universitaire, la bibliothèque Tsiebo Calvin, la bibliothèque de la Formation doctorale et celle du département de Géographie que des ouvrages généraux nous ont été disponibles. Ces ouvrages nous ont permis de nous familiariser davantage avec notre sujet. Ils nous ont également permis de relativiser notre zone d'étude par rapport à d'autres cas presque similaires observés dans le monde. De ces ouvrages généraux, deux ont été sélectionnés pour nous servir de base. Ils ont été choisis dans deux milieux différents notamment en Afrique tropicale et dans le monde arabe.

CHAPITRE II – METHODE D’ENQUETE ET PROBLEMES

RENCONTRES

Pour réaliser ce travail, nous avons utilisé de nombreuses approches susceptibles de nous amener à des enquêtes aussi fiables que possibles. Chaque stratégie dépendait du contexte dans lequel nous nous retrouvions.

I- ENQUETES OBSERVATOIRES ET ORALES

1- L’observation directe

Afin de nous familiariser avec les problèmes qui se posent dans les villes anjouanaises, nous avions fait premièrement des observations directes sur le terrain. Dans toutes les villes où nous sommes allés, nous consacrions des moments pour visiter certains sites. Pour les villes qui nous sont peu familières, nous avons eu recours à de guides, ce qui a beaucoup facilité notre travail d’observation. Ces « excursions » nous ont permis de prendre connaissance par exemple de l’état des décharges, du niveau des équipements des quartiers...etc. Ces simples visites nous ont donné les possibilités de faire une lecture représentative des problèmes de dégradation.

2- Les enquêtes orales

C’est grâce à cette forme d’enquêtes que nous avons pu accéder à de nombreuses informations. Elles nous ont permis de connaître les aspirations de toute sorte d’interlocuteurs sur des sujets qui touchent la ville. Ces enquêtes sont faites sous forme d’interviews, de discussions et d’entretiens. Ce volet d’enquêtes ouvertes comportait plusieurs thèmes.

2.1. Les interviews

L’interview est une approche que nous avons largement utilisée dans le cadre d’une enquête. La technique consistait à interroger des individus issus de différentes catégories sociales.

L’interview n’est pas forcément menée sous forme de simples questions-réponses. Elle peut poser des thèmes ou des situations précises de manière à ce que l’interviewé laisse apparaître ses impressions. En général, nous nous sommes adressés aux personnes qui nous paraissent les plus concernées par les phénomènes qui nous intéressent. Des critères comme le sexe, l’âge, le statut social de la personne interrogée sont pris en considération. Les interviews sont dans la plupart des cas réalisées en pleine situation face à un fait qui est en train de se produire. Sur des situations diverses notamment l’insalubrité de la ville, les décharges illicites, le vagabondage des animaux, l’éclairage public etc., nous constatons que les avis peuvent diverger d’une personne à une autre.

2.2. Les discussions

En général, les Comoriens sont réputés pour leur exubérance et leur volubilité. Les nombreuses places publiques créées dans les différents quartiers sont toujours remplies par des jeunes et des adultes. Ces milieux publics sont souvent très animés de discussions qui placent au centre des sujets vifs et divers orientés sur des thèmes politiques, sociaux, économiques et de développement. Des voix discordantes ou conciliantes s'expriment et laissent sortir des sentiments pour des problèmes qui concernent la ville. Il arrive que nous sommes à l'origine d'un débat posé et là, nous choisissons un thème qui nous inspire sinon la discussion peut s'improviser et un thème qui touche notre domaine de recherche peut s'introduire.

Nous rappelons que les places publiques peuvent réunir toutes les catégories de personnes notamment des fonctionnaires, des chômeurs, des élèves, des étudiants, des autorités locales ...etc.

2.3. Les entretiens avec les différents responsables

Pour mieux parvenir à des informations relatives à notre thème, nous avons beaucoup misé sur les entretiens. Cette approche est souvent utilisée dans le cadre des travaux de bureaux. Nous nous sommes entretenus avec les Maires des Villes et les différents Directeurs des grands services comme le port et l'aéroport. Tout débute par de simples visites de courtoisie. Après avoir donné l'objet de notre visite et décliné notre identité en tant qu'étudiant, nous bénéficions un rendez-vous fixé par l'autorité. C'est dans cette démarche que de précieux entretiens ont été possibles avec surtout les plus hauts magistrats des villes. De ces entretiens, nous saisissons l'occasion de comprendre les faiblesses du fonctionnement des systèmes municipaux. Plusieurs autorités locales n'ont pas hésité à nous livrer leurs sentiments de désolation en ce qui concerne les politiques de développement urbain qui ne figurent pas à l'ordre du jour.

3- Les enquêtes fermées

La technique des enquêtes fermées est surtout appliquée à l'intérieur des ménages. Nous établissons des fiches questionnaires qui doivent être remplies par les chefs de ménages. Cette technique est accompagnée par une procédure d'échantillonnage. Une cinquantaine de ménages peut être seulement concernée pour chaque ville. Nous avions pu mettre en place une équipe d'une dizaine de personnes qui a joué un rôle facilitateur des tâches. Les fiches pouvaient être amenées par d'autres personnes qui entraient dans les ménages sous forme d'un petit recensement. Chaque fiche comporte une dizaine de questions qui concernent en général l'approvisionnement en eau, le système d'éclairage, les moyens d'évacuation des ordures, le mode de cuisson, les moyens sanitaires, les aides extérieures, les dépenses scolaires ...etc.

Exemple d'une fiche établie sur les ordures

- Nom et prénoms du chef de ménage :
 - Age :
 - Profession :
 - Situation matrimoniale :
- 1- Quels sont les moyens que vous utilisez pour éliminer vos ordures ?
 - 2- Quelle quantité d'ordures vous gênez par jour ?
 - 3- Quels sont les types d'ordures dominantes dans votre ménage ?
 - 4- Quelle distance parcourez-vous pour trouver une décharge ?
 - 5- Les ordures sont-elles balayées tous les jours dans votre cour ?
 - 6- Quelle est la durée maximale dans laquelle les déchets sont gardés dans la maison ?
 - 7- Ne pensez-vous pas que vos ordures peuvent parvenir à répondre à un besoin de matière première ?
 - 8- Ne pensez-vous pas que la municipalité peut vous aider dans l'élimination des déchets ménagers ?
 - 9- Les décharges ne causent-elles pas des problèmes d'ordre environnemental ?
 - 10- Que pensez-vous des endroits utilisés comme lieux de décharges ?

signature

Exemple d'une fiche sur le système d'éclairage

- Nom et prénoms du chef de ménage :
 - Age :
 - Profession :
 - Situation matrimoniale :
- 1- Quel est le système d'éclairage que vous utilisez dans votre maison ?
 - 2- Quels sont les coûts de vos factures d'électricité ?
 - 3- Quels sont les appareils électroménagers que vous utilisez dans votre maison ?
 - 4- Existe-t-il des appareils que vous évitez d'utiliser pour des raisons de coûts des factures ?
 - 5- Ne connaissez-vous pas d'autres sources d'éclairage moins chères que l'électricité ?
 - 6- Comment arrivez-vous à diminuer les coûts des factures ?
 - 7- A partir de quelle heure de la nuit vous éteignez vos ampoules ?
 - 8- Comment se manifestent les coupures de courant ?
 - 9- A partir de quelle source d'éclairage vous arrivez à palier les coupures d'éclairage incessantes ?
 - 10- Les ampoules suspendues sous votre toit pour un éclairage public reviennent-ils à votre charge ?

signature

Exemple d'une fiche sur l'approvisionnement en eau

- Nom et prénoms du chef de ménage :
 - Age :
 - Profession :
 - Situation matrimoniale :
- 1- Comment vous arrivez à vous approvisionner en eau ?
 - 2- Le réseau d'eau installé dans votre maison fonctionne-t-il convenablement ?
 - 3- L'eau est-elle parvenue à être installée dans des pièces comme la cuisine et les toilettes ?
 - 4- Comment vous vous procurez de l'eau si votre installation d'eau ne fonctionne pas ?
 - 5- Quelle est la quantité d'eau que vous consommez par jour ?
 - 6- Quels sont les travaux domestiques qui nécessitent le plus d'eau ?
 - 7- Les voisins acceptent-ils de vous donner de l'eau sans aucune condition ?
 - 8- Que pensez-vous de l'état hygiénique de l'eau que vous consommez ?
 - 9- Ne serez-vous pas d'accord que des projets de traitement d'eau soient mis en place ?
- 10- Pensez-vous qu'un jour l'eau que vous consommez sera payante ?

signature

II- ENQUETES PARTICIPATIVES

Cette forme d'enquête a consisté à se faire transformer en homme d'action. Pour se familiariser avec certaines situations, nous avons dû intervenir au même titre que les concernés. Nous avons essayé de nous intégrer dans des travaux communautaires souvent organisés dans les quartiers par des jeunes. Nous avons, par exemple, participé à une opération d'évacuation du sable d'une rue d'un quartier de notre ville. Nous avons fait également partie d'une équipe de sensibilisation de nettoyage des rues par les résidents.

L'intégration de notre personne dans des travaux de ce genre nous a permis de saisir plusieurs aspects des problèmes et de penser à d'éventuelles solutions.

III- TRAITEMENTS DES DONNEES

La phase du traitement des données a nécessité la mise en pratique de quelques sous étapes. Avant de passer à la rédaction proprement dite, nous avons d'abord dépouillé les fiches d'enquêtes suivies d'une appréciation des renseignements. Le jugement des données nous a permis de dresser des tableaux et des cartes corrélativement avec les renseignements obtenus auprès des grands services.

1- Dépouillement des fiches et appréciation des renseignements

Cette opération consiste à classer les informations sur les ménages. Nous avons procédé à une simple étude comparative des fiches. Le classement des renseignements s'est effectué en fonction des réponses concordantes. Un esprit de méfiance était à manifester envers les exagérations, l'ignorance ou encore les mensonges.

Cette vigilance suppose une appréciation de certains renseignements et un rejet d'autres jugés non fondés. Dans le cas où les renseignements s'expriment à quelques différences près, nous ne retiendrons que les valeurs médianes. Sinon s'ils se différencient avec de grands écarts, nous procédon à une élimination systématique de l'information la plus controversée.

2- Dressage des tableaux et élaboration des cartes

Le traitement de certaines données collectées peut se traduire sous forme de tableaux. Nous avons pratiqué des systèmes arithmétiques pour les cas simples ou des systèmes proportionnels pour les grands chiffres. Certains tableaux nous émanent directement des organismes connus de diffusion de statistiques. Dans ce cas, ils peuvent être soit gardés d'une façon intégrale, soit maniérés selon le thème que nous voulons mettre en exergue.

Les informations collectées et les phénomènes observés sont également traduits sous forme de cartes. Ces cartes peuvent permettre aux lecteurs de se situer sur le terrain.

3- La rédaction

La rédaction constitue la dernière phase de traitement des données. L'ordre des textes respecte une logique établie dans une ébauche de plan. Mais, il faut souligner que ce plan a connu dans une moindre mesure des modifications au fur et à mesure que la rédaction a avancé. Nous procédons d'abord à un classement hiérarchisé des idées qui seront défendues par des argumentations et soutenues par d'éventuelles illustrations. Ces dernières peuvent être des tableaux, des cartes, des photographies ou de simples exemples. Comme il s'agit d'un projet de thèse, la rédaction ne touche que quelques points forts du plan de la future thèse. Sinon, elle s'est aussi intéressée à la méthodologie d'une prochaine étape.

IV- LES LIMITES DE LA RECHERCHE

1- Les moyens financiers

Les difficultés financières rencontrées au cours de la réalisation de ce projet ont été lourdes. Certaines opérations nous ont été très coûteuses et les moyens ne nous étaient forcément pas à notre disposition. Pour se rendre sur le terrain, nous étions obligés de faire face à des frais d'avion très chers qui ont atteint les 1.000.000 d'Ariary (Majunga – Anjouan – Anjouan – Majunga). Le choix d'un tel moyen de déplacement était fait en raison d'une part de la limitation du temps qui nous était imparti et d'autre part pour des raisons de sécurité.

Les dépenses se sont multipliées dès que nous nous sommes rendus sur place où des déplacements inter-villes s'avéraient plus qu'indispensables. Les frais de taxis n'étaient pas non plus à sous-estimer. Pour collecter ces données, nous nous sommes mis à silloner l'ensemble de cette île. A cela s'ajoutent les autres déplacements entre les îles que nous avons également réalisés en avion. Nous étions aussi confrontés à des dépenses de photocopie, de saisie et de multiples tirages qui n'ont fait que gonfler la facture.

A défaut de rassembler ces gros moyens qui dépendent des pauvres ressources familiales, les travaux ont été interrompus ou se ralentissaient pendant de longs moments. De telles dépenses exigées par une telle recherche sont difficilement supportables par un étudiant non boursier.

2- Obtention des documents de référence

L'une des grandes difficultés notée au cours de la réalisation de ce projet était l'obtention des ouvrages de référence. En matière de nombre, les ouvrages spécialisés sur notre zone d'étude sont très limités. Certes, les Comores ont toujours intéressé des chercheurs et des écrivains, mais de tels investigateurs sont dans la plupart des cas des étrangers. Les résultats de nombreuses études ne figurent pas sur les rayons des centres de documentation existants dans le pays. Ils sont généralement publiés et laissés à la métropole ou dans d'autres pays.

Il faut noter aussi que l'urbanisme est un domaine qui n'a que peu intéressé de chercheurs. Nous signalons qu'il ne nous a pas été possible d'avoir entre nos mains un seul ouvrage qui concerne le domaine de l'urbanisation des villes anjouanaises.

3- La fiabilité des données

Les sources utilisées pour la réalisation de ce travail sont des statistiques officielles nous provenant des plus importantes institutions de l'Etat ou des privées et de « références bibliographiques ». Sur certains points, nous étions obligés d'interpréter des chiffres anciens. Cette situation se justifie soit par l'inexistence d'enquêtes récentes, soit par le fait que l'étude a été faite mais elle n'a pas fait objet d'une publication des résultats sur lesquels nous devrions nous appuyer.

Les chiffres obtenus sont quelquefois contradictoires. L'absence des recensements généraux pourrait être à l'origine de la multiplicité des chiffres. Nous rappelons que la réalisation d'un recensement peut être dans le cas des Comores inter-espacée jusqu'à une période de 15 ans. Le dernier recensement a fait sortir ces résultats en 2003, alors que les chiffres ne circulent que d'une façon non officielle qu'il y a déjà trois ans. Ceci pour dire que nous étions confrontés à un problème de rareté et de manque de fiabilité de données statistiques. Ce qui nous induisait souvent à des interprétations subjectives ou à de simples descriptions arbitraires.

CHAPITRE III – LISTE BIBLIOGRAPHIQUE

A- Les ouvrages généraux

- 1-CHABBI M., 1981 : *Une nouvelle forme d'urbanisation à Tunis, l'habitat spontané péri-urbain*, Thèse de Doctorat, Paris XII, IUP
- 2-CHALINE Claude, 1996 : *Les villes du monde arabe*, Armand colin, 181p
- 3-DJAÏT H., 1986 : *AL-KUFA, Naissance de la ville islamique*, Maison Neuve et La Rose, 140 p.
- 4-ECKARDT W.M., 1992 : *Ville et nature dans les agglomérations d'Afrique et d'Asie*, Du Gret, Collection Etudes et Travaux, 103 p.
- 5-ELA J.M., 1983 : *la ville en Afrique Noire*, Editions Karthala, Paris, 219 p.
- 6-FARZ A., 2004 : *Les aspects du sous-développement urbain dans le Tiers-monde : le cas de Tuléar*, Mémoire de maîtrise, Université de Toliara
- 7-GEORGE P., 1974 : *Précis de la géographie urbaine*, Edition PUF, 206 p.
- 8-JAOVOLA T., 1995 : *Production et commercialisation des produits maraîchères à destination de la ville de Toliara*, Mémoire de maîtrise, Université de Toliara JULES M., 1997 : *L'élevage dans la ville de Toliara*, Mémoire de maîtrise, Université de Toliara
- 9-JULES M., 1997 : *L'élevage dans la ville de Toliara*, Mémoire de maîtrise, Université de Toliara
- 10-KOTO B., 1989 : *La dynamique du peuplement urbain de Toliara*, Mémoire de DEA, Université d'Antananarivo
- 11-LOUP J., 1983 : *Le Tiers-Monde peut-il survivre ?* Edition Economica, Paris, 263 p.
- 12-MARTINE C., 1986 : *Les poubelles de la survie : la décharge municipale de Tananarive*, Edition L'Harmattan, Paris, 207 p.
- 13-M'MADI I., 1998 : *Dimensionnement du collecteur principal d'assainissement de l'agglomération de SIDI MADI*, Mémoire en Génie civil, 102 p.
- 14-PASCAL E., Frédéric Monier, 1984 : *Les marchés de la faim, l'aide alimentaire en question*, Col. Cahiers Libres, Ed. La Découverte, Paris, 215 p.
- 15-QUERY M., 1981 : La coopération française face aux problèmes posés par l'urbanisation dans les pays du Tiers-monde, Paris, Karthala, 90 p.
- 16-SANTOS M., 1975 : *L'espace partagé : les deux circuits d'économie urbaine des pays sous-développés*, Paris, CENNIN, Librairies Techniques, 405 p. TRICAUD P.M., 1992 : *Ville et nature dans les agglomérations d'Afrique et d'Asie*, Du Gret, Collection Etudes et Travaux, 103p
- 17-TRICAUD P.M., 1992 : *Ville et nature dans les agglomérations d'Afrique et d'Asie*, Du Gret, Collection Etudes et Travaux, 103 p ;

18-VENNETIER Pierre, 1976 : *Les villes d'Afrique tropicale*, Masson (Collection Géographie), 190 p.

B- Les ouvrages spécialisés sur la zone d'étude

- 19-ABDALLAH H., 1986 : *La ville de Sima : population et habitat*, Mémoire d'études ENES de M'Vuni, 77 pages
- 20-ABDEREMANE Cheik Omar, 1987 : *La consommation domestique de bois de feu à Anjouan à travers le cas de la ville de Domoni*, Mémoire de fin d'étude, Lycée agricole de Roamme Chevre
- 21-ABDOU D, 1993 : *Les Comores, un Etat en construction*, L'Harmattan, ISBN2-7384-2198
- 22-AHMADA Mohamed Saïd, 1987 : Moroni, capitale des Comores : problèmes d'urbanisation, Mémoire ex Marseille II, UER de Géographie
- 23-AÏNOUDINE Sidi, 1998 : Dépossession et conscience foncière aux Comores, le cas de Ndzouani, Thèse de Doctorat, Paris, INALC
- 24-ALI Mohamed Nobataire, 1995 : *Les critères de succès de la participation communautaire, l'expérience du projet d'Anjouan, Comores*, Mémoire de DEA, Université Senghor
- 25-BADROUZAMANE Mohamed, 2003 : *Pression démographique et ses conséquences, le cas d'Anjouan*, Mémoire de maîtrise, Université de Toliara
- 26-CHATAIN B. et CHEYSSIAT .A, 1979 : *Habitat mahorais (Archipel des Comores) Etudes analytiques et perspectives*, Paris AGG, 164 p.
- 27-HARIBOU A. et CHAGNOUX H., 1980 : *Les Comores, Que sais-je ?* Paris PUF, 128 p.
- 28-KAMARDINE M., 2004 : *Contribution géographique à l'étude des problèmes d'accès à la santé aux Comores : le cas d'Anjouan*, Mémoire de maîtrise, Université de Toliara, 114p.
- 29-LAAMBATI K., 1987 : *L'exode des gens de Nyumakelé vers Ouani et Mutsamudu*, Mémoire de fin d'études ENES M'Vouni, 86p.
- 30-LARIF O., 1986 : *Réhabilitation du noyau ancien de Moroni Medina*, Diplôme DEMAU Ecole Mourienne d'Architecture et d'Urbanisme, 92 p.
- 31-MOUSSIAMBOU H., 1986 : *Zone d'influence de Ouani-Anjouan*, Mémoire de M'Vouni
- 32-MOUZAORI H., 2004 : *Les massifs volcaniques de la Grande Comore, étude morphologique, pédologique et biogéographique*, Projet de thèse, Université de Toliara
- 33-MOUZAORI H, 2003 : *L'exploitation des récifs coralliens de Ndzouani et les conséquences environnementales de la fabrication de la chaux*, Mémoire de maîtrise, Université de Toliara
- 34-ROBINEAU C., 1966 : *Société et économie d'Anjouan*, ORSTOM, 257 p.
- 35-SAÏD OMAR AHAMADI MALIDE, 2004 : *Agriculture vivrière à l'exemple de la région de Ouani*, projet de thèse, 71 p.

- 36-SOIFFAOUDINE SIDI, 2000 : *Evaluation des impacts environnementaux de la déforestation à Anjouan*, Mémoire de diplôme d'études supérieures spécialisées, Université d'Antananarivo
- 37-VERIN Pierre et BATTISTINI René, 1984 : *Géographie des Comores*, Paris, ACCT Nathan, 142 p.
- 38-VIVIER G., 1996 : *Les migrations comoriennes en France : histoire des migrations coutumières*, Paris, CEPED, 1998 p.

C- Rapports et Revues

- 39-BERTRAND Florent, 1980 : *Guide d'Anjouan et de Mohéli*, Rapport Archipel des Comores, 36 p.
- 40-BUREAU DU COORDINATEUR RESIDENT DES NATIONS UNIES AUX COMORES, 2002 : *Analyse de développement de l'Union des Comores*, Les ateliers des Presses Littéraires, Saint Esleve, 197 p.
- 41-CNDRS, 1999 : *Adduction d'eau de Moroni, Esquisse préalable au schéma de principe*, Rapport, 46 p.
- 42-COMITE DE PILOTAGE DE OUANI, ANJOUAN, 1997 : *Alimentation en eau potable de la région de Ouani(ville de Ouani,village de Barakani et village de Gnantrangua)*, Rapport d'étude
- 43- DIRECTION GENERALE DE L'URBANISME, DE L'ARCHITECTURE ET DE L'ENVIRONNEMENT, 1982 : *Habitat social et développement urbain aux Comores*, 111 p.
- 44-DIRECTION GENERALE DE PLAN, 2001 : *Enquête à indicateur multiples*, MICS 2000, 142p
- 45-DIRECTION GENERALE DE L'URBANISME, DE L'ARCHITECTURE ET DE L'ENVIRONNEMENT MORONI, 1983 : *MutsamuduOuani, Schéma directeur d'aménagement*, Rapport
- 46- Eléments sur les centres-villes dans le monde arabe, 1995 : *Fascicule bilingue recherche*, Revue Urbana N°19
- 47-Etude faite par le centre de planification de Moroni, 1972 : *Plan intérimaire de 5 ans pour le développement économique et social*, 172 p.
- 48-HOUMADI N. Août 2000 : *Importance de la prédition des impacts d'une décharge dans le choix du site de stockage des déchets aux Comores* in Ya Mkobe N° 6 – 7 (revue du centre national de Documentation et de Recherche Scientifique), 174 p.
- 49-LACHAUD J.P., 2000 : *La pauvreté aux Comores : concepts, mesures et analyse*, Rapport PNUD, 219 p.
- 50-LANDELL M., 1979 : *Les Comores, problèmes et perspectives d'une économie insulaire de petite dimension*, Banque Mondiale, 191 p.

- 51-MAXIMY R., 1977 : *Quelques aspects de l'habitat rural aux Comores*, In L'environnement dans les îles du sud-ouest de l'Océan Indien, Série de recherche N° 5, 166 - 178 pp
- 52-Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et de Logement :
Etude de voirie urbaine, le cas de Moroni, 39 p.
- 53-Ministère de la Coopération – Association Française des Volontaires du Progrès,
1991 : *Assainissement et développement urbain, quartiers d'Afrique Noire Burkina Faso, Cote d'Ivoire*, 96 p.
- 54-Ministère de la Coopération – Association Française 1995 : *Sécurité foncière et développement urbain*, Projet Sakora, Abidjan, cote d'ivoire, 96 p.
- 55-Ministère de la production et des industries agricoles, 1979 : *Etude pedo-agronomique des terres vendues au territoire par les consorts MAZEL à Anjouan*, 82 p.
- 56-MOHAMED A., 2004 : *Connaitre Ouani et les régimes fonciers des Comores*, SICO, 57 p.
- 57-PNUD, 2001 : *Gouvernance, capital social et réduction de la pauvreté aux Comores*, Rapport, 195 p.
- 58-Projet d'infrastructures, Eau et environnement : *Réhabilitation et extension des infrastructures d'alimentation en eau potable de 4 centres urbains (Mutsamudu Ouani, Domoni, Fomboni)* 295p
- 59-Rapport, Févr 2002 (Système du Coordinateur Résident) : *Bureau du Coordinateur Résident des Nations Unies aux Comores*, 197 p.
- 60-Rapport des Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), 1996 : *Atelier de réflexion sur les orientations en matière de population et développement aux Comores*, 166 p.
- 61-Rapport PNUD, 2005 : *La pauvreté aux Comores : concepts et méthodes*, 225 p.
- 62-Union des Comores, 2002 : *Direction nouvelle des infrastructures*, Rapport Diagnostic, 40p.

CHAPITRE IV – OUVRAGES COMMENTÉS

LES VILLES DU MONDE ARABE, 1996, Armand colin, 181 pages

Cet ouvrage de CHALINE Claude est un document de référence pour une étude urbaine. Il nous a été très utile puisqu'il nous a permis de dégager les similitudes existantes entre la ville arabe et celle d'Anjouan. Dans son ensemble, il véhicule des éléments précieux fondés sur des traits séculaires de la ville arabe d'une part et connaissant d'autre part des mutations en plein essor. Dans d'autres, il y a une sorte de repli de la ville sur elle-même avec la persistance des vieilles villes ou des médinas et un dysfonctionnement du fait urbain.

De l'autre côté des quartiers centraux, un dynamisme de l'espace urbain est incontestablement le résultat d'une meilleure politique de planification de la ville. De cet ouvrage, nous comprenons qu'il y a eu des ambitions et des limites pour la promotion de la ville. La ville arabe est partout un phénomène issu des facteurs culturels, religieux et historiques. L'auteur parle d'une ambiguïté de la ville qui fait le poids sur la culture musulmane. Le modèle de la ville arabe peut donc se généraliser dans les autres villes du monde appartenant dans la même aire culturelle. « là où l'Islam connaît des adeptes, la qualité de la ville se réfère à cette culture ».

Par ailleurs, la classification de la ville selon son importance numérique nous a bien permis d'élucider la question d'un système urbain :

- les petites villes font éruption pour diverses raisons. Plusieurs villages ont vu rapidement changer leur statut rural du fait de l'augmentation de la population et aux nouveaux aménagements.
- une montée des villes moyennes s'exprime également dans les Etats arabes. L'illustration la plus frappante concerne le Maroc où une population citadine est passée de 12 % à 18 % entre 1960 et 1972 pour les 8 agglomérations les plus importantes.
- les grandes villes où le système urbain est en forte progression, sont surtout observées dans les pays du Golfe arabo-persique (Riyad, Amman, Bagdad, Karthoum). Ces grandes agglomérations connaissent des taux de croissance très élevés.
- Il faut également noter qu'une organisation inégale de l'espace est fort criante dans de nombreux pays. Le cas le plus général serait de constater qu'il existe dans maints pays un réseau urbain mal hiérarchisé. Au delà d'une capitale souvent très importante, le système urbain se trouve complètement coupé des autres sous-systèmes. Un réseau bien complet devrait relier les villes selon leur importance.

Il y a bien lieu de procéder à un classement des villes. On parle en géographie urbaine d'une ville de type I, II, III et IV. Dans certains pays, cette hiérarchie fait défaut et crée des fois des vides. C'est le cas de Riyad où en dépit de l'importance des équipements collectifs, elle reste

coupée par des étendues d'espaces vides. Pour des raisons non identiques, nous pouvons qualifier le cas des villes d'Anjouan d'opposition à cette situation. La petitesse de l'île n'a pas séparé les villes de grandes distances. Ouani, Mirontsy et Mutsamudu sont collées les unes aux autres et pourront former dans l'avenir une seule agglomération. Sinon il faut mentionner que des facteurs d'ordre naturel ou historique peuvent être à l'origine des espaces amorphes.

Certaines caractéristiques de la ville arabe ne sont pas le fait du hasard. Chaque trait de la ville doit avoir une signification selon des objectifs divers. Par exemple l'aspect étroit et sinueux des ruelles est rapproché aux objectifs suivants :

- faire perdre facilement l'étranger,
- privilégier le chameau, l'animal par excellence de circulation au lieu du chariot, un élément étranger,
- créer un microclimat en favorisant d'une part le maintien de l'air frais gardé pendant la nuit jusqu'à quelques heures après le lever du soleil et d'autre part favoriser les zones d'ombrages limitant l'insolation.

L'ouvrage de CHALINE Claude nous offre également les possibilités de comprendre combien il est aussi compliqué de pouvoir remodeler les médinas. La dégradation des vieilles villes est liée à de nombreux facteurs dont :

- le départ des habitants aisés vers les nouveaux quartiers modernes. C'est le cas des coptes et des juifs du Caire qui sont transférés dans les espaces nouvellement aménagés,
- le remplissage des vieux bâtiments par des migrants ruraux de faible revenu ne faisant que renforcer la taudification de la médina,
- la densification et la suroccupation des bâtiments non entretenus par les locataires.

L'exemple peut être donné par Marrakech dont la médina représente 20% de la superficie de l'agglomération et abrite une population de 280.000 habitants sur un espace qui ne peut contenir que 100.000 habitants,

- l'inadaptation des réseaux d'assainissement. Il est par exemple difficile d'installer des canaux d'évacuation des eaux usées dans le quartier de Bwedzani, la médina de la ville de Ouani à Anjouan,
- la rupture des infrastructures d'eau et d'électricité. La tortuosité du médina ne peut pas permettre d'envisager un plan type d'eau et d'électricité. Tout est posé d'une manière anarchique et les fuites d'eau sont par exemple irréparables,
- la dégradation des unités d'habitation : des logements tombant en ruine et les décombres ne font que défigurer la ville.

De ces problèmes que posent les médinas concourent d'autres intérêts d'aspects culturels et économiques. C'est ainsi que des projets de mise en valeur des centres médinas ont été initiés par l'UNESCO. Restaurer et sauvegarder les bâtiments historiques peuvent avoir des portées

considérables sur le tourisme. Des périmètres de nombreuses médinas sont classés patrimoine culturel mondial. Par exemple, la vieille ville du Caire est délimitée sur 3,56 km² contenant plus de 400 bâtiments.

Enfin, le problème des quartiers spontanés est grandement abordé par l'auteur. La surpopulation des tissus existants est souvent débouchée à des mécanismes de spontanéité périphérique.

L'installation de nouvelles structures dans les périphéries peut être à l'origine de l'attrait des ruraux. Par exemple, les gares routières, les aéroports, les campus universitaires...pourraient exercer une force sur l'expansion de l'habitat spontané. Une ampleur du phénomène de la non réglementation et de la sous-intégration des quartiers périphériques est palpable en milieu urbain en raison des pressions démographiques. C'est le cas de Ettadham-Douar Hicher qui représente le quartier le plus spontané à l'ouest de Tunis. Il est constitué de 100.000 habitants dans une « ceinture rouge » couronnant la capitale tunisienne. C'est une Ceinture d'habitants spontanés sous forme de véritables foyers de tensions sociales.

LES VILLES D'AFRIQUE TROPICALE, 1976, Masson, 190 pages

L'ouvrage de VENNETIER Pierre sur les villes d'Afrique tropicale nous a beaucoup été utile dans la réalisation de ce projet. L'auteur a su relater au fil des pages les aspects de la ville africaine, en particulier du monde tropical.

L'urbanisation, un phénomène aussi récent qu'il soit, a eu des apports tant négatifs que positifs. Le malaise ou la crise urbaine est significative de nombreux problèmes encore non maîtrisés que P. VENNETIER a réussi à faire le tour. Tout laisse à se retrouver face à un contexte interférentiel entre la volonté organisatrice des aménageurs et la précarité urbaine.

Pour reprendre la logique de l'auteur, la ville d'Afrique Tropicale est d'abord le fait d'une histoire coloniale. Les grands domaines de l'Afrique tropicale notamment la région soudano-sahélienne, le domaine guinéen, l'Afrique de l'Est et du Nord Ouest et enfin l'Afrique Centrale, partagent un passé qui semble le point de départ des villes actuelles. Des conditions urbaines remarquables ont foisonné avant la colonisation et ce, grâce à l'existence des courants commerciaux qui ont gagné les différentes régions du continent. Des caravanes d'hommes et de marchandises créent des pistes au débouché desquelles ont prospéré de grandes cités urbaines. Ces dernières ont été sous la prédominance des grands royaumes. C'est la naissance des villes d'Afrique islamisées dont le noyau reste le palais royal.

L'auteur fait allusion à une coïncidence de l'expansion musulmane et des routes transsahariennes pour éclairer la situation précoloniale de l'Afrique tropicale.

Le commerce a permis aux exploitants d'accumuler des richesses (l'or, l'ivoire, les esclaves) qui n'ont pas tardé de frapper les Européens dès leur arrivée dans le continent. Tout a été

matérialisé dans un cadre d'une civilisation urbaine que les statistiques démographiques peuvent déjà confirmer. Bénin City aurait eu par exemple 15.000 habitants au milieu du 19^e siècle.

L'urbanisation s'est vue encore accélérée avec les Européens. L'auteur parle d'un phénomène récent qui va rapidement modifier les règles de la ville ancienne. La nécessité de privilégier des intérêts s'avère capitale que les infrastructures des réseaux sont mises en place. Dès lors, la croissance de nombreuses villes et la création de nouvelles, se font sentir. De nouveaux chantiers ont vu le jour. C'est notamment l'ouverture des ports, des aéroports et des gares ferroviaires qui ont causé des excédents démographiques venant des zones rurales. La période coïncide avec l'encadrement administratif et avec la création de nombreuses entreprises aussi bien commerciales qu'industrielles. De cette accélération urbaine se dégagent des disparités nationales et régionales. Nigeria et Ghana expriment par exemple des cas fascinants puisqu'ils connaissent les taux d'urbanisation les plus élevés du continent. A l'intérieur des frontières, une mauvaise répartition des villes est notée. Le cas le plus illustrant pourrait être le Cameroun où 12 villes importantes sur les 16 connues se trouvent dans le Sud ouest du pays.

L'un des facteurs qui a contribué à l'urbanisation africaine serait l'immigration que l'auteur n'a pas hésité de citer les causes et les aspects :

- Le besoin généralisé de l'argent au détriment des systèmes comme le troc et l'introduction des produits importés (pétrole, allumette, conserve, radio...) devenus indispensables dans les zones rurales.

- Les problèmes climatiques marqués par l'insuffisance périodique des précipitations : la zone soudano-sahélienne est un exemple à prendre où des crises alimentaires sont enregistrées dans des pays comme Ethiopie. La sécheresse a compromis les récoltes et a décimé des troupeaux. Le plateau de Nyoumakelé d'Anjouan constitue un exemple similaire. Ce bassin démographique est frappé par la sécheresse qui cause des déplacements massifs vers les grandes villes.

- Le village est répulsif contrairement à la ville qui est attractive.

La relation ville-campagne s'entretient elle-même. C'est l'hospitalité qui favorise la croissance urbaine. La ville est aussi le lieu où l'on peut facilement se faire un travail et où les soins et l'instruction sont possibles.

En ce qui concerne les structures démographiques et leurs aspects, l'auteur a fait allusion à des « villes d'Hommes » avant de parler d'un stade d'« équilibre démographique » en passant par la « période de rattrapage ». C'est une migration sélective qui charrie d'abord les hommes écartant l'idée de la famille. Nous pouvons donner l'exemple de Lubumbashi où 2/3 des néocitadins étaient des hommes en 1955. Tout va par la suite se rattraper avec l'idée de la fixation définitive qui nécessitera l'appel des femmes de la terre natale. C'est à ce moment que l'équilibre sera retrouvé puisque tous les éléments démographiques seront représentés.

Par ailleurs il est question de distinguer des paysages urbains précoloniaux et coloniaux. Dans les deux cas, le problème du site fait objet d'un choix bien ou mal assuré.

Les villes pré-européennes sont souvent bâties sur des sites inadéquats. Le site de l'ancienne ville ne répondait qu'aux besoins de la réalité de l'époque. Les sites des reliefs tourmentés n'ont été choisis qu'à des objectifs défensifs. Ce motif est inapproprié dans le contexte actuel, ce d'autant plus que des difficultés s'annoncent et empêchent la ville de s'étendre. La maîtrise des obstacles naturels exige de gros moyens d'aménagement. Ces derniers font souvent défaut et exposent les nouveaux quartiers au delà du noyau urbain, à des risques grandioses. Les zones marécageuses habitées par des populations débordées au delà d'un site d'un bord fluvial, font état de plusieurs catastrophes. Saint Louis du Sénégal créé près du fleuve Sénégal illustre bien cette situation. Le commerce fluvial importait beaucoup sur le choix du site.

L'Afrique tropicale est connue par des villes précoloniales qui gardent les vieilles citées. C'est la structure traditionnelle caractérisée par les vieux noyaux urbains. Le nom éponyme de l'ancienne famille est préservé par le noyau. Des murs fortifiés (Tata au Mali) entourent le noyau et communiquent avec les campagnes par une ou plusieurs portes. De la même sorte que les autres villes précoloniales, la ville africaine est caractérisée par les apports coloniaux. De nouveaux quartiers hors murailles sont le fait des lotissements avec des maisons construites en matériaux modernes, de plans réguliers et de réseaux de communication comportant de larges avenues. Ces nouveaux paysages sont distingués par des zones administratives, commerciales et résidentielles. De là apparaît une dichotomie spatiale qui s'observe à travers un aménagement traditionnel et moderne : ville noire et ville coloniale.

Dans les activités urbaines de la ville africaine, le poids du secteur primaire est très important. L'agriculture vivrière est beaucoup entreprise par les citadins en raison du manque d'emploi et d'une distribution de salaires modestes. Il s'agit d'une agriculture de subsistance dont la commercialisation du surplus permet de gagner de l'argent.

Cette agriculture périurbaine est aussi marquée par les cultures maraîchères dont le but est spécialement commercial. Tout a été initié par la colonisation qui va plutard transmettre les nouvelles habitudes alimentaires à la classe aisée africaine. Des légumes, des épinards et des potages sont de plus en plus demandés par les citadins. Ce qui entraîne l'explosion des vergers. Les techniques adoptées sont surtout traditionnelles avec l'usage d'outils très sommaires (écoubage, enfouissement, gadoue pour la fertilisation ; machette, houe, arrosoir, seau pour les outils)

Les producteurs assurent l'approvisionnement des marchés et profitent d'un marché aussi juteux que celui de l'Europe faisant rentrer des gros sous.

L'élevage urbain constitue un autre phénomène qui ruralise la ville africaine. L'élevage de caprins, d'ovins, de bovidés et de petite volaille est réalisé d'une manière vagabonde.

L'élevage de gros bétail est le plus frappant en milieu urbain africain. L'exemple de Ndjaména est à évoquer où chaque matinée des troupeaux de 3.000 à 4.000 bovins traversent la ville et y reviennent la nuit sous la conduite de leurs berger.

L'artisanat dans les villes africaines est aussi l'un des thèmes choisis par Pierre VENNETIER. La liste qui peut comporter ces artisans est très longue, mais nous pouvons les classer par catégorie. Certains d'entre eux ont appris le métier notamment les bijoutiers, les couturiers, les menuisiers, les maçons ...etc. D'autres, par contre, s'improvisent réparateurs de lunettes, de montres, de bicyclettes...

Si certains artisans arrivent à fournir des services corrects (fabricants de portefeuilles, de ceintures...), d'autres se contentent d'un matériel de moindre qualité (les cordonniers qui rapiècent les chaussures).

Pour ce qui est du secteur tertiaire, l'auteur a mis l'accent sur les moyens de transport et de commerce. Les villes africaines se sont dotées de grandes infrastructures de genre ports, gars, aéroports offrant de possibilités d'emploi. Mais la multiplication des taxis a caractérisé le transport urbain.

Le commerce entre également dans la liste des sous-secteurs du tertiaire. Il est de deux formes. Le commerce dit européen concerne les firmes et les grandes sociétés. Il est constitué d'une chaîne composée de plusieurs maillots dont les détaillants et les revendeurs pour le marché local. Les produits sont ceux de grande diffusion (produits de première nécessité, textile, matériaux de construction...). Il y a aussi le commerce africain effectué entre les différentes zones ou entre la ville et son arrière pays. Les marchés des villes sont aussi des lieux principaux de cette forme de commerce qui étale en micro détail les produits au raz de sol. Il faut aussi préciser que le marché de la ville africaine n'est pas un simple lieu de vente. Il est un pôle important où les hommes et les femmes s'animent, se discutent et s'informent.

Enfin, il est important de voir les complémentarités existant entre la ville et son arrière pays. La ville croît rapidement sa population au détriment de ses villages environnants. Les zones rurales se vident d'hommes et manquent d'un certain dynamisme économique. Les jeunes partent en masse vers la ville et le village est abandonné aux femmes, aux enfants et aux vieux dépourvus de toute force de production. Dans l'autre sens, on assiste dans une moindre mesure au transfert des biens vers les campagnes initiés par des citadins originaires de la terre rurale.

LA PAUVRETE AUX COMORES : CONCEPTS, MESURE ET ANALYSE, 1995,

219 pages

Le document que nous mettons à commenter ici est un rapport du PNUD de 219 pages. Il met en évidence les éléments susceptibles de mieux contribuer au développement des Comores. Les termes de références sont la pauvreté, la vulnérabilité et le développement humain.

En essayant d'apporter des précisions sur la pauvreté aux Comores, l'auteur cherche à classer les attributions du phénomène :

- les dépenses des ménages sont classées au premier plan des critères de la pauvreté. Le seuil de la pauvreté est relativisé par rapport aux coûts des besoins quotidiens dont fait partie le régime alimentaire. Nous pouvons dans ce sens parler d'une pauvreté alimentaire qui est généralisée aux Comores notamment à Anjouan. Une faible proportion de la population de l'île parvient à satisfaire ses besoins alimentaires. Si une infime partie de la population ne mange pas en quantité, une très large majorité ne mange pas aussi en qualité. Des produits comme la viande, le poisson, le lait, le riz ne sont pas accessibles pour une partie importante de la population. En milieu urbain, ces faibles résultats des indicateurs nutritionnels sont aussi connus.

- Un nouveau cadre conceptuel de la pauvreté implique d'autres types de besoins. On parle d'un bien-être qui doit dépasser le simple cadre d'un minimum physiologique convertissable en ration calorique journalière. Le nouveau concept du bien-être de ce troisième millénaire est celui de satisfaire certains besoins essentiels : soins médicaux, éducation, logements convenables, habillements corrects.

- L'accès à la santé semble très limité aux Comores. Les infrastructures sanitaires demeurent quantitativement et surtout qualitativement insuffisantes. En milieu urbain, le problème est aussi fort senti par les citadins. La ville de Ouani à Anjouan ne possède qu'un seul poste sanitaire dont le personnel et le matériel existant sont loin de pouvoir répondre aux besoins de la population.

L'Etat Comorien consacre peu de moyens au secteur de la santé. On note que le budget du Ministère de la santé diminue chaque année. Il est passé de 5 à 3% entre 2000 et 2003. Dans ces conditions, 70 à 90% des dépenses en soins médicaux sont prises en charge par la population elle-même. C'est d'ailleurs pourquoi beaucoup de malades préfèrent consulter des guérisseurs ou se rendre clandestinement à Mayotte pour se faire soigner.

- L'accès à l'éducation est un facteur qui améliore le bien-être puisqu'il a des liens directs avec le pouvoir d'achat. L'examen des taux de scolarisation met en évidence un accès limité au système éducatif des jeunes.

La majorité des dépenses scolaires sont assurées par les parents et par la communauté villageoise. Les faibles niveaux de vie handicapent l'éducation à Anjouan où les salariés sont les

plus impayés. Le taux de scolarisation primaire est de 63,9% à Anjouan pour tout sexe confondu alors qu'il s'élève à 73,7% à la Grande Comore. Une corrélation existe entre l'instruction et la pauvreté. L'emploi dépend dans une large mesure de l'instruction. Il permet aux ménages de se doter d'un logement convenable, d'accéder à des besoins essentiels tels que l'eau, l'électricité et enfin se vêtir bien. Par ailleurs, on distingue la pauvreté selon les groupes socio-économiques. On constate que cette pauvreté est inégalement exprimée selon les catégories sociales. Trois niveaux de pauvreté peuvent être observés :

- les agriculteurs de subsistance sont concernés entre 55 à 65 %
- les agriculteurs de rente-éleveurs, indépendants non agricoles sont touchés entre 40 à 45%
- les salariés et les chômeurs se trouvent impliqués entre 25 à 35%.

Il y a bien raison de relativiser une pauvreté urbaine puisque tous les groupes socio-économiques cités précédemment sont plus représentés en ville qu'ailleurs. Le niveau de vie d'un ménage urbain dépend de la situation économique auquel se rapporte le chef du ménage qui le dirige. Les possibilités de voir par exemple un enfant scolarisé dont le père est un salarié protégé sont beaucoup plus élevées que s'il est issu d'un autre groupe social.

L'étude sur les différents types de ménages constitue également une autre dimension d'appréhension de la pauvreté. En effet, trois types de ménages sont classés aux Comores :

- ménage monoparental : un seul parent ;
- ménage nucléaire : chef de ménage est une épouse ;
- ménage élargie : chef de ménage plus une épouse plus d'autres membres apparentés.

- Le type de ménage est spécifié selon le sexe de celui qui le dirige. La pauvreté pourrait être appréhendée selon le type de ménage. Le ménage monoparental encore dirigé par une femme est moins avantage qu'un ménage nucléaire souvent dirigé par un homme. Les femmes participent moins sur le taux d'offre du travail qui s'établit à 51,3% aux Comores. L'auteur nous place dans un contexte d'offre du travail permettant de mieux comprendre les relations qui prévalent entre la participation au marché du travail et la pauvreté. Quelque part on assiste à une situation économique très favorable au chômage et au sous-emploi.

- Selon les critères définis par le Bureau International du Travail (BIT) en terme de chômage, est considérée chômeur toute personne qui déclare être disponible pour prendre un emploi. Cela sous-entend une importance du capital humain dont intervient grandement la formation professionnelle. Or l'instruction est un passage obligatoire de cette formation. Les villes doivent être concernées au premier plan. Il est donc logique de considérer le chômage comme un phénomène urbain. Les milieux urbains d'Anjouan sont beaucoup plus frappés par

le chômage que les milieux ruraux. La population jeune ayant un certain niveau d'instruction est majoritairement secouée par le chômage. L'oisiveté de la vie des jeunes qui s'observe à travers l'importance des places publiques n'est qu'une autre forme de ce chômage déguisé.

Dans chaque ville, il faut dénombrer de multiples places où des jeunes se rassemblent du matin au soir pour des discussions et des chicaneries non fondées.

La conséquence directe de ce contexte se traduit par une migration de la jeune force de travail vers l'étranger. C'est là que l'ouvrage fait allusion au transfert d'argent aux ménages comoriens par des membres de famille aspirant à des meilleurs séjours à l'étranger. Ces transferts externes jouent un rôle déterminant pour la lutte contre la pauvreté en pourvoyant des revenus aux ménages. Les ménages urbains sont les mieux placés à avoir des membres de famille ailleurs. C'est ainsi qu'une pauvreté urbaine pourrait être masquée. Il faut aussi finir par dire que ces transferts financiers sont loin de constituer le fer de lance du processus de développement aux Comores.

DEUXIEME PARTIE :
LES RESULTATS PARTIELS

Chapitre v : étude démographique et situation économique à Anjouan

La population d'Anjouan est passée de 302.499 habitants en 2003 à 313.785 habitants en 2005. L'île est composée de 91 localités réparties en villes et villages. Les trois premières villes sont Mutsamudu, Domoni et Ouani dont les populations se chiffrent respectivement à 27467 ,16887 et 11847. Habitants en 2004. Une analyse de la situation économique de la population sera faite à travers les différentes activités.

I. Une démographie en forte explosion

1. Le taux d'accroissement naturel

Par rapport au recensement général de la population et de l'habitat de 1991, le taux d'accroissement naturel est estimé à 3,2% pour Anjouan contre 2,3% pour la Grande Comore. Il dépasse la moyenne nationale, stabilisée à 2,7%.

Au rythme de cet accroissement naturel, les projections laissent prévoir un doublement de la population d'ici 25 ans pour l'ensemble du pays. Pour le cas d'Anjouan, les inquiétudes sont plus menaçantes puisque le taux est plus fort. Dans cette situation, les grandes villes contribuent grandement à cette croissance et ce, d'autant plus qu'une grande partie de la population est urbanisée. Parmi les indicateurs de cet accroissement naturel, nous étudierons l'importance de la natalité soutenue par un régime de fécondité très procréatif. Il sera également nécessaire de voir le rôle modérateur de la mortalité.

1.1. Un taux de natalité très élevé

L'île d'Anjouan accuse à travers sa population une forte natalité favorisée par de nombreux facteurs. Parmi eux, nous pouvons citer entre autres les us et coutumes, la religion et la pauvreté. En s'appuyant principalement sur des informations inhérentes d'EDSC¹ de 1993, le taux brut de natalité (Nombre annuel de naissances vivantes rapporté à la population totale) était en 1997 à 34 pour mille. Ce fort taux de natalité est inéluctablement lié à un régime de haute fécondité. Le taux global de fécondité (nombre annuel de naissances rapporté à la population à l'âge de procréer) enregistré dans l'île est de 161 pour mille. La même enquête susmentionnée révèle un indice synthétique de fécondité (nombre moyen d'enfants nés vivants par femme) de 6,4 enfants par femme anjouanaise contre seulement 4,0 enfants par femme grande comorienne.

¹ Enquête Démographique et de Santé aux Comores. Elle apporte des informations lucides sur la natalité, la fécondité et la santé d'une manière générale élaborée par la SDRS avec l'assistance internationale.

Il est à noter une variabilité du niveau de fécondité de façon importante en fonction du lieu de résidence et du niveau d'instruction du couple en général et de la femme en particulier.

Ainsi, la fécondité est plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain où le taux de scolarisation de la femme est plus ou moins amélioré. Mais comme les flux migratoires ruraux sont plus marqués au niveau des villes et que la population urbaine n'a pas cessé d'augmenter, le taux de fécondité des citadins est très fort. L'expression de nombreux enfants de moins d'un an dans les villes pourrait confirmer davantage ce régime de haute fécondité.

Tableau n° 1 : Répartition des effectifs nés dans les grandes villes anjouanaises selon l'âge et le milieu (2003)

Districts sanitaires	âge<12mois	12<âge<24 mois	24<âge<60 mois	Pop 2003	FAR
Mutsamudu	1.869	1424	6376	61.485	12.047
Ouani	1.378	1054	4053	45.626	8.917
Tsembehou	778	595	2288	25.692	5.034
Domoni	1.583	1210	4655	52.267	10.241
Mramani	2.007	1535	5904	47.743	12.988
Pomoni	798	610	2346	23.439	5.161
Total	8404	6428	25622	256252	54398

Source : Direction Régionale de Plan à Anjouan.

FAR : Femme en Age de Reproduction.

Ce tableau relatif aux naissances met en évidence les effectifs des nouveaux nés et selon les tranches d'âge. Nous nous apercevons que des naissances aussi importantes sont partout enregistrées dans les districts sanitaires situés dans la plupart des cas dans les villes. Les effectifs d'individus ayant moins de 59 mois croissent surtout en milieu urbain et cela va de soi avec la présence de nombreuses femmes en âge de reproduction. Les naissances attendues sont donc importantes dans chaque ville. Les facteurs qui concourent à ces nombreuses naissances sont de plusieurs ordres. Il est nécessaire d'examiner chaque cas.

- Causes culturo-religieuses

Le fort taux de nuptialité explique en partie les nombreuses naissances dans le pays. Selon le dernier recensement, il est révélé que 54% des femmes en âge de reproduction ont contracté des unions conjugales. L'âge médian pour la première union est pour le cas d'Anjouan de 22,2ans selon EDSC en 2000. L'interdiction par le Coran des relations sexuelles hors mariage joue un rôle considérable dans ces unions.

Par ailleurs, nous soulignons une forte mobilité conjugale, une des caractéristiques de la nuptialité aux Comores. Une fragilité inquiétante de ces unions explique en effet une instabilité des

foyers. Nombreux sont les mariages dissous par le divorce corrigés par d'autres unions. Le taux de divorce est estimé selon le recensement de 1991 à 51,27% des mariages réalisés.

Une autre pratique responsable de l'intensité des progénitures dans le pays serait la polygamie. La religion encourage les hommes à posséder simultanément plusieurs femmes légales. Cette polygamie très pratiquée aux Comores touche 25% des femmes mariées. L'île d'Anjouan connaît plus particulièrement le plus fort taux de polygamie, soit 27% contre 18% à Mohéli. Une femme anjouanaise peut vivre avec des co-épouses allant jusqu'à quatre. Cette polygamie est renforcée par la loi coranique conjuguée par d'autres facteurs notamment l'infécondité des femmes et leur faible instruction.

Un homme qui tombe sur une femme inféconde ne pense qu'à la soumettre à une situation de polygamie afin de prouver sa virilité. L'enfant est la raison d'être du foyer qui pourrait pérenniser l'union. Le faible niveau d'instruction des femmes favorise aussi la polygamie. Plusieurs femmes sont incapables de défendre leurs droits de mariage. Ce contexte de mariage et de polygamie se traduit fâcheusement par l'importance des natalités. L'esprit de concurrence entre les différentes épouses se manifeste par les nombreuses naissances.

- Causes socio-économiques

Sur le plan social, nous trouvons que la société Comorienne reste profondément attachée à des valeurs traditionnelles. Le concept social « l'enfant, source de richesse » est beaucoup admis par les Anjouanais tout comme les Africains en général. Une progéniture importante donne à une famille une sécurité sociale. Le capital familial est évalué chez certaines sociétés traditionnelles selon le nombre d'enfants.

En pleine campagne, la situation est pire puisque les valeurs sont profondément ancrées dans une économie de type rural. L'enfant doit être là pour garantir l'état de vieillissement de ceux qui lui ont fait venir au monde. C'est pour assurer surtout la continuité des travaux aux champs ou à la mer en cas d'incapacité ou de décès des parents.

Sur le plan économique, la pauvreté, le chômage et le sous emploi sont des indicateurs de l'explosion démographique. L'insatisfaction des moyens d'existence de base (électricité, eau, loisirs...) fait qu'un bon nombre de couples ne pensent qu'à la procréation.

La pauvreté est facteur d'un type d'économie ne favorisant que l'accroissement naturel. Le genre de pauvreté mentionné est ici de type monétaire. La structure d'emploi est aliénée par un système productif mettant en évidence un modèle dualiste où prédomine surtout le secteur informel primaire. Cette économie de forme traditionnelle où tous les enfants participent, est essentiellement basée sur la subsistance.

1.2. Une mortalité à rythme modéré

Le contexte de l'explosion démographique de l'île incite à examiner la part que contribue la mortalité. Les données statistiques montrent un taux de mortalité relativement modéré pour le cas d'Anjouan. En effet, le taux brut de mortalité (nombre moyen de décès au cours d'une année pour mille habitants) exprime pour l'ensemble du pays des proportions importantes, soit 12,46% avec une légère différence entre les îles et entre les sexes. Le RGPH de 1991 montrait que la mortalité touche les individus les plus vulnérables notamment les enfants et les femmes surtout en état de grossesse ou d'accouchement.

Tableau n°2 : Taux brut de mortalité par île et par sexe (pour mille)

Ile	Homme	Femme	Sexes réunis
Ngazidja	11,66	13,81	12,55
Mwali	1,76	10,33	11,06
Ndzouani	14,30	10,90	12,61
Ensemble	12,96	12,00	12,46

Source : Direction Générale de la Population

Le tableau ci-dessus, relatif à la mortalité, met en évidence des disparités inter îles et selon le sexe. On observe quelques différences de proportions par rapport à l'île d'Anjouan qui affiche le taux de mortalité le plus élevé, soit 12,61% et qui est même supérieur au taux national.

Dans un groupe familial, les enfants sont les individus les plus concernés de ces fortes proportions de décès. L'enfant comorien reste encore soumis à des risques de mortalité très élevés. Le nombre d'enfants qui décèdent avant leurs premiers anniversaires est très élevé. Cela donne une mortalité infanto juvénile de 74 % selon l'enquête MICS 2000.

Cette situation est beaucoup plus critique en milieu rural qu'en milieu urbain en raison de la plus grande différence constatée entre les deux milieux en matière de conditions socio-sanitaires, meilleures en ville qu'en campagne.

Les autres facteurs qui concourent sur la mortalité peuvent être :

- *le bas niveau d'instruction des mères ;
- *les mauvaises conditions hygiéniques ;
- *la mauvaise qualité des soins ;
- *la concentration des établissements sanitaires uniquement dans les villes.

La deuxième catégorie d'individus entrant dans la vulnérabilité des décès est la femme. De nombreuses femmes comoriennes perdent la vie, suite à une grossesse ou à un accouchement. Le taux de mortalité maternelle est donc très élevé et ce, d'autant plus que le taux de fécondité est très fort.

Les prises fréquentes de grossesse finissent par de graves conséquences de santé aussi bien pour les jeunes femmes que pour les filles. Pour des raisons liées à la pauvreté, nous

assistons à une forte prévalence des accouchements réalisés hors des postes sanitaires et souvent sans l'aide d'aucune personne qualifiée. Les femmes font recours à des matrones pour l'accouchement. C'est donc une maternité à haut risque.

Les filles sont victimes de la même situation. Les avortements clandestins entraînent généralement des complications qui aboutissent souvent à la mort. Toutes ces conditions ramènent à 10,90 % le taux de la mortalité de la femme à Anjouan. Il est de 7,17% en milieu urbain contre 14,11% en milieu rural.

La situation de l'état de santé s'est sensiblement améliorée depuis les 20 dernières années et a donc apporté quelques corrections sur la mortalité. Ainsi, la natalité reste le premier facteur responsable de l'explosion démographique de l'île. Les milieux urbains sont plus densément peuplés à cause d'un fort accroissement annuel de 4,1% contre 2,1% en milieu rural. Les effets fâcheux de cette explosion démographique sont plus marqués dans les villes de telle manière qu'on assiste à un développement spontané de ces dernières. L'extension des taudis est une réalité qu'on ne peut pas ignorer dans les paysages urbains.

II. Une croissance démographique urbaine

1. Les effectifs démographiques en milieu urbain

Les effectifs ont nettement augmenté dans les milieux urbains. L'importance des taux d'accroissement naturel ainsi que les fortes densités sont des caractéristiques qui confirmeraient le gonflement des effectifs dans les villes. L'analyse de la dynamique naturelle de la population et des mouvements migratoires tant internes qu'internationaux nous amènent à des extrapolations d'une croissance urbaine.

Tableau n°3 : Evolution des populations selon les trois premières grandes préfectures d'Anjouan (2003-2004)

Désignation	Population 2003	Population 2004
Préfecture de Mutsamudu	61 485	63 779
Mutsamudu ville	26 479	27 467
Mutsamudu rurale	35 006	86 312
Préfecture de Domoni	52 267	54 217
Domoni ville	16 280	16 887
Domoni rurale	35 987	37 330
Préfecture de Ouani	45 626	47 330
Ouani ville	11 421	11 847
Ouani rurale	34 205	35 482
Ensemble île	302 499	313 785
Ensemble pays	658 139	677 866

Source : Commissariat Général du Plan

Partout dans chaque cas, la ville affiche des chiffres exorbitants dépassant les deux tiers de l'effectif de l'ensemble de la préfecture concernée. En prenant l'exemple de la préfecture de

Mutsamudu avec ses seize localités, nous comptons 26479 habitants, soit un peu moins de 50% de la population de la préfecture. Mutsamudu ville joue le rôle d'un pôle qui attire tout le monde à la recherche du travail.

Les localités qui environnent les centres urbains sont les premières concernées au gonflement de ces derniers. Dépourvus de tout moyen de développement humain, ces villages fournissent de nombreux hommes à ces villes.

Par ailleurs, la croissance démographique des villes est assimilée aux mouvements migratoires internationaux qui ont marqué l'histoire du pays. Les évènements de Majunga et de Zanzibar ont grandement influé sur cette croissance urbaine :

- les troubles de Majunga de 1976;
- la fermeture de la base navale de Diégo Suarez ainsi que le départ de la légion française de cette province en 1973 ;
- l'accession de l'Ile de Zanzibar à une autonomie interne et sa fusion avec l'ancien Tanganyika en 1960.

Tous ces événements ont eu d'impacts numériques sur la population de l'ensemble du pays et celles des villes en particulier. Les archives estiment à 30.000, les rapatriés à travers les villes comoriennes.

Leur arrivée dans les villes a permis de nouvelles extensions avec la création de nouveaux quartiers. Ainsi, existent des quartiers spécifiques dans les villes où résident spécialement des populations issues de ces rapatriements. L'exemple est le cas de Sabenani à Ouani où presque tous les habitants parlent correctement le malgache.

On peut dès lors dire que les villes ont commencé à voir leur effectif en augmentation avec la venue brutale de ceux qui séjournaient à l'extérieur.

La forte croissance des villes anjouanaises se manifeste d'une façon aussi violente que le taux d'urbanisation de l'île reste le plus élevé de la région. Les citadins sont les plus enregistrés à Anjouan que dans les autres îles.

Tableau n°4 : Evolution des populations des îles au cours de 30 ans

Désignation	1966	1980	1990	Superficie	Densité
Grande Comore	118 929	182 656	246 000	1 011	243
Ruraux	107 409	159 971	201 000		
Urbains	11 515	22 685	45 000		
Anjouan	83 829	135 958	182 000	424	424
Ruraux	72 569	91 535	109 000		
Urbains	11 260	44 423	73 000		
Mohéli	9 545	16 536	23 000	211	109
Ruraux	9 545	11 124	15 000		
Urbains	0	5 412	8 000		
Total	212 298	835 150	451 000	1 646	274
Ruraux	189 523	262 630	325 000		
Urbains	22 775	72 520	126 000		

Source : ESAC 1990 (Etude de la Stratégie Agricole aux Comores)

Ce présent tableau met en exergue l'évolution des effectifs selon les milieux. Anjouan dégage des cas particuliers puisqu'il exprime des chiffres plus importants de citadins. On estime en 1990 à 73 000 citadins à Anjouan, soit 40% de la population de l'île alors qu'à la Grande Comore le chiffre se rapporte à 45 000 seulement, soit 18% des Grands comoriens. Cette situation nous incite à formuler une hypothèse d'une forte pression exercée par la population anjouanaise sur les espaces urbains. La proportion élevée de la population urbaine s'explique en partie par l'extrême limitation des espaces habitables. L'exiguïté est aggravée par un relief fortement accidenté de l'île qui réduit les installations sur les hautes terres centrales. La situation mérite une attention particulière surtout pour le cas de Mutsamudu, le deuxième centre urbain de l'Union des Comores, qui représente 30% de la population urbaine de l'île et 12,9% des citadins du pays.

2. Une population jeune et rurale

2.1. L'importance de la population jeune

A l'instar de nombreux pays en voie de développement, l'union des Comores connaît des comportements démographiques extrêmement jeunes. Un peu plus de la moitié de la population se trouve dans la tranche d'âge inférieure à celle d'un adulte.

Cette situation cache d'importantes disparités entre les îles. Ainsi, les mineurs sont beaucoup plus représentés à Anjouan que dans les autres îles. On estime à 55%, les enfants âgés de moins de 18ans à Anjouan contre 41,9% à la Grande-Comore. La forte jeunesse se confirme

dans le pays avec l'âge moyen de la population estimé à 22 ans selon les services démographiques. Il ressort d'une légère différence entre les deux sexes, soit 21,6 ans pour les hommes et 22,4 ans pour les femmes.

Ce contexte démographique de caractère jeune est pareil quelque soit le milieu considéré. Il n'y a pratiquement pas de différence entre l'âge moyen des populations urbaines (22,1 ans) et celui des zones rurales (22,0 ans). Dans ce sens, l'analyse sur la structure des âges peut porter sur l'ensemble du pays avec quelques différences près entre les îles.

Tableau N°5 : Répartition (%) de la population par groupe d'âge et par sexe (1999)

Groupe d'âge	Mwali		Ndzouani		Ngazidza	
	Mas	Fem	Mas	Fem	Mas	Fem
0-4	8,8	7,8	8,4	8,3	6,5	6,3
5-9	8,3	8,2	9,6	9,4	7,3	7,0
10-14	6,9	6,1	7,2	6,8	7,1	6,5
15-19	6,0	5,6	5,7	6,4	6,3	6,2
20-24	4,4	4,0	3,5	4,2	4,6	3,5
25-29	3,7	3,5	2,9	3,6	3,4	3,5
30-34	2,9	2,8	2,2	2,5	2,5	3,0
35-39	2,1	1,9	1,9	2,1	2,2	2,7
40-44	2,0	2,2	1,8	1,9	1,9	2,3
45-49	1,7	1,4	1,4	1,3	1,5	1,6
50-54	1,6	1,3	1,4	1,3	1,5	1,9
55-59	1,9	0,8	0,9	0,8	1,1	1,0
60-64	1,0	0,9	0,9	0,8	0,1	1,3
65-69	0,6	0,5	0,9	0,4	0,6	0,6
70-74	0,6	0,5	0,4	0,5	0,8	1,0
75-79	0,2	0,2	0,6	0,2	0,3	0,4
80-84	0,2	0,2	0,2	0,2	0,3	0,5
80+	0,2	0,2	0,3	0,3	0,3	0,4
Total	52	48	49,4	50,6	49,3	50,7

Source : Direction Régionale de la Population d'Anjouan

Le tableau ci-dessus soutient bel et bien l'hypothèse d'une forte jeunesse de la population et cela pour l'ensemble du pays. Les proportions les plus importantes se retrouvent dans les premières lignes horizontales. Nous remarquons une diminution des pourcentages qui se fait en fonction de l'augmentation des âges. Il y a donc une disparition progressive des personnes âgées et donc une rareté des vieux. Une telle structure renvoie à une pyramide des âges à base large et

à sommet pointu. L'allure des structures des âges confirme donc cette jeunesse de la population tant au niveau national qu'au niveau des îles. Cette prédominance des catégories d'individus ayant des tranches d'âge inférieures est certainement liée d'une part à la forte fécondité et d'autre part à l'importance de la mortalité des tranches supérieures.

Etant l'île la plus nataliste, Anjouan aurait dû exprimer dans ce tableau une nette différence des proportions des jeunes par rapport aux deux autres îles restantes. Nous privilégiions ici l'hypothèse de la forte mobilité de la population de cette île qui corrige les proportions. Les Anjouanais sont contraints de quitter l'île en quête de travail ailleurs. Ainsi, composent-ils par exemple 30% de la population de l'île de Mohéli.

2.2. Population et exode rural

La composition de la population fait ressortir une part importante de catégories rurales. Dans l'ensemble du pays, un peu plus de 75% de la population est rurale. L'agriculture fait vivre les deux tiers de la population du pays. Le secteur constitue la base de l'économie nationale. Les acteurs qui entretiennent une telle activité sont nombreux. Des paysans comme des fonctionnaires de la fonction publique se retrouvent au champ. Si ces paysans travaillent quotidiennement la terre, les fonctionnaires retiendraient les dimanches et les périodes de congé pour amener les enfants à la surveillance des espaces cultureaux. Dans les zones rurales, les enfants sont déscolarisés au profit des activités de champs.

En milieu urbain, les citadins se trouvent également attachés aux activités agro-pastorales. L'agriculture urbaine ainsi que le petit élevage constituent de véritables moyens de survie d'un grand nombre de la population des villes. Les espaces libres sont par exemple transformés en champs cultureaux où peut être intégré cet élevage.

Les néo-citadins sont les premiers acteurs de la pratique des activités rurales en ville. L'exode rural est l'expression de nombreux problèmes posés dans les villages :

- crise foncière liée à la mauvaise répartition des terres ;
- terres improductives à cause d'une forte érosion ;
- désintéressement des jeunes par rapport aux activités agricoles ;
- calamités naturelles : la sécheresse pour le cas de Nyoumakélé.

En raison donc de la détérioration du niveau économique de certaines contrées de l'île, la migration rurale est accrue et nous assistons à une transformation des habitudes urbaines.

L'impasse d'une démographie dépourvue de toute possibilité de travail, amène les jeunes à survivre avec des emplois précaires. L'élévation de l'indice de travail des enfants de 7 à 16 ans est devenue une réalité urbaine. Des gosses amenés des zones rurales sont employés dans la domesticité ou encore dans le métayage. Dans les deux cas, il ne reçoit pas au minimum un

salaire. Il ne bénéficie que son repas dans le cas de la domesticité ou alors partage les produits agricoles dans le deuxième cas.

Nous pouvons donc dire que la prédominance de la population jeune ne va pas sans poser des problèmes. L'Etat se prononce, d'une manière ou d'une autre, incapable de répondre aux besoins de cette jeunesse désœuvrée.

III. Une jeunesse oubliée

Les nombreuses insatisfactions en matière de loisir senties chez les jeunes, traduisent un abandon presque total de leur prise en charge par l'Etat. Le manque de moyens de s'épanouir répercute sur le chômage et sur la délinquance.

1 Manque d'équipements culturels et sportifs

La faiblesse des activités socio-culturelles peut se traduire par l'insuffisance voire l'inexistence des équipements appropriés.

1-1. Des bibliothèques inexistantes

Les villes anjouanaises connaissent peu d'animation culturelle à cause des infrastructures qui sont fort limitées. Aucune ville de l'île n'a pas pu mettre à la disposition de sa population une bibliothèque municipale à l'exception de Mutsamudu avec son petit centre d'Alliance Française

Les jeunes manquent de moyens de documentation. C'est regrettable de se retrouver en face d'une telle situation qu'un tel besoin soit en manque dans une époque où émergent les universités aux Comores. De telles institutions vont certainement reposer sur des bases peu solides qui vont assombrir leur avenir.

Dans certaines villes, des efforts ont été déployés dans le but d'octroyer aux jeunes des possibilités de lecture en installant des centres embryonnaires de documentation. C'est le cas de Ouani qui avait bénéficié avec l'aide de la diaspora Ouanienne de France et de l'île de Réunion, l'envoi de manuels de toute catégorie. Ainsi, la ville avait pu maintenir jusqu'à 1999 une petite bibliothèque appelée CLAC(Centre de Lecture et d'Alliance Culturelle) dont l'objectif était de satisfaire les élèves et les enseignants du niveau primaire jusqu'au lycée. Les activités de ce CLAC ont juste cessé de se maintenir. L'opération de l'approvisionnement en livres n'a pas été continue en raison de la crise séparatiste qui avait maintenu l'île dans une situation d'embargo. Les autres problèmes matériels s'y sont ajoutés et ont débouché à la fermeture du CLAC et à la disparition des livres existants.

1.2. Des équipements sportifs fort limités

Les équipements sportifs sont faiblement représentés. En matière de stades, les villes n'en sont pas suffisamment équipées. Les associations sportives foisonnent avec l'accueil de plusieurs

jeunes, mais leur animation se réalise d'une manière très timide en raison du manque de lieux de regroupement. Il y a une volonté des jeunes pour le sport, néanmoins les municipalités n'arrivent pas à mettre en place des infrastructures sportives.

Dans toutes les villes, le bilan des équipements sportifs semble négatif. Aucune ville ne dépasse pas par exemple un seul stade alors qu'on compte au moins une dizaine d'équipes sportives pratiquant le foot par ville. La gestion de ces terrains de foot est difficile à faire puisque chaque association revendique une journée de regroupement, ce qui n'est pas évident. Des situations conflictuelles peuvent surgir entre les équipes à cause d'une mauvaise répartition des journées d'usage du stade. Ces mêmes problèmes sont sentis au niveau des stades de basket et de Volley. Ces derniers sont très peu nombreux. Ils sont aussi utilisés comme lieux d'activités culturelles. C'est le cas de Mutsamudu où le stade de Missiry peut suspendre ses animations sportives au profit d'une cérémonie de mariage.

Il n'y a pas que l'insuffisance de ces infrastructures sportives à souligner ; nous mentionnons également leur état de dégradation. Les dimensions normales d'un terrain de foot ne sont pas souvent respectées. Les habitations empiètent souvent avec les lignes de touche. C'est le cas de Ouani et de Mirontsy où aucune marge n'est laissée aux terrains de foot. De plus, ils ne sont pas couverts de pelouse et la terre souvent caillouteuse décourage beaucoup de jeunes à pratiquer le foot.

3 Les plages et les espaces verts

Les côtes de l'île où se localisent en général les grandes villes sont marquées par une hospitalité de la mer. Cette dernière déferle de façon calme les vagues. Cependant, les plages de l'île sont confrontées à un problème d'extraction de matériaux notamment du sable et du récif. Le ramassage du sable est une activité illicite dès fois encouragée par certaines municipalités. Ce prélèvement anarchique apporte des nuisances esthétiques des côtes. Ainsi, les plages de Ouani, Domoni, Bandrani et Mramani sont couvertes de galets. Ces plages de galets à côté d'un dépotoir sauvage limitent leur puissance d'attraction et n'attirent que les bêtes à la recherche de nourriture.

Dans ce manque d'infrastructures de divertissement, nous déplorons également l'absence des espaces verts. Les autorités municipales ignorent jusqu'à l'heure actuelle l'importance des jardins publics. A part Mutsamudu où existe un minuscule lieu vert, le jardin de Mrony, les autres villes en sont dépourvues. La capitale n'est pas aussi épargnée par des problèmes énormes remettant en cause son importance. En effet, le jardin de Mrony, comme son nom l'indique se retrouve à côté d'une rivière qui traverse la ville. La mauvaise habitude de verser les ordures ménagères dans cette rivière ne fait que nuire à la qualité du Jardin. Dans l'ensemble, les villes sont dépourvues de lieux de divertissement.

Les jeunes passent une vie ennuyeuse et pour le comprendre, il faut voir l'importance des places publiques créées partout.

2. Encombrement des milieux publics

Les Comoriens ont hérité dans leur histoire une valeur traditionnelle liée à l'importance des places publiques. Ces milieux attirent beaucoup de personnes surtout les jeunes. Ils remplacent les espaces verts et les autres endroits d'épanouissement. Dans chaque quartier de la ville, on réserve une place pour la rencontre des habitants. Si à la Grande Comore, on parle de « Bangwe », à Anjouan nous avons les « Pangahari ». Dans la plupart des cas, on les retrouve au centre des médinas. Ils sont aménagés à la perse avec des sièges en ciment. Cette forme d'urbanisme traditionnelle héritée des Arabes présente moins de ressemblance avec les aspects de la politique moderne d'aménagement urbain. A l'intérieur d'un quartier, une place publique est créée soit à côté d'une mosquée soit au croisement de nombreuses ruelles. Dans les deux cas l'usage du passage est sérieusement compliqué.

Les places publiques sont caractérisées par plusieurs principes :

- -seuls les hommes sont autorisés à siéger ;
- -interdiction aux femmes de passer aux environs immédiats ;
- -hiérarchisation des éléments sociaux et exclusion des personnes étrangères ;
- -lieu de prise de décisions sociales ;
- -espace récréatif

En dehors des « Pangahari » les grands arbres des villes jouent le même rôle social. Entourés de béton à leur base, ces arbres géants sont souvent munis d'éclairage.

Les jeunes les entretiennent afin de solliciter toujours leurs ombrages. Sans trop vouloir entrer dans des détails anthropologiques, nous soulignons tout simplement que ces arbres sont aussi utilisés comme lieux de culte. Il est toujours dit qu'un esprit habite les grands arbres ; il faut veiller à leur respect.

Dans chaque ville existe une place publique sous l'ombrage d'un arbre ayant une vocation culturelle. A Mutsamudu tout comme à Ouani nous retrouvons les places publiques respectives de « Mgnambajou » et de « Msirojou » qui sont toujours animés par des jeunes. Ces espaces sont des lieux de discussions et de débats politiques créant de problèmes de tapage pour la population environnante. Ces arbres de palabres apportent donc de fortes nuisances à la sérénité des quartiers.

Par ailleurs, le chômage est aussi indirectement observé dans la multiplication des ces milieux publics. Des jeunes n'ayant pas de travail et rejetés par les autres milieux de divertissement, préfèrent se réunir d'une façon continue sur les places publiques. A côté d'une

forte discussion, des jeux de cartes, de dominos et autres l'animent de telle sorte que tout est en effervescence. Ces regroupements finissent dans la plupart des cas par des bagarres.

Ils entraînent également des comportements de lassitude chez les jeunes qui préfèrent y venir pour animer des débats stériles plutôt qu'aller chercher à travailler. Un absentéisme des fonctionnaires est aussi noté dans les différents services au profit de ces lieux publics. Les autorités locales ont grandement intérêt à s'interposer sur le fonctionnement de ces milieux comme cela a été fait pendant le régime d'Ali Soilihi. Cet ancien chef d'Etat révolutionnaire avait vigoureusement réussi à interdire tout regroupement sur les milieux publics pendant les heures ouvrables.

IV Situation économique des villes

L'économie dont il est question dans ce point se limite sur quelques secteurs assurant aussi les grandes fonctions des villes.

La ville de Mutsamudu reste peu développée malgré son port placé sous le rôle d'un poumon de tout un système. L'aéroport de Ouani, la seule importante fonction de cette ville sera examiné afin de voir en quoi il pourrait constituer un secteur clé sur le plan économique.

1. Mutsamudu, une capitale peu développée

1.1. Le Port de Mutsamudu

1.1.1. Cadre géographique et technique du site

Installé depuis 1978 sur la côte Nord Ouest de l'île, le port de Mutsamudu demeure le plus important de l'union des Comores en eau profonde. Ce port est traversé par une rivière MRO Mutsamudu qui prend sa source au Mont Ntringui, le point culminant de l'île. Avec le caractère montagneux de l'île, cette rivière prend une pente régulière avant de se plonger dans le bassin du port. Les dégâts causés par ces rivières sont énormes, nous en reviendrons.

Le port a bénéficié d'une position centrale par rapport à l'ensemble de l'archipel et par rapport au canal de Mozambique. Ce double avantage fait de Mutsamudu, un véritable port où s'effectue la grande majorité des transactions portuaires de l'archipel. Il est le seul port du pays dont les capacités lui permettent de recevoir à quai des cargos de grande taille. Moroni et Fomboni sont destinés à être des ports secondaires. Toutes les marchandises doivent d'abord être déchargée à Mutsamudu avant d'être acheminées par petits bateaux aux autres îles. Il se pose un échelonnement de temps qui accuse des retards pour l'arrivée des cargaisons dans les petits ports. Si les activités de batelage s'effectuent normalement à Mutsamudu, le cas de Moroni présente des conditions peu appréciables. Le port de ce dernier est limité par une jetée de quelques centaines de mètres où peuvent seulement débarquer des navires de moins de 3,3m de tirant d'eau. A maintes reprises, des grands bateaux ont échoué dans le port à marée basse. Ces

bateaux de grande capacité sont obligés de rester au large. Des boutres mis à la rame vont assurer dans des conditions pénibles la descente de la marchandise sur le terre-plein.

Dans ces conditions, Mutsamudu bénéficie pour l'ensemble du pays un choix privilégié pour la majorité des opérations portuaires. L'endroit où s'installe le port offre une nature très magnifique avec une vaste baie protégée par les vents du Sud Ouest. Les eaux y sont très profondes par rapport à celles des autres ports de l'archipel, soit plus de dix mètres de profondeur permettant de recevoir de bateaux de grands tonnages.

Mutsamudu constitue donc un port d'éclatement et de transbordement dans la zone. Il dispose d'infrastructures de grande importance. A l'entrée du port, nous avons une jetée principale de 173 mètres de long et de 900 mètres de tirant d'eau. Le terre-plein couvre une superficie de 4 ha destinée à un stationnement de nombreux conteneurs avec sécurité. Le déchargement des hydrocarbures s'effectue à partir d'une petite plate-forme en eau profonde servant d'appontement pétrolier. Un ensemble d'engins renouvelables assure la manutention et la sécurité du port.

En un mot, le port de Mutsamudu possède des conditions techniques et sécuritaires plus ou moins optimales avec une tarification quasi gratuite en matière de transbordement. Cependant, des défaillances apparaissent.

1.1.2. Les faiblesses du port de Mutsamudu

Mutsamudu a été privilégié dans le choix d'un site portuaire pour l'unique raison de ses moindres coûts d'investissement. La présence d'une rivière qui le traverse aurait pu influencer une autre option. Le souhait de remplir une fonction aussi capitale importait beaucoup plus sur les dégâts matériels que la rivière pourrait causer. Les problèmes posés par un cours d'eau dont l'embouchure est le bassin du port, ne cessent de s'aggraver au cours de la dernière décennie. Les études préliminaires réalisées par les concepteurs de ce port, avaient sous estimé les solides susceptibles d'être charriés par la rivière. Or, les constats montrent que les charges ne sont pas négligeables.

Des études hydro sédimentaires menées par des organismes privés révèlent des valeurs importantes de transport de solides, soit un apport annuel qui se situe entre 2500 et 3000m³. Nous rappelons encore une fois qu'en plus des matières végétales et des sédiments arrachés depuis le sommet du mont Ntringui, il faut ajouter une quantité énorme d'ordures déversée par les Mutsamudiens. Tout cela ne fait que participer à l'enfouissement du port. La déviation de la rivière aurait dû faire l'objet d'une sérieuse étude préliminaire. Cette déviation était envisageable sur deux voies : l'une devrait s'ouvrir sur la rive gauche, l'autre sur la rive droite. Aujourd'hui, les coûts liés à un tel aménagement, exigent de gros moyens matériels et financiers. La situation se complique avec la construction de nombreux bâtiments aux environs proches des deux rives.

La permanence de la rivière à l'intérieur du port nécessite un entretien périodique afin de maintenir une profondeur adéquate. Il faudrait mettre en place une entreprise privée dont la tâche serait d'assurer des dragages permanents. Faute de moyens, le pays ne peut pas entreprendre ces travaux.

La retenue des corps solides à partir d'un barrage piège aménagé en amont des rivières pourrait être une solution moins coûteuse. Ainsi, la rivière cessera de déverser de matériaux dans le port qui ne feront que diminuer sa capacité d'accueil. Là encore, un autre travail permanent devra être assuré pour enlever les matériaux retenus dans les pièges afin de préserver leur efficacité.

A tous ces problèmes causés par le Mro Mutsamudu, s'ajoutent d'autres défaillances techniques. La SOCOPOTRAM (Société Comorienne des Ports et des Transports Maritimes) nous dévoile l'insuffisance des équipements. En dépit de l'importance du port en eau profonde, il manque de service de radiocommunication maritime. Les moyens de communication entre les navires et les services correspondants sur terre sont techniquement dépassés et inadéquats. La communication devrait se faire par voie radio électronique pour la sécurité de la navigation.

Une telle sécurité permettra d'accroître le trafic maritime. L'émission des bulletins météorologiques par la même radio pourrait améliorer les mouvements des navires et éviter les pertes de vies humaines et de biens en mer.

Pour finir sur ce point, nous pourrions dire que le Port de Mutsamudu n'est pas suffisamment équipé bien qu'il constitue malgré tout un poumon économique. L'importance des transactions liées aux débarquements des marchandises a fait de Mutsamudu une capitale commerciale.

1.2. Mutsamudu, une ville commerciale

Mutsamudu, tout comme d'autres villes côtières, a reçu une influence commerciale remontant depuis l'époque des chiraziens dans le pays. Le système commercial adopté par ce peuple colonisateur fut le troc. Il n'a pas tardé d'imprégner de nouveaux éléments avec l'introduction de l'or comme monnaie d'échange pour les plus importantes transactions. Ainsi, des produits manufacturiers arrivèrent de l'étranger. Aujourd'hui on parle d'un commerce au sens d'une économie moderne dont les exportations et les importations sont les termes de référence. IL s'agit donc d'un commerce national qui devient la base de diverses filières.

Le commerce est un secteur brassant des revenus importants dans le tertiaire. Il représente 50% du PIB (Service du Plan). Il nous est certainement difficile d'apporter aux lecteurs des éléments précis sur Mutsamudu et sur d'autres villes, ce, d'autant plus que les données qui touchent le domaine commercial existent d'une façon globale pour l'ensemble du pays.

D'une manière générale, les Comores accusent une balance commerciale négative. Les exportations se limitent uniquement aux quelques produits (vanille, Girofle, ylang-ylang, coprah)

encore moins compétitifs sur les grands marchés internationaux. Le pays n'arrive pas jusqu'à nos jours à élargir la base de l'économie et nous assistons à une détérioration des termes de l'échange. Parmi les quatre produits de rente précités, la vanille et le clou du girofle prédominent les transactions. Ils représentent respectivement 64% et 16% des recettes.

Dans le domaine des exportations, Mutsamudu occupe une place de premier choix pour le cas d'Anjouan. La capitale constitue une plate-forme des spéculations de la vanille et des huiles essentielles. La cueillette des produits se réalise hors de Mutsamudu d'autant plus que la ville n'offre aucune vocation agricole.

Certaines opérations qui vont de l'échaudage¹ au séchage en passant par l'étuvage² sont exécutées par les paysans pour le cas de la gousse de vanille. Les véritables collectes se font dans la capitale où se sont installés les grands négociants. Les petits collecteurs qui se trouvent dans les villages où les cultures de rente existent, apportent leurs produits à Mutsamudu pour le compte de leurs grands patrons.

Des établissements commerciaux tels que Mamadaly s'occupent de l'exportation des gousses après le calibrage³ et le conditionnement qui sont les opérations finales. Certains paysans préfèrent quitter leur village d'origine pour venir vendre eux-mêmes dans la capitale leurs produits en espérant des prix meilleurs.

Les Comores exportent jusqu'à 150 tonnes de vanille marchande et Mutsamudu reste le premier port exportateur.

Nous avons juste pris le cas de la vanille puisqu'elle constitue l'essence la plus spéculée dans le pays. De plus, elle connaît moins de fluctuation de prix que les autres produits. Le paysan peut vendre entre 3000 et 5000 Fc le kilo de vanille. Le même paysan peut aussi vendre chez un collecteur ses clous de girofle mais avec un prix qui varie entre 150 et 2500Fc. Cette extravagante variabilité des prix pouvant aller du simple au quintuple dépend d'une part de la non réglementation de la filière et d'autre part du contexte international sur lequel sont opérées les règles commerciales.

L'Union des Comores fait promouvoir une économie tournée vers l'extérieur et que Mutsamudu constitue d'une manière évidente la plaque tournante des activités commerciales. Il rayonne son influence dans toute l'île grâce à son développement commercial lié à l'entrée massive des produits importés.

¹ Une opération qui consiste à immerger des paniers contenant des gousses de vanilles vertes dans une eau chauffée à 65°. L'émersion prend seulement trois minutes et permet l'arrêt de toute végétation.

² Les gousses sont déposées dans de grandes caisses afin d'éviter toute déperdition de chaleur pendant 12 heures.

³ Classements de chaque gousse selon la mesure sur une table de calibrage.

1.2.1. Du commerce intérieur.

Les Comores importent jusqu'à une valeur de 4,5 milliards de francs comoriens pour les denrées alimentaires, soit 35% des importations enregistrées par les services des Douanes en 2005. Les autres importations concernent les produits textiles et les biens d'équipements. Ces produits débarquent d'abord à Mutsamudu puis acheminés vers les autres ports .Ils sont dédouanés à Mutsamudu qui constitue le fer de lance du commerce intérieur.

Tableau N°6 Enregistrements des produits importés (en tonnes) par le port de Mutsamudu (2001-2003)

	Quantité en tonnage et % 2001	Quantité en tonnage et % 2002	Quantité en tonnage et % 2003
Riz	19497 (44,08%)	25967 (41,2%)	11488 (20,38%)
Sel	530 (1,19%)	723 (1,14%)	1072 (1,90%)
Lait	101 (0,22%)	205 (0,32%)	165 (0,29%)
Viande	183 (0,41%)	298 (0,47%)	321 (0,56%)
Huile végétale	459 (1,03%)	436 (0,69%)	597 (1,05%)
Farine	740 (1,67%)	1533 (2,43%)	1800 (3,19%)
Sucre	240 (0,54%)	1705 (2,70%)	1079 (1,91%)
Sardine	46 (0,10%)	119 (0,18%)	160,5 (0,28%)
Ailes poulets	263 (0,59%)	350 (0,55%)	766 (1,35%)
Cigarette	4384 (9,91%)	1436 (2,27%)	3820 (6,77%)
Savon	308 (0,69%)	551 (0,87%)	481 (0,85%)
Ciment	15676(35,6%)	28445 (45,2%)	32211 (57,23%)
Fer	1058 (2,39%)	699 (1,10%)	1358 (2,40%)
Textile	740 (1,67%)	559 (0,88%)	1042 (1,84%)
Total	44225 (100%)	63026 (100%)	56360,5 (100%)

Source: Direction Régionale des affaires économiques d'Anjouan.

Le tableau ci-dessus fait sortir une gamme de produits qui entrent dans l'île par le port de Mutsamudu. La capitale est la première ville qui stocke la plus grande partie de la cargaison, soit 70% du total en tonnage. Les sociétés commerciales les plus fortunées telles que Etablissement Mohamed Ahmed et MaMadaly Moula ont profité de ce secteur très juteux pour réaliser de grands chiffres d'affaires. Il est difficile de parler des cas des autres villes commerciales alors qu'aucun Etablissement n'y a vu le jour, ce qui les relègue en dernière position. Ces sociétés s'implantent dans toute Mutsamudu et prennent par exemple le monopole de l'importation du riz et d'autres produits importants.

C'est donc à Mutsamudu que les autres villes et villages s'approvisionnent en denrées alimentaires et autres. Sur place, des petits commerçants de détails se développent. Tout le monde fait du commerce et la capitale est dominée par des épiceries. La plupart des habitations qui ont une façade sur les rues et ruelles font du commerce.

Cette fonction commerciale qui domine la ville ne laisse pas indifférentes les bordures des rues. Mutsamudu reste l'une des premières villes où le commerce se pratique sur les trottoirs et sur les ruelles. Des migrants ont eu les possibilités de se constituer le dernier maillon de la

chaîne commerciale pour les comptes des grands patrons. Ils envahissent les rues de la capitale avec des étalages au raz du sol. Le paysage urbain est vachement encombré par ce genre de commerce.

Enfin Mutsamudu est une ville qui répond à de multiples fonctions. Les autres villes enregistrent des taux d'activités très peu considérables, c'est le cas de Ouani qui est juste animé par son aéroport.

2. Ouani, une ville aéroportuaire.

La ville de Ouani est dotée par la colonisation, d'un aéroport rendu opérationnel depuis 1944. La première piste fut de direction Nord-Sud. Elle fut changée en 1954 en raison des incidents techniques. L'actuel aéroport est orienté d'Est vers l'ouest.

L'ouverture de cet aéroport avait comme objectif de résoudre le problème d'enclavement qui constitue l'un des handicaps majeurs au développement économique et social de l'île. La fonction aéroportuaire qu'a bénéficié la ville de Ouani devrait répondre à un moyen essentiel de promotion des relations entre les îles de l'union des Comores et les pays de la région.

Dans l'ensemble, on ne compte que trois aéroports répartis dans les trois îles. Seul Hahaya de la Grande Comore constitue un aéroport de vocation internationale. Il accueille les gros porteurs sur une piste de 2800 mètres de longueur. Le troisième aéroport, celui de Fomboni à Moheli, est le plus faible en capacité. Son rôle est juste limité sur la desserte de l'archipel avec de petits avions de genre Fokker 27.

La ville de Ouani possède donc le second aéroport du pays avec ses quelques 1200 mètres de piste. Cependant, l'infrastructure accuse un état peu satisfaisant pour un développement économique de la région et de toute l'île. La ville aurait trouvé grâce à cette infrastructure un rayonnement de grande importance si de grands moyens d'investissement avaient été mis en oeuvre. Le nombre limité des avions utilisés par l'aéroport ne permet pas une augmentation du trafic aérien. Le fret aérien n'a comme destination que les autres îles et deux pays étrangers, Madagascar et Zanzibar ; ce qui assure quelques centaines de tonnes par an. Il y a peu de marchandises qu'on débarque ou qu'on embarque à l'aéroport. Les taxes prélevées auprès des compagnies locataires sont négligeables et profitent très peu au développement de la région.

En matière de sécurité, l'aéroport manque d'équipements adéquats. Il n'est pas, par exemple, équipé de balises. Les activités de l'aéroport sont contraintes d'être interrompues dès la fin de l'après-midi, ce qui diminue grandement le trafic. En cas d'une situation urgente qui plonge les activités dans la nuit, l'usage des moyens caducs se fait recours.

Des véhicules sont par exemple disposés aux abords de la piste afin de servir de signaux pour l'atterrissement d'un appareil. Sinon, du feu est allumé pour jouer le même rôle.

L'inexistence d'un groupe électrogène d'une capacité de 25 KVA et d'une voiture anti-incendie agrave les conditions de sécurité aéroportuaire. En cas d'un crash en mer, aucun bateau de type Zodiac n'existe pour des services de secours.

Le plus grand problème que connaît l'aéroport de Ouani serait le débordement des eaux de mer. Le ramassage sauvage du sable met gravement en danger la sécurité de cet aéroport. Les eaux de mer peuvent monter jusqu'à quelques dizaines de mètres de l'extrême ouest de la piste, ce qui va être plus grave encore avec le réchauffement de la planète qui provoquera la remontée du niveau de la mer.

Tous ces problèmes handicapent et diminuent les possibilités du trafic de l'aéroport. Ce dernier joue dans une moindre mesure un rôle d'intérêts éco-touristiques car malgré l'aspect insulaire d'Anjouan, l'île est reconnue comme étant un jardin botanique remarquable et un aquarium tropical intéressant.

3. Domoni, une ville régionale.

Située sur la côte Est à 35 kilomètres de Mutsamudu, Domoni reste la seule ville de la région. La région de Domoni s'étend de Bambao au centre de l'île jusqu'à l'extrême sud de Nyumakelé, la zone la plus déshéritée d'Anjouan. Cet arrière pays fait vivre la grande majorité de la population de l'île. La ville elle-même compte 16.887 habitants sur un total de 54.217 pour la région, soit 30% de la population régionale. Cette ville joue un rôle polarisateur avec ses quelques infrastructures urbaines. Parmi elles, nous pouvons citer l'hôpital ayant une renommée chirurgicale et le lycée qui est le deuxième de l'île.

La ville est fortement touchée par la migration du fait de sa proximité avec la plus vaste zone de Nyumakelé. Ce grand foyer de peuplement, grand réservoir électoral pour certains politiciens, se vide au profit de Domoni. En dépit de l'importance de cette ressource humaine, la ville de Domoni est tributaire d'une migration entraînée par une intense érosion rendant les terres peu fertiles et provoquant la pauvreté des paysans de la région. L'agriculture est aléatoire sur les pentes fortes. Les pluies sont souvent fortes et l'érosion est intense surtout dans une région montagneuse où les pentes sont souvent dénudées par la déforestation incontrôlée. Cette unique ville du versant oriental de l'île subit fortement une migration continue. De ce fait, des quartiers populaires se développent avec souvent un phénomène de ruralisation sans précédent. L'incapacité de la ville d'orienter cette main-d'œuvre vers un marché de travail protégé, engendre la prolifération des petits métiers.

Chapitre VI: Etude de l'habitat et niveau d'équipement de base

Ce présent chapitre va analyser les résultats qui concernent le volet habitat. Il a, entre autres, pour but de décrire et d'évaluer les principales conditions de logement dans les villes anjouanaises.

La morphologie de l'habitat, les matériaux de construction et le statut d'occupation tels seront les thématiques de ce sixième chapitre. Ces indicateurs nous permettront d'avoir davantage une vision de la situation socio-économique des citadins influant sur l'état des villes. Pour pouvoir mieux comprendre la situation de l'habitat, nous allons adopter le concept « de l'unité d'habitation ». Il est défini comme « un local d'habitation occupé ou non et ne communiquant pas avec un ou plusieurs autres locaux voisins ».

I. Morphologie de l'habitat et ses caractéristiques.

La morphologie de l'habitat comorien se distingue, en général, par une typologie d'unités d'habitations. La taille de ménage et le nombre de pièces sont des caractéristiques dépendant de la catégorie d'unité.

1. Typologie d'unité d'habitation

L'habitat aux Comores revêt des particularités qu'il convient de classifier en deux catégories d'unités et cela, quel que soit le milieu. On parle d' « unité principale » et d' « unité secondaire ». La première unité est la plus importante. Par contre la seconde connaît des valeurs plus ou moins marginalisées.

1.1. Unité d'habitation principale

L'unité principale est le cadre de vie de toute une famille. Elle abrite à la fois un couple nucléaire et sa progéniture. Elle est en quelque sorte le bien ou la propriété de la femme que ses parents lui avaient construit pour son mariage. Nous rappelons que la société Comorienne est de genre xérolocal. La femme, en se mariant, est obligée de se faire une habitation afin de pouvoir recevoir le mari.

Cette catégorie d'habitation occupée par le jeune couple est la plus répandue dans les villes. Elle est l'habitat urbain qu'un grand nombre de citadins cherchent à s'en procurer.

Ces habitations principales augmentent avec la progression de la population.. Le nombre d'habitations principales est passé de 61.671 en 1980 à 71.045 en 1991 pour l'ensemble du pays, soit un accroissement de 15% pour la décennie.

Anjouan est classée deuxième île en matière d'unités d'habitations principales. L'unité principale occupe 70% des habitations et abrite 86,5% de la population totale. Une différence

moins criante se manifeste entre la proportion des habitations principales et celle des habitations secondaires pour le cas des milieux urbains anjouanais.

Tableau N° 7 : Répartition des unités d'habitations par île et par ville selon le type d'habitation (1995)

Ile	Unités Principales	Unités secondaires	Total
Mwali (urbain)	1916 (10,4%)	1975 (17,6%)	9891 (13,1%)
Ndzouani (urbain)	6788 (36,8%)	3617 (32,2%)	10405 (35,1%)
Ngazidja (urbain)	9718 (52,8%)	5632 (50,2%)	15350 (51,8%)
Total	18422 (100%)	11224 (100%)	29646 (100%)

Source : Direction Générale de la Population

Par rapport à l'ensemble des habitations urbaines au niveau national, les villes anjouanaises sont classées en deuxième position en ce qui concerne les unités principales. On compte 6788 unités principales dans les milieux urbains de l'île sur un total de 18 422 pour toutes les villes de l'Union des Comores.

Dans cette île, le taux de nuptialité est très important. Ce qui a favorisé la multiplication des unités principales.

1.2. Unité d'habitation secondaire

Les paysages urbains d'Anjouan entremêlent toutes les catégories d'unités d'habitation. L'unité d'habitation secondaire gagne aussi les villes. Elle se distingue de son éloignement par rapport à l'habitation principale. L'habitation secondaire abrite des jeunes garçons ayant atteint l'âge de 15 ans. A cet âge le garçon se veut indépendant de ses parents et évite d'habiter avec ses soeurs. Les habitudes du pays n'autorisent pas les garçons de se loger dans une habitation principale. L'individu masculin reste donc condamné à passer une partie de sa vie dans une habitation secondaire dès sa puberté jusqu'à son mariage.

Parmi les résidents des unités secondaires, nous citerons les hommes divorcés. L'homme à l'état d'une déstabilisation conjugale quitte le foyer familial et s'installe dans une habitation secondaire généralement de type précaire.

Les unités secondaires augmentent en nombre au même titre que les unités principales. Au niveau de l'ensemble du pays les unités secondaires ont été estimées en 1995 à 46423. L'île d'Anjouan en compte à elle seule 13.470, soit 29% des habitations totales. Elles sont, plus nombreuses en ville qu'en milieu rural. Les habitations secondaires représentent en milieu urbain d'Anjouan 32,2% des habitations. La forte jeunesse et la mobilité des couples jouent un rôle important dans la progression des unités secondaires dans les villes. Une part non négligeable de la population urbaine loge dans des unités secondaires. En terme réel, 13,6% des Anjouanais

vivent dans des habitations secondaires et le tiers de ces individus sont des citadins. Cette forte progression d'unités secondaires devrait constituer un sujet préoccupant pour les autorités locales.

Quant à la morphologie des unités secondaires, elle est tributaire de deux situations. La première consiste pour les jeunes à occuper une vieille maison abandonnée. L'habitation est dans ce cas en dur. La dégradation du toit et des murs a contraint la famille à abandonner l'habitation. Des jeunes en quête de lieu d'habitation s'y installent en effectuant quelques réhabilitations bien que les risques d'écoulement soient énormes.

La deuxième est la construction d'une case en végétale. Là encore, les risques d'incendies existent. Ainsi, toutes les habitations secondaires sont des occupations à haut risque. Elles dégradent aussi les paysages urbains avec leur état de délabrement.

2. Taille des ménages

Le contexte démographique galopant influe sur la taille des ménages estimée à 5,8 personnes pour l'ensemble du pays en 2004. En général, les îles sont marquées par une faible différenciation. Par comparaison, le nombre de personnes par ménage est de 5,7 pour Mwali contre 5,9 pour la Grande Comore. Anjouan se place en position intermédiaire.

Nous précisons aussi que l'importance de la taille des ménages est peu variable selon le milieu. Le nombre de personnes par ménage aurait pu être très élevé dans les zones rurales. Mais il est plus bas en raison de l'exode rural intense.

Il faut noter que la taille des ménages dépend de plusieurs situations :

- la catégorie de l'habitation dans lequel vit un groupe ;
- l'importance des pièces composantes ;
- le niveau de vie du groupe (ménage riche, pauvre ou moyen) ;
- le type de ménage (nucléaire, monoparentale élargi) ;
- le niveau d'instruction des couples (augmentation de la natalité à cause de l'ignorance)

Le type de ménage et l'identification de la personne qui le dirige, ont des rapports très étroits avec la taille de ménage. Cette dernière dépend surtout du fait qu'un ménage soit mono-parental¹ nucléaire² ou élargi.

¹ Un seul parent avec ses enfants sans autres membres.

² Deux parents avec leurs enfants sans autres membres.

Tableau N°8 : Taille des ménages selon le type et le sexe du chef qui le dirige à Anjouan

Paramètres : Sexe / chef de ménage	Type de ménage			
	Monoparental	Nucléaire	Elargi	Ensemble
Taille moyenne	3,8	5,8	6,7	5,8
Chef ménage masculin				
* Taille moyenne	3,5	5,8	7,0	6,2
* Pourcentage	2,3	64,4	33,2	100
Chef de ménage féminin				
* Taille moyenne	3,9	4,9	5,0	4,4
* Pourcentage	51,8	11,4	36,9	100

Source : EIM 2004

Le tableau ci-dessus nous donne la taille des ménages qui est de 3,8 pour les ménages monoparentaux contre 6,7 pour les ménages élargis. La famille nucléaire comptabilise 5,8. Selon le sexe de la personne qui dirige le ménage, nous observons que les ménages gérés par une femme abritent en moyenne 4,4 personnes contre 6,2 individus dans ceux qui ont à leur tête un homme et ce, quel que soit le type de ménage. Un ménage élargi porte le plus grand nombre de personnes puisqu'il intègre d'autres membres issus d'un autre ménage.

3. Nombre de pièces

En général, les unités d'habitation comoriennes sont très peu limitées en nombre de pièces. En moyenne, elles sont composées de deux pièces. Une grande différence se remarque entre les habitations principales et les habitations secondaires.

Il est évident que la dimension des habitations principales est très importante que celle de l'autre catégorie. Le nombre de pièces est en moyenne de 2,3 pour le premier cas contre 1,7 pour le deuxième. Nous remarquons selon les statistiques de la Direction Générale de la Population, qu'il y a dans les dernières décennies une amélioration de l'habitat à Anjouan. Il y a eu par exemple une diminution de la proportion des unités principales ayant deux pièces au profit de celles ayant quatre pièces. Les unités ayant deux pièces diminuent de 62,5 à 38% alors que celles d'au moins quatre pièces ont augmenté. Il en est de même pour les unités ayant six pièces qui ont connu une légère augmentation. Cette amélioration remarquable est surtout observée dans les villes.

Le nombre des pièces d'une habitation est aussi tributaire de plusieurs facteurs :

- la nature des matériaux de construction (végétaux, tôles durs) ;
- la surface sur laquelle est bâtie l'habitation (50mètres carrés : maison type-50) ;
- le statut du propriétaire de l'habitation (villa, simple maison, maison précaire) ;
- la localisation de l'habitation dans la médina ou dans les nouveaux quartiers.

En ce qui concerne les unités secondaires, le nombre de pièces est presque figé. Par rapport aux autres îles, Anjouan se place en dernière position en matière de nombre de pièces pour la catégorie des unités secondaires.

Tableau n°9 : Nombre moyen de pièces à usage d'habitation et nombre moyen de personnes par unité et par île (situation 1995)

Ile	Unité principale		Unité secondaire		Ensemble	
	Pièce	Personne	Pièce	Personne	Pièce	Personne
Mwali	2,1	4,8	1,8	1,9	2,0	3,7
Ndzouani	2,0	5,4	1,5	2,3	1,8	4,6
Ngazidza	2,6	4,9	4,8	2,5	2,2	3,9
Ensemble	2,3	5,1	1,7	2,4	2,1	4,1

Source : Direction Générale de la Population

Le nombre de pièces observé à Anjouan est inférieur par rapport à celui des autres îles et cela quelque soit la catégorie d'habitation. Pour ce qui est des habitations secondaires, le nombre limité des pièces est lié aux choix des jeunes. Ces derniers préfèrent s'organiser à deux personnes pour construire une habitation d'une seule pièce. Comme il s'agit d'une habitation traditionnelle pour la plupart des cas, elle est moins importante à cause de la fragilité des matériaux.

II. Matériaux de construction des unités d'habitation

L'habitation comorienne est, d'une façon générale, distinguée selon la nature des matériaux de construction. Il existe toute une gamme d'éléments de construction.

Les Comoriens s'en servent selon le choix et le niveau de vie pour la construction des murs, du toit et du sol. Le propriétaire d'une maison utilise dans sa construction les matériaux qui lui sont disponibles. Les moyens financiers déterminent dans une grande mesure le choix de matériaux de construction.

1. La nature des murs

L'utilisation des matériaux modernes tels que le ciment et les tôles est très fréquente pour la construction des murs. Il s'agit dans un premier temps des murs en dur. Dans les villes, les unités d'habitation principale sont à 45,5% construites en dur. La technique ancienne consistait à ériger des murs entièrement construits en pierre avec du mortier de chaux et de sable. Il s'agissait plus exactement des pierres basaltiques qui composent la maçonnerie pour des murs en moellon.

Dans toutes les médinas de l'île, les vieilles constructions témoignent l'acquisition de cette technique héritée des Arabes et des pays Est africains. Très traditionnelles, ces techniques consistaient à façonnier des pierres taillées et appareillées pour des fins décoratives des murs.

L'introduction des éléments modernes tels que le ciment et l'arrivée des techniciens en bâtiment ont permis aux bâtisseurs de révolutionner la technique de construction des murs en particulier.

En effet, le ciment se vulgarise et devient à l'heure actuelle le deuxième produit importé dans le pays.

Le ciment est utilisé dans la fabrication des parpaings. Le mode de production de l'habitat actuel fait appel à une technique de chaînage des briques constituant les murs en dur. Les pierres basaltiques sont juste utilisées au niveau de la fondation, d'autant plus que les carrières se raréfient.

Cependant, il faut noter l'idée que la feuille couvre une grande proportion des murs des habitations. Dans les villes, les unités secondaires sont majoritairement construites en matériaux non durables ainsi que certaines habitations principales. Dans les quartiers populaires, les unités d'habititations en murs de feuilles aussi bien principales que secondaires prédominent. La cherté du ciment et du sable ainsi que la main-d'œuvre poussent la basse couche à utiliser seulement des matériaux végétaux dans la construction des murs.

Les cases en végétal encore présentes dans les paysages urbains représentent des techniques très anciennes. Elles sont héritées des Indonésiens et assimilées à des techniques locales. La construction des murs en végétal consiste à poser d'abord une armature de piliers disposés d'une façon verticale et horizontale. Une première couverture est faite à partir de folioles de cocotiers entrecroisées et au tressage souple (mbagua localement). D'autres folioles de cocotier mais cette fois-ci au tressage serré (mtsevè) vont être superposées sur le cadrage pour ainsi constituer le mur finalisé. D'autres matériaux entrent également dans la construction des murs en végétal. Ils peuvent être faits en torchis et en pisé constituant une technique intermédiaire entre les murs en végétal et ceux en pierres.

2. La nature des toits

Les toits des habitations comoriennes sont soit en béton armé ou en béton traditionnel soit en paille ou en tôle.

En ce qui concerne le toit en béton, les habitations urbaines en sont plus ou moins couvertes. La technique ancienne fait sortir des bétons traditionnels à base de pierres, de chaux et de sable. Les toitures en béton traditionnel se complétaient avec du bois dur. Le béton est supporté par ces bois tenus horizontalement pour faciliter le remplissage des pierres. Une couche d'enduit va être ensuite appliquée sur les pierres agencées fortifiant ainsi le béton. La technique de béton traditionnel est remplacée aujourd'hui par la technique de béton armé. Le fer est introduit dans le béton. Le ciment et le sable sont techniquement équilibrés et mélangés pour

remplir le quadrillage en fer. La plupart des habitations urbaines sont faites avec ces bétons armés modernes.

Tableau n°10 : La répartition (%) des unités d'habitations principales selon les matériaux du toit (1995)

Matériaux	Mwali	Ndzouani	Ngazidja	Comores		
				Urbain	Rural	Total
Béton armé	3,3	22,3	7,7	23,2	10,7	13,9
Béton traditionnel	0,8	3,1	2,4	4,4	2,0	2,6
Tôles	15,1	15,3	60,4	37,9	37,5	37,7
Pailles	79,5	55,2	28,7	32,8	47,3	43,5
Autres	1,3	4,1	0,8	1,6	2,5	2,3
Total	100	100	100	100	100	100

Source : Direction Générale de la Population

Le tableau relatif au type de toiture montre qu'Anjouan est l'île qui fait ressortir le plus d'habitations en béton armé. Si 23,2% des habitations urbaines sont en béton armé pour l'ensemble du pays, les villes anjouanaises enregistrent la plus forte proportion. Dans cette île, un grand nombre de propriétaires de maisons envisagent une élévation en étage nécessitant une toiture en béton armé. Les villes bénéficient de peu d'espaces pour l'extension. Des problèmes de terrains se posent à cause des contreforts montagneux très proches de la mer.

La toiture des habitations urbaines est faite également de tôles et de pailles. La technique de double pente est souvent adoptée à partir des tôles par des propriétaires n'ayant suffisamment pas de moyens. Les habitations se trouvant au deuxième étage d'un immeuble sont souvent couvertes en tôles. La tôle peut aussi couvrir une maison mixte dont les murs sont soit en végétaux, soit en dur. Les habitations couvertes en tôles sont estimées à 37,9% dans l'ensemble des villes comoriennes. Les villes d'Anjouan y participent certainement à une faible proportion puisque 15,3% seulement des habitations de toute l'île ont la toiture en tôle. Si la tôle est peu utilisée à Anjouan, la paille occupe en revanche le premier rang des matériaux utilisés dans la toiture.

La technique de double pente est aussi adoptée avec les feuilles. Certaines villes de cocoteraie comme Ouani enregistrent plusieurs maisons en toiture végétale, ce qui ramène à 55,2% les habitations couvertes en paille pour l'île d'Anjouan. L'habitat de type rural existe encore dans les paysages urbains avec toutes les conséquences que cela peut comporter. La sécurité d'un bon nombre de citadins vivant sous une toiture en feuilles est fortement remise en cause face aux intempéries et aux risques d'incendies. L'environnement est aussi victime de l'utilisation de

ces matériaux végétaux. Les cocotiers souffrent dans leur floraison et cela pourrait aussi contribuer au manque de noix de coco qui commence à se poser actuellement dans l'île.

3. La nature du sol

A Anjouan, le sol en ciment, en terre, en carreaux et en mixte représentent respectivement 32,2%, 64,7%, 1,2% et 1,9% des cas pour les habitations principales.

En général, les habitations dont le toit est en béton et les murs en dur, ont des sols en ciment ou en carreaux. Certains ménages peuvent également améliorer leur habitat en faisant un parquet en ciment même s'il s'agit d'une habitation précaire.

Sinon, la terre battue est la plus répandue et les villes n'en sont pas épargnées. Le manque de moyens financiers ne permet pas à de nombreuses familles de faire un parquet en ciment. Plusieurs habitations restent sans plancher sinon des matériaux de toutes sortes sont utilisés. Il suffit des fois, de creuser de la terre et la compacter avec des matériaux solides pour faire du plancher.

D'autres éléments sont également utilisés notamment du gravillon et du sable. Dans tous les cas, le cadre de vie est difficile et des conséquences sanitaires pourront être fâcheuses. Ces matériaux sont vite remués et un environnement poussiéreux se crée dans l'habitation.

Par ailleurs, certains matériaux très modernes sont aussi utilisés pour stabiliser les sols. Bien que la situation soit à l'avantage des matériaux inconsistants, les carreaux sont depuis les dernières années très utilisés pour couvrir les sols. Les parquets en carreaux représentent 4% des habitations. Les habitations de plus grande taille sont les plus souvent carrelées

III. Statut d'occupation des unités d'habitations

Le statut d'occupation d'une habitation varie en fonction des occupants : propriétaire, locataire, logement de fonction et logement à titre gracieux.

1. Propriétaire

La notion de propriétaire de logement est très importante aux Comores. Selon nos enquêtes, 96,8% des unités d'habitations principales d'Anjouan appartiennent à leurs occupants. La multiplication de cette forme de statut est liée aux facteurs suivants :

- transmission obligatoire d'un lopin de terrain à construire d'une mère en fille exigée par la coutume ;
- le devoir pour les parents de construire un logement pour leur fille ;
- la pauvreté relative par rapport à la possession ou non d'un terrain à construire ou d'un logement.

En ce qui concerne les habitations secondaires, la proportion est aussi très élevée. Il est estimé à 92,2% la proportion des habitations secondaires dont le statut d'occupation est une

propriété. La construction de telles habitations n'exige pas de grands moyens, ce autant que les matériaux sont traditionnels. Le terrain sur lequel est construite l'habitation secondaire est souvent obtenu par l'occupant à titre gracieux. Des jeunes peuvent pendant plusieurs années utiliser un terrain vacant jusqu'au moment où le propriétaire est en mesure de le mettre en valeur.

Certains fonctionnaires n'ayant pas encore accédé à une vie conjugale, payent des garçons pour la collecte des matériaux et la construction de l'habitation.

2. Locataire

Le statut d'occupation de logement aux Comores se manifeste très peu au profit de la location. A Anjouan, le phénomène est encore moins observé que dans les autres îles. A titre de comparaison, c'est l'île de Ngazidja qui abrite le plus de locataires, soit 5,4% d'unités d'habitation contre 1,2% seulement pour Anjouan (Service du Plan).

En milieu urbain, les proportions d'habitations en location semblent moins significatives. Mais c'est Mutsamudu qui devient la première ville qui enregistre le plus de logement en location.

En effet, la capitale de l'île constitue un pôle d'attraction pour beaucoup de migrants. Ces nouveaux venus sont obligés de louer des habitations afin de pouvoir entretenir une activité stable.

La faible proportion des locataires pourrait s'expliquer dans les autres villes par l'homogénéité des populations d'une part et d'autre part par la faiblesse du niveau économique. A Ouani par exemple, la population est très peu mélangée et les quelques migrants qui s'y trouvent ne travaillent que dans le métayage. Ces types de migrants ne possèdent pas les moyens nécessaires leur permettant de payer les loyers.

Ainsi, ils préfèrent avoir un autre statut d'occupation, nous reviendrons. La morosité économique des villes ne permet pas aux actifs n'ayant pas de logement d'en louer. Un salarié de l'Etat n'est pas disposé de pouvoir payer mensuellement son loyer en raison des irrégularités des paiements. Ainsi, un locataire peut accumuler jusqu'à dix mois sans s'acquitter de son loyer. La maison soumise en location apporte peu au propriétaire que le contrat de bail est souvent annulé.

3. Logement de Fonction

La mise en place des logements administratifs pour les fonctionnaires est peu généralisée aux Comores. Cette situation est encore moins favorable à Anjouan que dans les autres îles. Sur 46.656 habitations existant dans l'île, la proportion de logements de fonction est de l'ordre de 0,5% et 0,8%, respectivement pour les habitations principales et pour les habitations secondaires. Au niveau des villes, on recense au bout des doigts les services qui mettent à la disposition de ses agents des logements de fonction.

A Ouani, nous n'énumérons que le service d'Aviation civile, le lycée technique professionnel et le projet CADER, les seuls services qui avaient pu mettre à la disposition des Directeurs, des infrastructures de logement. Du côté de Domoni, existent seulement à côté du lycée public quelques habitations destinées aux enseignants venant des autres régions.

Dans la capitale de l'île, quelques cités placées sur le plateau de Hombo constituent un quartier administratif.

Par comparaison aux autres villes du pays, c'est Fomboni et Moroni qui comptabilisent le plus de logements de fonction. Il est estimé à 0,6% et 2,3% les proportions respectives d'habitations principales et d'habitations secondaires pour le cas de Fomboni. A Moroni, on note 1,1% d'habitations principales et 0,6% d'habitations secondaires.

La politique de logement de fonction manque dans les villes anjouanaises. Cela est dû d'une part à l'inégale mobilité des fonctionnaires, résultat d'une mauvaise politique de centralisation et d'autre part à l'insuffisance des moyens de l'Etat. Il est à souligner enfin que les quelques logements de fonction existant dans les villes sont mal entretenus. Ils sont des fois abandonnés aux bêtes, c'est le cas des locaux du projet CADER à Ouani. Le projet a cessé de poursuivre ses activités ; les locaux deviennent des basses cours de bêtes appartenant aux gardiens.

4. Logement à titre gracieux

L'occupation d'un logement à titre gracieux est un phénomène très courant aux Comores. Dans les villes anjouanaises, le phénomène est beaucoup plus renforcé. En terme de proportion, le statut d'occupation à titre gracieux place les logements occupés en seconde position malgré leur faible proportion.

Ainsi, 1,5% d'unités d'habitations principales et 5,3% d'unités secondaires sont déclarées gracieuses par les occupants.

Plusieurs facteurs concourent à la situation de la multiplication des logements gratuits :

- une familiarité renforcée entre les Comoriens permettant les échanges des biens ;
- une multiplication des logements appartenant à des familles résidant à l'extérieur ;
- une conception sociale basée sur la hantise par un mauvais esprit d'une maison longtemps fermée ;
- la cherté des matériaux de construction ;
- la dégradation rapide des habitations nécessitant l'abandon et la recherche d'un autre logement.

En un mot, il faudrait mettre en œuvre une vraie politique urbaine permettant l'amélioration de l'habitat. La montée en puissance des proportions des logements gratuits explique dans un sens la présence de nombreux décombres dans les villes.

IV. Les équipements de base

1. Approvisionnement en eau

L'accès à l'eau potable est un problème omniprésent dans toutes les îles des Comores. L'eau constitue une dimension importante permettant l'amélioration du bien-être. Elle est vue dans des aspects aussi quantitatifs que qualitatifs dont les premiers objectifs butent sur l'assurance d'une meilleure santé de la population. L'accentuation de la crise de l'eau dépend aux Comores d'un ensemble de facteurs d'ordre physico techniques.

Anjouan est la première île ayant bénéficié des conditions hydrauliques assez normales. Des cours d'eau coulent d'une façon permanente dans l'île. Nous pouvons citer entre autres les rivières Ajoho Gegé, Moina oupetro et Mro Kokoni. Ces trois rivières sont exploitées pour approvisionner respectivement les régions de Domoni, de Mutsamudu et de Ouani.

Cependant, il faut souligner que l'approvisionnement en eau des villes se heurte à une crise majeure qui se résume par les faits suivants :

- une insuffisance d'une étude hydrologique et un manque d'expertise de forage ;
- une méconnaissance des débits des rivières exploitées pour l'alimentation ;
- une vétusté et une détérioration des réseaux d'eau existants dans les villes ;
- Des fissures au niveau des bassins de captage dont les réparations se prolongent dans le temps ;
- un tarissement périodique des cours d'eau qui rend difficile le remplissage des réservoirs de captage ;
- coupure incessante de l'eau liée à la diminution du volume d'eau dans les bassins d'accueil.

L'eau est indispensable mais elle ne profite pas à tous les habitants. Dans certains endroits urbains, la consommation en eau est inférieure par rapport aux besoins réels. Selon les mesures requises par la loi internationale, chaque citoyen du monde doit consommer trente litres d'eau par jour comme valeur minimale. Alors que dans certains endroits de l'île, la population ne dispose que de trois litres d'eau par jour et par individu.

Face à ces nombreux problèmes, les grandes villes souffrent de difficultés d'approvisionnement en eau potable. On assiste à de nombreuses modalités d'approvisionnement selon les villes.

Tableau n°11 : Modalités d'approvisionnement en eau selon les villes d'Anjouan (situation 2004)

Villes	Robinet logement	Robinet cours	Borne fontaine	Puits	Source	Eau de pluie / citerne	Camion citerne	Eau bouteille	Autre	Total
Domoni	9,4	32,8	33,9	0,0	21,1	0,0	0,0	0,0	2,8	100
Mutsamudu	64,4	9,1	8,3	0,0	6,8	0,0	0,4	0,4	10,6	100
Nyoumakélé	0,4	7,1	89,5	0,0	0,0	0,4	0,0	0,0	2,5	100
Ouani	30,6	36,5	22,6	0,0	0,0	0,3	0,0	0,3	9,7	100
Sima	21,3	27,1	41,7	0,8	8,3	0,0	0,0	0,0	0,8	100
Ensemble	26,1	22,6	39,4	0,2	5,5	0,0	0,1	0,2	5,1	100

L'île d'Anjouan se particularise par une situation assez différenciée qu'il faudrait nuancer selon les villes. Dans certains endroits, on assiste à des conditions difficiles d'approvisionnement. Le cas de Domoni est le plus frappant. La proportion des personnes qui utilisent l'eau de source (rivière, marée, lac) est très importante. Ceci représente 21,1% des ménages. De nombreux habitants se baignent, font la lessive et lavent les assiettes dans les rivières. L'eau de rivière est fortement remise en cause du fait de son insalubrité. Ces rivières sont illicitement utilisées comme lieu de dépôt d'ordures et de breuvage des bêtes. Des infiltrations nocives à la santé humaine rendent impropre à la consommation de l'eau quelque soit le genre d'usage.

Les proportions des ménages utilisant les bornes fontaines sont fortement élevées à Domoni tout comme à Sima et à Ouani.

Autre caractéristique de ce problème d'eau à Anjouan serait la demande d'eau chez le voisin. Des femmes frappent de porte à porte pour demander l'eau de robinet à ceux qui l'ont dans la cour. Ce phénomène est très répandu dans les villes grâce à la gratuité de l'eau à Anjouan. L'eau n'est pas payante dans toute l'île. « Faire priver de l'eau à son voisin relève un acte inhumain, disent les habitants ». Cependant, il faut voir les petites infractions de vol et de dérangement d'autrui liés à ce phénomène.

D'autres catégories de ménages se procurent de l'eau à partir de la pluie. Certains habitants souhaitent le passage des pluies pour récupérer l'eau du toit et la stocker dans des tonneaux ou dans des citernes. Des impluviums sont installés sur les toits des maisons pour collecter les eaux de pluie. Ces dernières sont parfois vectrices de plusieurs maladies comme le paludisme, les parasites, la typhoïde ... etc. Les citernes se trouvent souvent à proximité des fosses d'aisance traditionnelles. Des éventuelles cassures peuvent se présenter entre les deux ouvrages et une communication de liquide semble évidente. L'eau est consommée avec tous les risques sanitaires qu'elle peut comporter. La recrudescence des épidémies de tout genre est une affaire courante.

2. L'électricité, une énergie peu consommée

Parmi les besoins fondamentaux qu'une grande partie de la population réclame, figure celui de l'électricité. Il s'agit d'une dimension qui permet d'assurer un environnement propice au développement économique du pays. Cependant, l'électricité reste une énergie peu répandue dans l'ensemble de l'union des comores. Une grande proportion d'unités d'habitation fait recours à d'autres formes d'énergie. Il est estimé à 22,6% la proportion des ménages anjouanais éclairés par l'électricité contre 53,6% à la Grande Comore.

Plusieurs facteurs expliquent la non utilisation de l'électricité comme source d'éclairage. Parmi les problèmes sentis à la base, nous évoquerons en premier lieu la faible production de

cette énergie à Anjouan. Dans l'île, il existe trois stations dont la capacité de production est de 800KVA chacune, soit une puissance d'électricité totale de 2400KVA. Cette production limite la consommation par habitant d'électricité à 0,0076KVA pour une population totale de 313.785hb (2004).

La production de l'énergie est moins importante en raison d'une part de la faible capacité du matériel utilisé et d'autre part de sa mauvaise qualité. La vétusté des moteurs et du réseau de distribution entraîne énormément des pertes d'énergie. Des situations de panne des moteurs sont très fréquentes, nécessitant leur envoi à l'étranger ou l'appel d'une assistance technique venant d'ailleurs. Dans les deux cas, toute l'île peut tomber dans l'obscurité pendant plusieurs mois.

Les autres facteurs qui limitent l'utilisation de l'énergie électrique se résument par :

- la nature des stations de production (genre thermique) défavorable pour le pays ;
- l'irrégularité des importations des hydrocarbures en particulier le gasoil, indispensable pour le fonctionnement des moteurs ;
- la cherté de l'électricité (190fc / kw) à cause de la main-mise des sociétés étrangères prenant trop de marges bénéficiaires.

Les consommateurs de cette énergie électrique payent souvent le mauvais prix de ces crises avec souvent du délestage.

Sur ces entrefaites, on assiste dans le cas d'Anjouan à de nombreuses sources d'éclairage qui diffèrent d'une ville à une autre.

Tableau n°12 : Répartition des unités d'habitation (en %) selon la source d'éclairage dans les villes anjouanaises (année 2004)

Désignation	Electricité	Générateur individuel	Générateur collectif	Lampe à pétrole	Bougie/torche	Aucune	Totale
Domoni	27,8	1,1	0,0	70,6	0,6	0,0	100,0
Mutsamudu	43,6	4,9	1,9	45,9	0,4	0,4	100,0
Niyoumakelé	2,9	1,7	0,0	95,4	0,0	0,0	100,0
Ouani	31,9	1,0	0,3	65,6	0,7	0,3	100,0
Sima	10,0	1,7	2,5	85,4	0,4	0,0	100,0
Ensemble	22,6	1,6	1,3	73,8	0,4	0,2	100,0

Partout dans les grandes villes de l'île, la proportion des ménages branchés à l'électricité se trouve en dessous de la moitié des unités totales. Seule la capitale a une proportion plus ou moins élevée de branchements avec 43,6% des ménages. Cette vieille Capitale est la première ville qui a connu l'électricité. Les premiers branchements remontent à 1959, année de création de

l'EDC¹. Depuis, les citadins de la capitale se sont dotés de l'électricité au fur et à mesure que leurs conditions de vie se sont améliorées.

Dans certaines villes, l'électricité est peu utilisée, ce qui ralentit les activités économiques. Le cas le plus frappant serait celui de Sima où seulement 10% des ménages sont branchés à l'électricité. Selon le tableau ci-dessus, 85,4% des ménages de cette ville utilisent la lampe à pétrole. Cette ville de la pointe occidentale de l'île n'a connu l'électricité que très récemment. En effet, l'électricité n'a été installée que dans les villes de basse altitude généralement côtières. Il a fallu attendre l'année 1997 pour que les réseaux d'électricité gagnent les villes de hautes terres comme Sima. La situation des migrants pose aussi des problèmes énormes sur cette question de branchement électrique. Beaucoup de ménages n'ont pas d'électricité du fait qu'ils sont migrants. Ils ne sollicitent pas les services d'E.D.A² car ils occupent des terrains qui ne leur appartiennent pas. La crainte de quitter les lieux du jour au lendemain les empêche de se brancher à l'électricité.

En un mot, il est très difficile de se faire brancher à l'électricité dans les grandes villes anjouanaises. La seule possibilité de généraliser l'électricité dans cette île serait de faire recours à des stations hydro-électriques. L'île dispose des chutes d'eau en cascade qui devraient permettre l'investissement de ces types de centrale. Selon les études effectuées par la BAD³, l'île est capable de produire une énergie hydraulique d'une puissance de l'ordre de 6000KVA. Tous les coins de l'île pourront être éclairés à partir d'une énergie bon marché. L'Etat comorien a intérêt à revaloriser les chutes existantes qui n'ont été économiquement exploitées que pendant la période coloniale. Les résultats escomptés seront, entre autres, l'augmentation du nombre d'abonnés qui est juste limité à 3644 pour l'ensemble de l'île. La création d'emplois, l'amélioration de la qualité de la vie et la lutte contre les branchements frauduleux sont aussi des objectifs à atteindre.

3. Le lieu d'aisance

Aux Comores, on distingue toute une typologie de lieu d'aisance. L'ensemble se résume par les latrines (traditionnelles ou améliorées), le WC avec chasse eau, les trous ouverts et la nature.

Les types d'aisance les plus répandus dans le pays sont les latrines traditionnelles. Elles concernent 79,8% des ménages comoriens. Ces latrines traditionnelles présentent des conditions très lamentables qui peuvent affecter l'état de santé de ceux qui l'utilisent.

¹ Société d'Etat dénommée Electricité des Comores qui a ouvert pour la première fois ses portes à Anjouan en 1959. Elle a son siège dans le quartier de Hampundre à l'entrée Nord de Mutsamudu.

² Société d'Electricité d'Etat d'Anjouan.

³ Banque Africaine de Développement.

La plupart des ménages disposent de WC mais la qualité diffère. Les latrines traditionnelles, par exemple, sont souvent des foyers de prolifération de moustiques et de cafards. De plus, comme les fosses sont souvent très profondes, les matières fécales baignent dans la nappe phréatique. Les eaux souterraines peuvent donc être contaminées. Ce qui peut indéniablement entraîner des problèmes de santé publique.

Tableau n°13 : Répartition des ménages selon le type de toilette et par ville anjouanaise (en %)

Désignation	Chasse d'eau personnelle	Chasse d'eau commune	Fosse latrine rudimentaire	Fosse latrine améliorée	Trou ouvert	Nature	Total
Domoni	19,4	3,9	43,9	29,4	2,2	1,1	100
Mutsamudu	16,3	1,9	44,3	29,2	7,2	1,1	100
Niyumakelé	0,8	0,8	81,6	14,6	2,1	0,0	100
Ouani	1,7	0,3	45,5	31,9	19,8	0,7	100
Sima	3,3	2,5	20,4	57,9	14,2	0,16	100
Ensemble	8,2	1,9	47,1	22,0	9,7	0,9	100

Selon ce tableau, Domoni est la première ville de l'île qui utilise le plus de chasse d'eau. On estime à 19,4% les ménages ayant de chasse d'eau personnelle et 3,9% de chasse d'eau en commun. Dans la ville de Domoni, on compte un nombre important de grandes habitations qui ont intégré de tels moyens sanitaires. Cette ville bénéficie d'importants espaces constructibles où les possibilités de relier les sanitaires à des systèmes d'égouts semblent évidentes.

Cependant, ces moyens améliorés ne concernent que les familles aisées. Partout dans les villes, nous assistons à d'autres types de toilettes dont la qualité laisse souvent à désirer. Les fosses latrines rudimentaires prédominent dans les villes. Le tableau n°13 peut faire l'objet d'un commentaire avec les risques élevés sur la santé. Des cas aussi critiques sont observés dans les villes. Certains citadins utilisent des trous à ciel ouvert comme type de toilette.

La ville de Ouani est grandement concernée par ce type de toilette qui représente 19,2% des ménages contre 7,2% pour Mutsamudu.

La proportion des citadins n'ayant aucune toilette est moins importante. Toutefois, certains habitants sont concernés. On estime par exemple à 1,1% les ménages domoniens qui utilisent la nature comme lieu d'aisance. Cette proportion est la même pour le cas de Mutsamudu. Ce sont les plages et les rivières qui sont les plus souillées. Cette situation pourrait s'expliquer par le fait qu'une grande majorité des unités d'habitations secondaires ne possède pas de toilette. La nature d'une « vala », forme d'unité d'habitation secondaire la plus répandue dans les villes, comporte rarement un lieu d'aisance. En cas de besoin, les jeunes garçons se rendent dans leurs domiciles principaux pendant le jour, pendant la nuit ils se dirigent vers la nature. La

multiplication des unités secondaires dont le caractère précaire a été précédemment soulevé est la cause de l'inexistence de ces lieux d'aisance.

4. Le mode de cuisson

Il existe quatre sources d'énergie inventoriées pour la préparation de la cuisson. Ce sont principalement le bois, le pétrole, le charbon et le gaz. Les autres combustibles sont rarement utilisés. C'est le cas de l'électricité dont aucun ménage n'est recensé dans aucune ville d'Anjouan.

Les milieux urbains se différencient des milieux ruraux en matière de combustible pour la cuisson. Les constats montrent qu'à Anjouan, de nettes différenciations s'expriment aussi entre les villes.

Tableau n°14 : Répartition des ménages (%) selon le combustible utilisé et par ville anjouanaise

Désignation	Bois	Charbon de bois	Gaz	Pétrole	Electricité	Autre	Total
Domoni	78,3	2,9	0,6	18,3	0,0	0,0	100
Mutsamudu	52,7	0,4	1,1	45,1	0,0	0,8	100
Nyoumakelé	99,2	0,0	0,0	0,8	0,0	0,0	100
Ouani	85,1	0,3	0,1	14,2	0,0	0,3	100
Sima	92,1	0,4	0,4	7,1	0,0	0,0	100
Ensemble	80,9	0,7	0,4	17,7	0,0	0,3	100

Partout dans les grandes villes d'Anjouan, le combustible le plus utilisé est le bois. Il est donc le mode de cuisson le plus répandu de toutes les villes. On estime à 52,7%, 78,3% et 85,1% les proportions des ménages qui utilisent le bois respectivement pour Mutsamudu, Domoni et Ouani. Ce combustible n'exige pas beaucoup de moyens pour son obtention. Il est facilement ramassé aux champs par les femmes et les enfants. Sinon, il est quelque fois commercialisé au marché ou chez un particulier dans le quartier. Le prix unitaire est de 500Fc le paquet. Un paquet peut comporter jusqu'à vingt pièces de bâtons suffisants pour assurer trois jours de cuisson.

Beaucoup de migrants des villes n'ont qu'une stratégie de survie, la commercialisation du bois de feu. Les dégâts environnementaux liés à ce mode de cuisson sont inestimables. La recherche de ce combustible ligneux est à l'origine d'une déforestation massive. Les arbres sont abattus au profit du bois et les pentes souvent fortes sont devenues le théâtre d'une érosion très intense.

Sur le plan de l'urbanisme, le bois est une mauvaise source d'énergie. Il produit un très fort taux de dioxyde de carbone et noircit les toits et les murs des maisons dans la mesure où il dégage beaucoup de fumée. La grande majorité des habitations est dépourvue de cheminées sur le toit. Ce dispositif pourrait jouer un rôle important dans le transfert de la fumée vers l'atmosphère. Cette fumée, surtout quand elle n'est pas évacuée, entraîne beaucoup de malaise

pour les voisins, ce, d'autant plus que les habitations sont collées les unes aux autres. Une législation dictée par l'article 28 du code d'urbanisme et de la construction stipule qu'un dispositif d'évacuation des fumées doit se trouver sur la partie la plus élevée de tout bâtiment situé dans un rayon de 10m. Cette mesure est loin d'être appliquée dans un pays où les permis de construire ne sont même pas exigés par les autorités locales.

Plusieurs ménages urbains améliorent leurs conditions de cuisson en remplaçant le bois par le pétrole. C'est le cas de Mutsamudu où un peu moins de la moitié des ménages s'en servent. Le souci de vouloir sauvegarder les quelques lambeaux forestiers du pays a contraint le gouvernement comorien de placer les hydrocarbures sous mesure d'exonération des droits de douanes et de taxe de consommation. Ces mesures ont favorisé la consommation du pétrole qui était ramené à 125Fc le litre. Le réchaud est l'appareil de cuisson qui va avec le pétrole. Il est vendu tout comme le pétrole dans les petites épiceries à 3 000Fc. Ce matériel de cuisson se retrouve dans la plupart des cas dans les cuisines des ménages urbains.

Le mode de cuisson lié au pétrole est jugé économique par un grand nombre de ménages urbains. Une journée de cuisson peut consommer seulement un litre de pétrole. Néanmoins, les risques d'accidents sont énormes si des mesures de prudence ne sont pas prises par les usagers du réchaud. Des cas d'explosion sont souvent enregistrés dans les ménages. L'entrée de l'air dans le réchaud est la cause de nombreux accidents.

Un autre problème connu dans la généralisation du pétrole comme moyen de cuisson serait la multiplication d'une manière anarchique des points de vente de ce combustible. Ce produit de nature inflammable est vendu partout, faute de réglementation de sa commercialisation. Des locaux en conteneurs sont par exemple placés sur les bordures des rues pour la vente des hydrocarbures. A côté de ces points de vente, peuvent se trouver des gargoniers utilisant le feu pour la préparation des aliments. Des accidents incendiaires sont souvent enregistrés et n'attirent pas l'attention des autorités locales.

Les autres combustibles sont rarement utilisés dans les cuisines comoriennes. C'est le cas du charbon de bois et du gaz. Le dernier ne concerne que quelques ménages urbains dont le niveau de vie est élevé. Quant au charbon, il est rarement utilisé en raison de sa rareté et de sa cherté sur les marchés. L'insuffisance des forêts ne favorise pas sa production. Sa cherté est liée au fait qu'il faut le faire venir de Madagascar ou de Zanzibar.

L'utilisation d'un type de combustible dans la cuisson dépend du niveau de vie des ménages. Il est estimé que 63,7% des ménages riches utilisent le bois alors que les ménages pauvres et intermédiaires sont respectivement concernés à 84,9% et 72,0%.

Chapitre VII : L'incohérence des politiques urbaines

A l'instar des autres pays en voie de développement, les villes comoriennes sont loin de connaître un essor d'urbanisation moderne. A Anjouan, les paysages urbains sont en particulier marqués par des schémas ne répondant à aucune règle d'urbanisme. Le maintien des structures urbaines d'aspect traditionnel est le résultat d'une absence exagérée du rôle de l'Etat. En l'absence d'un plan d'urbanisme et de politique d'aménagement urbain, nous assistons à un développement désordonné de nos villes où les médinas dissimulent plusieurs phénomènes.

I. Le rôle de l'Etat mal assuré

1. Des Municipalités peu administratives

1.1. Des organigrammes incomplets

La municipalité est une institution nouvellement créée dans l'Union des Comores. Les mairies ne sont installées pour la première fois à Anjouan que juste après la crise séparatiste qui a secoué l'île en 1997. Les autorités séparatistes voulaient que l'île soit autonome et avaient créé des administrations pour ne pas dépendre du pouvoir central.

Le souci de vouloir faire fonctionner la machine administrative avec de nouvelles bases a malheureusement débouché à des résultats peu efficents. L'expérience a montré que tout a été exécuté d'une manière irréfléchie. L'organisation de ces mairies est affectée dès leur premier fonctionnement par des anomalies invraisemblables. Parmi les handicaps de ces organisations, nous citerons en premier les problèmes d'ordre administratif. D'abord, les organigrammes sont incomplets. La nomination à la tête des mairies de hautes personnalités, les Maires, ne suffit pas pour faire fonctionner une municipalité. Un personnel composé de cinq employés, par exemple pour le cas de Ouani, semble très insuffisant pour fournir des services adéquats répondant aux attentes de la population urbaine. Aucune division administrative n'y apparaît et tout fonctionne dans le désordre. Un Maire n'a qu'un simple secrétaire. Il n'a pas d'adjoint ni autre personnel important. Aucun document de stratégie de développement urbain n'existe dans aucune mairie de l'île. La politique urbaine manque en raison de l'absence d'une instance délibérative qui aurait joué le rôle d'un groupe de réflexion pour la promotion d'une ville. Nous avons donc des administrations dont le travail se limite uniquement aux actes de naissances et à quelques prélèvements de taxes, ce qui trace des bilans peu significatifs. L'inertie des pouvoirs locaux se traduit par les dégradations des villes. Les Maires des villes anjouanaises n'ont pas jusqu'alors pris en charge l'évacuation des ordures municipales. Les constructions illicites gagnent de terrain en raison de l'absence de permis de construire. Nous y reviendrons.

Il existe donc une incohérence de la politique des villes à cause de l'absence de l'Etat. L'insuffisance des moyens de fonctionnement des municipalités est l'un des facteurs qui désengage les mairies aux problèmes urbains.

1.2. Insuffisance des moyens

L'inefficacité de l'institutionnalisation de nos villes dans le cadre des municipalités peut venir des carences des budgets de fonctionnement. Pour qu'une mairie soit un système organisationnel adéquat, des moyens financiers et des ressources humaines doivent être envisagés. Dans le cas de l'île d'Anjouan, les villes souffrent de deniers publics à cause des faibles taux d'activités. Les municipalités agissent timidement en faveur d'un véritable plan d'urbanisme. Pour alimenter les caisses, les municipalités limitent leurs prélèvements au niveau des marchés et des activités culturelles. Des marchés de faible capacité constituent un des seuls moyens saisis par les municipalités pour tirer quelques taxes. Les commerçants payent des taxes de 50Fc par jour. Le problème de places que posent les marchés, diminue davantage les prélèvements.

Dans d'autres cas, la municipalité ne détient pas le plein pouvoir de récupérer les taxes sur le marché de la ville. Nous pouvons faire allusion au contexte de la ville de Ouani où apparaissent des points de friction entre la municipalité et une association communautaire au sujet des taxes tirées au marché. Cette association, au nom de « comité de pilotage », entretient des activités de promotion dans la ville. Parmi les actions de bonnes œuvres réalisées par ce comité, nous évoquerons la construction d'un nouveau marché de la ville, le nouveau projet d'adduction d'eau complémentaire en étude ainsi que l'installation des ouvrages de canalisation destinés à l'évacuation des eaux de pluies.

Grâce à ses meilleures prestations de services, ce comité se veut l'entité habilitée pour la prise des taxes sur le marché. Il a réussi avec le soutien de la population à s'imposer face à une municipalité inactive en récupérant une grande part des taxes.

Les autres moyens de ressources que saisissent les municipalités anjouanaises sont les manifestations culturelles réalisées dans les villes. L'usage des milieux publics exige l'aval de l'autorité locale. La saison des mariages est gérée par la municipalité. Les calendriers des manifestations sont opérés auprès de la mairie. Cette dernière livre les autorisations de manifestations aux familles après avoir payé un droit de 5000Fc. La période nuptiale s'étale sur trois mois (Juillet - Septembre) où chaque famille en mariage a droit à trois jours d'activités. A cela s'ajoutent les autres activités, notamment les concerts et les théâtres que les organisateurs sont appelés à se conformer aux taxes municipales.

A cause de cette insuffisance des ressources, certaines municipalités de l'île encouragent des actions illicites dans l'esprit de tirer des sous. Le ramassage sauvage de sable de mer est

d'une manière ou d'une autre soutenu par les municipalités sans le moindre souci de mesurer la portée des dégâts subséquents. Les sites de collecte sont surveillés par les agents municipaux non plus pour interdire la prise anarchique du sable, mais plutôt pour saisir des prélevements d'argent. Le sable est charrié dans des camions dont chaque voyage est taxé d'un droit de 5000Fc.

Les indicateurs défaillants de ces municipalités se traduisent aussi par l'insuffisance et le mauvais entretien des infrastructures urbaines.

2. Insuffisance et mauvais entretien des infrastructures et équipements urbains

Le manque d'un processus d'urbanisation dans les villes est marqué par plusieurs indicateurs. L'insuffisance des infrastructures et équipements publics ainsi que leur mauvais entretien sont le témoin d'une administration locale à l'état figé. L'état des marchés, les éclairages publics ainsi que d'autres équipements notamment les sanitaires publics et les cabines téléphoniques auraient constitué les points forts d'une véritable politique urbaine.

2.1. Le cas des marchés et leur insalubrité

Les milieux urbains d'Anjouan se caractérisent par des marchés de nature mixte. Les produits vivriers prédominent dans cette mixité. Les usagers de ces marchés sont de plusieurs sortes. Les vendeurs les plus remarqués sont les agriculteurs qui mettent en vente eux-mêmes leur production. Sinon, ils peuvent être des revendeurs de produits. Comme nous l'avons précédemment précisé, les marchés des villes sont caractérisés par de faible capacité d'accueil. En dépit de leur petite taille, ils ont des puissances d'attraction sur les zones rurales. Le marché de Ouani attire par exemple les producteurs de Ngnatrangua, de Barakani, de Jimlimé, de Koki, de Patsy, de Bazimini et de Mirontsy. Les mêmes vendeurs s'affluent vers Mutsamudu en complément avec ceux venant de la plus grande zone d'influence de la capitale (partie occidentale).

Les quelques rares stands construits sur les marchés ne suffisent pas aux vendeurs. Nous assistons dans ces conditions à des étalages à même le sol avec tous les risques sanitaires que cela peut comporter. Les tubercules sont transportés dans des corbeilles en végétal.

Dans certains marchés, on trouve parmi les produits vendus des poissons et de la viande étalés au même endroit.

Ces formes de vente en désordre contribuent fortement à l'insalubrité des marchés. Certaines opérations sont effectuées à l'intérieur du marché, c'est le cas de l'éviscération de gros poissons. Seules quelques villes de l'île séparent les points de vente de poissons et ceux de la viande du grand marché. A Mutsamudu, les points de vente de ces deux aliments sont bien séparés du grand marché. Pour le cas de Ouani, une nouvelle situation est récemment connue

avec la construction d'un nouveau hangar de marché où les points de vente de poissons et de viande n'ont pas été intégrés. En considérant ces points de vente comme lieux de marché, on s'aperçoit également que leur état hygiénique est affecté par des insalubrités. Pour le cas du marché de viande, l'abattage des animaux s'effectue sur des dépotoirs à proximité du lieu de vente. Partout dans l'île, il n'existe aucun abattoir. Les services hygiéniques manquent dans les marchés. L'inspection et l'hygiène des aliments n'ont jamais préoccupé les autorités locales.

2.2. Le manque de l'éclairage public dans les villes

Les conditions urbaines sont tellement dégradées que cela ne laisse aucune ville de l'île indifférente. Le malaise de nos villes met en évidence plusieurs symptômes parmi lesquels l'absence de lumière publique. Nous avons déjà pris le soin de nous étaler dans les pages antérieures sur l'énergie électrique, une source manquante dans plusieurs habitations urbaines alors qu'elle constitue un besoin fondamental.

La crise liée à cette forme d'énergie est cette fois ci appréhendée en terme de besoin d'équipements publics. Plusieurs explications peuvent être avancées sur ce problème. L'engagement de l'Etat vis-à-vis de ces charges est loin d'être réaffirmé. Les équipements électriques manquent dans plusieurs endroits urbains. Les poteaux électriques sont fixés d'une façon sporadique le long de quelques routes principales des villes. Là où ils sont plantés, les fils n'y sont pas parvenus. Les grands axes qui entourent d'une manière circulaire les médinas, sont les seuls à être équipés de poteaux électriques.

C'est le cas de Ouani et Mutsamudu où des poteaux électriques sont installés suivant des schémas circulaires. A Domoni, l'entrée de la ville, le quartier de Bandragnombé desservi d'un axe à double voie et quelques routes comme celle qui mène au lycée constituent les seuls endroits éclairés.

A l'intérieur des médinas, ce problème d'éclairage public est le plus grave. La structure de ces sites anciens a rendu difficile l'installation des équipements électriques. Il n'y a pratiquement pas de possibilité de fixer des poteaux électriques à l'intérieur des médinas. Les fils des branchements publics et ceux des particuliers sont mélangés sur les toits des habitations. Les ampoules suspendues sous les auvents des maisons pour l'éclairage des ruelles sont fréquemment volées. Les fils sont aussi utilisés par des citadins pour des branchements clandestins. Des jeunes garçons construisent souvent des paillotes sur les toits et se font procurer du courant électrique à partir des fils destinés à l'éclairage public. Certains ménages utilisent ce système frauduleux afin de pouvoir diminuer les coûts toujours élevés des factures. Ce phénomène ne se présente pas sans grand risque. Les usagers clandestins dénudent les fils et la présence des matériaux végétaux augmente les risques d'incendie. Il est parfois difficile de mettre la main sur les délinquants puisque les branchements sont, dans la plupart des cas,

effectués pendant la nuit et déconnectés de très bon matin. Sinon des agents de services d'électricité sont bien au courant de la pratique mais la corruption et le laxisme se prêtent favorablement au phénomène.

En outre, la société chargée de la distribution refuse d'envoyer l'éclairage public en raison d'une part de la faible production et du manque de la responsabilisation d'une telle charge publique d'autre part.

Les municipalités ne sont pas disposées à négocier avec l'EDA au sujet de l'éclairage public. Elles ne comptent pas contribuer aux dépenses publiques

Un observateur de passage est frappé pendant la nuit par l'obscurité des villes. Les villes sombrent et les phénomènes sociaux tel que le vol sont accentués pendant la nuit.

2.3. Les sanitaires publics

L'étude sur les besoins de base dans les ménages plus particulièrement sur le lieu d'aisance nous avait bien permis de distinguer des groupes sociaux n'ayant pas de toilettes à l'intérieur des habitations. Les sanitaires publics semblent être un équipement qui aurait corrigé cette situation. Aucune latrine publique n'est malheureusement placée dans aucune ville. Les autorités municipales n'ont pas, jusqu'à nos jours, vu d'un très bon œil l'installation des WC publics alors qu'un nombre non négligeable de population urbaine se sert de la nature comme lieu d'aisance. Pour se fixer les idées, nous rappelons que 1,1%, 1,1% et 0,4% sont les proportions des habitations ne possédant pas de toilettes à l'intérieur des maisons pour les villes respectives de Domoni, Mutsamudu et Ouani. L'inadéquation des politiques urbaines est attestée par le manque des équipements collectifs, en l'occurrence les latrines publiques ne demandant que des moindres coûts.

Les WC et les urinoirs publics auraient pu être utiles pour les jeunes qui passent la plupart de leur temps sur les places publiques. Le jeune qui ne veut pas abandonner ses discussions oisives, peut en cas de besoins, s'exonérer facilement sur la voie publique.

Le pouvoir local a beaucoup intérêt de répondre à l'installation des latrines publiques. De tels services éviteront l'utilisation des rivières et des plages comme lieux d'aisance. La souillure de ces deux endroits présente des dangers sanitaires énormes.

Au niveau des marchés urbains, la carence en latrines pose également de sérieux problèmes sanitaires. Les vendeurs venant des zones rurales n'ont aucune possibilité de répondre à leurs besoins que de tourner sur les coins du marché.

2.4. Les téléphones publics

Malgré des progrès sensibles réalisés en matière de télécommunication au cours des trois dernières années, une grande partie de la population urbaine sollicite des moyens de communication. L'arrivée des téléphones cellulaires en 2003 a juste satisfait une infime proportion de citadins. Des efforts doivent être encore effectués en synergie avec les pouvoirs locaux dans le cadre d'un projet de vulgarisation des cabines téléphoniques. Ces dernières constituent un important accès à une télécommunication d'un grand nombre de citadins qui n'ont pas les moyens de se poser un téléphone fixe ou de s'acheter un mobile. Or, les villes anjouanaises comptent dans leur ensemble une faible couverture en cabines téléphoniques.

Un problème de saturation du réseau existe et handicape le développement du secteur. A cela s'ajoute la faible détermination des pouvoirs locaux face à un tel besoin. Nous déplorons le manque de volonté ou de compétence de plusieurs Maires de pouvoir concerter un développement urbain en faisant intervenir de nombreuses entités issues de différents secteurs. A défaut d'un esprit de développement choisi par les villes, nous assistons à une urbanisation dépourvue de besoins collectifs en l'occurrence des publiphones.

Une ville comme Ouani où l'on compte au bout des doigts quelques quatre publiphones sur une population totale de 11 847 habitants (2004) constitue un cas révélateur. Dans la capitale de l'île, les cabines téléphoniques mises sur pied sont moins d'une dizaine. Ces publiphones sont mal répartis puisqu'elles sont juste implantées sur les routes principales proches des quartiers résidentiels. Les quartiers populaires en sont grandement dépourvus alors qu'ils regroupent les ménages les plus démunis en matière de téléphone fixe.

Là où les publiphones existent, se constituent des fils d'attente qui peuvent rendre las les demandeurs. Dans ces conditions, d'autres profitent de relancer une activité de survie. C'est la vente par petite unité des télécartes.

Le plus gros problème de ces cabines téléphoniques serait leur utilisation abusive. En raison d'un usage ininterrompu ou encore d'une fausse manipulation pour accéder à une ligne gratuite, les quelques publiphones sont fréquemment en panne. Les réparations se prolongent dans le temps et peuvent entraîner l'insécurité des autres.

II. La phisionomie dans les médinas

1. L'individualisation des médinas

La notion de médina exprime aux Comores une réalité particulière de la structure urbaine. Les éléments physiques qui ont concouru à la formation de ces sites les plus anciens des villes, sont loin d'être assimilés à ceux de nombreux cas africains où l'islam n'a pas vu le jour.

En effet, l'urbanisation de nombreuses villes d'Afrique noire remonte depuis la colonisation. On parle souvent des villes coloniales où les occidentaux ont posé les premiers

jalons d'un espace aménagé. D'un côté, elles furent le siège d'une administration coloniale où des infrastructures dignes de ce nom ont été implantées. De l'autre, ce fut l'espace des indigènes dépourvus de toute organisation spatiale. Cette dichotomie spatiale a par la suite débouché à une nette distinction entre un milieu fortement aménagé (résidentiel, commercial et administratif) et un milieu désordonné (les vieux quartiers).

Le cas d'Anjouan tout comme l'ensemble du pays révèle des situations particulières puisque les trois premières villes de l'île (Mutsamudu, Domoni et Ouani) n'ont jamais été les produits directs des colonisateurs occidentaux. Les plus importantes concessions coloniales de l'île ont été développées à Bambao, Pomoni et Patsy. Ces localités n'ont pas été dotées de moyens nécessaires d'aménagement pour devenir de véritables villes.

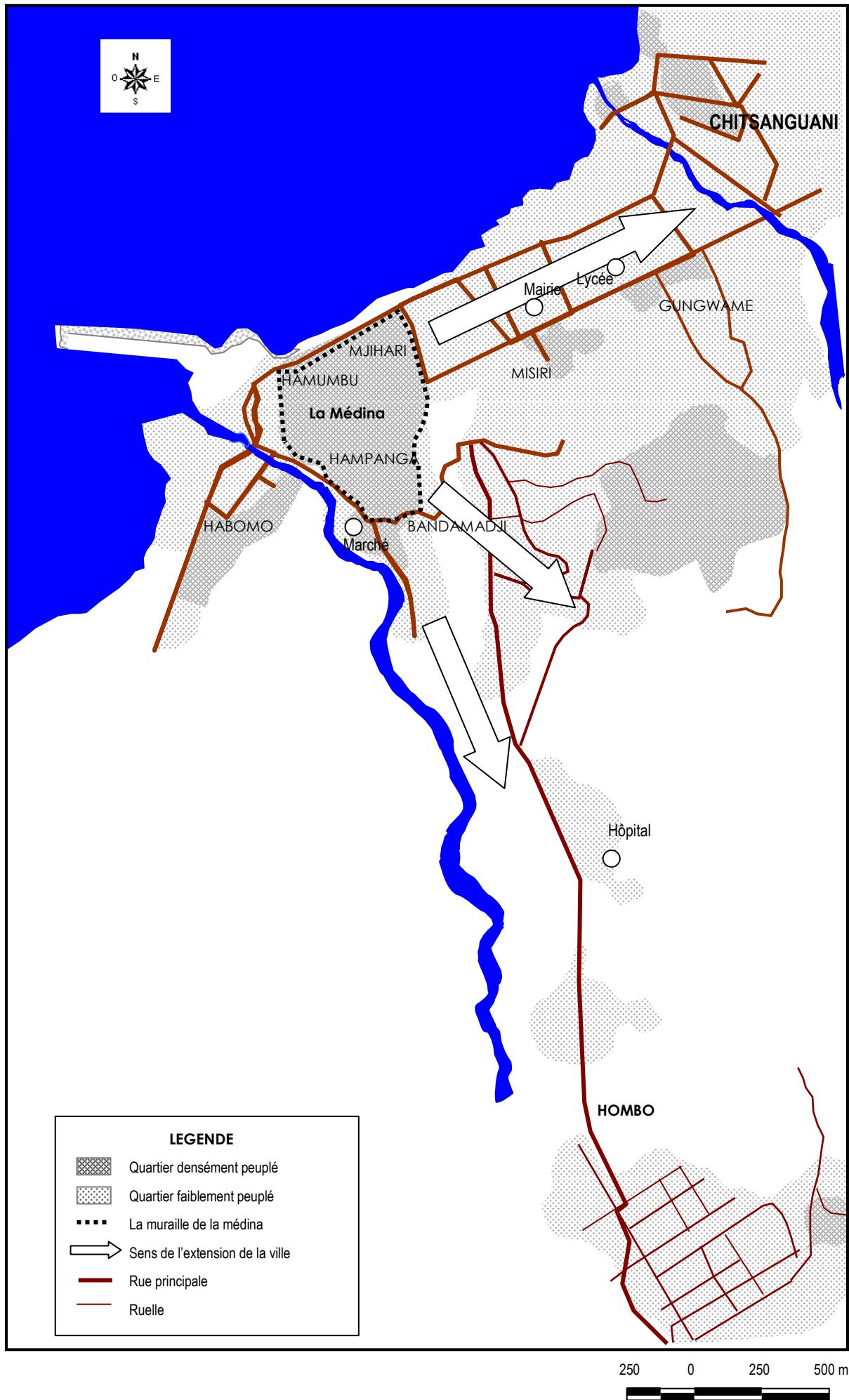
Le contexte historique des médinas anjouanaises tire ses originalités sur d'autres faits. Elles sont l'œuvre d'une ouverture aux influences dues aux échanges avec des pays appartenant à la même aire culturelle. Les origines d'une telle formation sont d'après les manuscrits anciens rapprochées de l'Afrique de l'Est et du monde Arabe. Les villes de l'île ont été juste limitées sur les médinas où se trouvaient les descendants de lignées chiraziennes et arabes. Ces descendants ont formé la classe noble (qabaila) des quartiers de Hari-Ya-Muji et de Hamumbou représentant les centres médinas de Domoni et de Mutsamudu avec tous les contrastes qu'ils peuvent sortir. Les vestiges chiraziens existent encore dans ces médinas dont le palais du sultan (ujumbé), la grande mosquée et la plus importante place publique (mpangahari). Ces ouvrages ont été en quelques sortes les éléments urbains qui ont caractérisé les médinas de l'île. Ce visage est gardé jusqu'aujourd'hui.

L'extension des villes au-delà des médinas est imputable à deux facteurs importants. La pression démographique a joué un rôle déterminant dans cette extension. La migration intérieure due à la fermeture des concessions coloniales a également entraîné des mouvements vers les villes. Des travaux comme ceux de l'ouverture d'un port à Mutsamudu et d'un aéroport à Ouani, ont été à l'origine de plusieurs quartiers hors médinas.

Néanmoins, les médinas constituent les plus importants centres où résident de fortes concentrations de populations urbaines. La fortification de la vieille ville allait de pair avec la mise en place des murailles (ura wa mdji) dont les traces existent encore dans les villes actuelles. En effet, tout l'espace était sécurisé par des remparts de 6 à 7mètres de hauteur. L'objectif était de séparer d'une part la médina du village et d'autre part de se créer un site défensif contre toute agression extérieure.

C'est dans l'intérieur de ces médinas qu'une urbanisation de type moderne semble inadaptée.

Carte n° 3 : L'EXTENSION DE LA VILLE DE MUTSAMUDU



2. Médina, une urbanisation désordonnée et traditionnelle

La forme des médinas se modèle sur un cadre physique assez particulier. A l'intérieur, la situation s'annonce très critique à l'examen d'un environnement désordonné et rétréci. Notons qu'un problème de communication reste le plus frappant dans les centres médinas où les densités sont les plus fortes. Les axes de circulation ne se rencontrent que d'une manière tortueuse. Elles sont faites sous forme de sentiers dépassant très rarement les deux mètres de largeur. Il n'y a aucune possibilité de circuler à l'intérieur des médinas avec un moyen de déplacement quelconque. Les services de secours ne sont pas envisageables au risque d'aggraver chaque cas qui se présente.

Les tortueux tronçons sont juste bordés par les murs des habitations juxtaposées entre elles. L'entrée à l'intérieur d'une médina fait peur surtout aux Etrangers qui la qualifient d'un véritable calvaire.

La vie socioculturelle s'exprime d'une manière aussi difficile et l'expérience des funérailles est un exemple à noter. L'annonce publique d'un décès invite tous les hommes de la cité pour le transfert du défunt de la maison vers le cimetière. Ce déplacement s'effectue souvent avec des complications lors du passage du convoi funéraire dans des sentiers qui ne font que tourner en rond. Il est peu logique de parler d'une urbanisation dans ces médinas puisqu' aucun aménagement n'est applicable. La concentration des habitations ne laisse aucun espace libre pour les installations des services collectifs. La sinuosité des lignes de desserte complique la modification et l'entretien des réseaux d'eau et d'électricité.

L'urbanisation des médinas fait référence à des structures traditionnelles et religieuses. Nous observons à l'intérieur une organisation dans une conception reflétant une culture musulmane. Les mosquées et leurs annexes sont les éléments les plus dominants d'un paysage de médina. Dans chaque ville, on compte plus d'une vingtaine de mosquées alors qu'aucune bibliothèque n'est pas, par exemple, mise en place. Il est des fois jugé que les fidèles pratiquants sont moins nombreux que ces mosquées. Dans la plupart des cas, elles sont concentrées au centre des médinas distantes de quelques vingt mètres près.

Les mosquées sont les produits d'une architecture urbaine faite de grandes colonnes polygonales. Les portes et les murs sont aussi le travail d'une véritable sculpture acquise chez les Arabes. Les *Zawiya* placés à côté des mosquées sont des lieux de culte et d'enseignement d'une confrérie. La conception de ces *Zawiya* est d'emblée décorative pour le reflet de la médina. Les minarets constituent également d'autres ouvrages d'annexes destinés à la beauté du paysage urbain. Ils sont équipés de moyens lumineux et sonores placés à une hauteur très élevée pour le muezzin et les annonces publiques.

L'habitude de faire fonctionner ces moyens sonores au cours d'une nuit prolongée est beaucoup plus critiquée par des religieux fondamentalistes. Ils commencent à fonctionner à partir de 3 heures du matin jusqu'à l'heure de la première prière fixée à 5 heures et demie avec tous les tapages nocturnes que cela cause.

Nous dirons donc que les médinas sont restées jusqu'à nos jours le symbole d'une culture ancrée dans une tradition millénaire où la civilisation arabe l'emporte sur une urbanisation moderne.

Au terme de ce chapitre, nous entrevoyons mieux l'enjeu de la question urbaine dans le cadre des villes anjouanaises. La ville à Anjouan fait révéler de nombreuses contradictions d'une société urbaine qui n'a surtout pas rompu avec les valeurs traditionnelles. Les municipalités nouvellement mises en place sont peu mobiles pour de véritables politiques urbaines. La défaillance des équipements et des infrastructures urbaines traduit une urbanisation à la limite de l'imaginable. Le cas le plus alarmant s'observe à l'intérieur des médinas qui ont gardé les formes les plus anciennes de notre temps moderne.

Chapitre VIII : Dégradation des tissus urbains

Les paysages urbains des villes anjouanaises connaissent de problèmes énormes de dégradation. De mauvaises conditions se maintiennent au niveau des plus importants secteurs et ne font qu'enlever à ces villes leur beauté. Il s'agit entre autres de l'assainissement, de la détérioration des infrastructures routières et de la présence des activités rurales.

I. Les conditions d'assainissement

1. L'évacuation des eaux

1.1. Les eaux pluviales

L'arrivée des pluies pose de sérieux problèmes dans les villes. Les eaux pluviales sont difficilement évacuées en raison de l'inexistence d'un système global de réseaux d'évacuation. Dans certaines villes de l'île, nous assistons à une mise en place de réseaux linéaires encore incomplets destinés à l'élimination d'une faible quantité d'eaux de pluie. Les routes construites depuis la colonisation n'ont intégré un système de drainage que sur quelques axes. Les rares caniveaux des axes sont juste installés sur les parties basses des villes alors que les eaux viennent fortement des endroits de forte pente. Le caractère montagneux de l'île n'a pas grandement distancé les villes côtières et celles des proches plateaux. Ces parties élevées des milieux urbains se trouvent souvent à l'état non revêtu. C'est le cas de la plaine de Ouani où l'extension de la ville a intégré le plateau de Sabenani et de Chitsounguini. Des ruissellements prennent leur origine en amont de la ville charriant en même temps des matériaux solides. Des pierres et du sable s'arrachent de la partie élevée et vont souvent obstruer les quelques canaux d'évacuation existants.

Au centre des médinas, aucune installation d'évacuation des eaux n'a été faite. Des cours d'eaux se créent à l'intérieur et traversent les ruelles avec des débits importants. L'évacuation des eaux est facilitée par les pentes au fur et à mesure qu'on s'approche de la mer. La nature des bassins versants et le rétrécissement des ruelles ont rendu facile l'évacuation des eaux à l'intérieur des quartiers. Néanmoins, il faut préciser que ces ruelles ne sont pas praticables pendant les moments de pluies. Les eaux peuvent s'élever jusqu'à un mètre et demi de hauteur. Les ménages profitent de ces cours d'eaux pour déverser les ordures gardées dans les maisons pendant que de nombreux enfants s'y trouvent pour s'amuser. Ces ruelles considérées par les enfants comme des baignoires multiplient les risques épidémiologiques infantiles. Après la pluie, l'eau n'est pas gardée, mais pire serait de voir des poubelles installées un peu partout dans les quartiers.

Les eaux peuvent également déborder dans les ménages proches des ruelles. Des dispositifs d'arrêt sont souvent mis en place pour les portes communiquant directement avec l'extérieur.

1.2. Les eaux usées

L'évacuation des eaux usées est un véritable problème qui aggrave les conditions d'assainissement des villes. Plusieurs situations se dégagent selon les catégories des ménages. La grande majorité des ménages urbains fait face à une élimination des eaux usées à la limite de l'hygiène domestique.

Précisons d'abord qu'il existe une forte corrélation entre le mode d'évacuation des eaux usées et le niveau de revenus des groupes familiaux. La disposition d'un ouvrage d'évacuation des eaux domestiques de genre fosse septique pour le cas le plus amélioré, ne concerne que quelques ménages se situant dans la tranche de revenus assez élevés. La fosse est faite sous forme d'un bassin de quelques trois mètres de profondeur fermée en dalles cimentées. L'eau usée est amenée par une conduite souvent en tuyaux dans le bassin. Le système n'a pas toujours le mérite de correspondre à des conditions normales d'assainissement.

Dans le bassin où est gardée l'eau usée, aucune possibilité d'échappatoire n'est reliée à l'ouvrage. Les eaux ne sont pas évacuées d'une façon définitive. Dans ces conditions il est très vite rempli et la nécessité de procéder à une opération périodique de vidange s'impose. Dans le cas contraire, il est rendu inutilisable et une odeur nauséabonde peut envahir la maison.

Dans d'autres ménages de même catégorie que les précédents, l'eau usée est conduite par un canal qui est jeté dans la même cour de l'habitation. Les bassins d'élimination ne sont pas ici considérés de bon usage. Dans les deux situations décrites, le problème d'évacuation des eaux usées aurait pu être solutionné par un système global d'égouts. Ces meilleures conditions d'assainissement font défaut dans maintes villes africaines. A l'instar de ces villes sous-développées, les milieux urbains d'Anjouan n'intègrent pas dans leur urbanisation des moyens d'évacuation des eaux usées. Nous assistons dans de nombreux ménages à une élimination faisant appel à un équipement modeste. L'usage d'un trou individuel est le plus généralisé. En pleine médina, les eaux usées s'échappent par des trous ouverts au raz du sol sur les pans des murs des habitations. Ces trous communiquent avec les ruelles des médinas toujours envahies par des eaux usées.

Chez les plus démunis, l'eau usée est collectée dans des seaux à l'intérieur du ménage puis déversée dans les ruelles ou sur un terrain libre à côté. Les ruelles sont toujours jonchées des eaux de mauvaise qualité et d'ordures souvent non déblayées.

2. Ensablement des sites urbains

L'ensablement de certains endroits urbains est un phénomène récurrent qui s'observe dans les grandes villes anjouanaises. La situation est attribuable à plusieurs facteurs notamment géomorphologiques, géologiques, climatiques et techniques.

De la même manière de voir les choses sur le problème des eaux pluviales que drainent les différents bassins versants des villes, l'aspect géomorphologique joue le même rôle dans l'ensablement des sites plats. En effet, le cadre physique des villes accuse en général des formes différentielles responsables des glissements de la haute terre à la dégradation des zones basses. Les pluies diluviennes de Novembre -Décembre ne cessent pas sans faire des dégâts matériels. Chaque période de pluie correspond à une véritable érosion qui attaque rapidement les zones hautes des villes.

L'aspect géologique de ces zones composées de roches tendres notamment de basaltes à olive, a rendu facile la dégradation. Le résultat de ces attaques érosives sur les zones élevées apparaissent sous forme de dépôt de sables sur les sites où la pente est surtout faible. La non maîtrise des endroits surélevés est justifiée par la médiocrité de moyens techniques mis en place pour stopper l'enlèvement des matériaux sableux. La quantité de sable emportée par les ruissellements est très importante si bien que les sentiers en soient souvent remplis. La situation actuelle est telle que la plupart des routes subissent des dégradations malgré leur revêtement.

3. Inexistence d'une gestion des ordures

3.1. Le poids des ordures municipales

L'importance de la production des ordures est liée à deux principaux facteurs. La croissance rapide de la population est un premier indicateur de l'augmentation des déchets. Avec un taux d'accroissement moyen de la population de 2,7% par an, les déchets municipaux sont de l'ordre de 380tonnes par jour, soit 142082 tonnes par an (données 2005). Le volume est passé de 382 tonnes par jour à 400 tonnes de 1999 à 2006. Nous admettons que la répartition des déchets au niveau des îles doit se faire aussi en fonction de l'augmentation de la population. Anjouan, l'île la plus peuplée sera dans un futur proche la plus confrontée aux problèmes de déchets. Les prévisions montrent que d'ici une vingtaine d'années, l'île d'Anjouan toute seule fera face à une génération de déchets de l'ordre volumique de 2461941mètres cubes par an. Sur la base des estimations, la génération des déchets ménagers se trouve à la source de l'augmentation du poids des ordures municipales. Il faudra s'attendre à d'importants cumuls de déchets ménagers qui peuvent atteindre jusqu'à 353500 tonnes d'ici une vingtaine d'années.

Le deuxième facteur responsable de l'augmentation des ordures serait lié aux comportements économiques des habitants. Les changements économiques des populations urbaines ont fortement influencé le style de vie et la consommation des ménages. La génération

des déchets ménagers tend à augmenter avec l'amélioration du niveau de vie des groupes familiaux. Les sachets et les boîtes de conserve sont par exemple des éléments qui entrent grandement dans les habitudes de mode de consommation des familles aisées ou moyennes. Ainsi les populations urbaines sont-elles les premières productrices de déchets ménagers en raison de la valeur de PIB élevée par rapport au milieu rural.

L'avenir des villes sur la question des ordures ménagères laisse beaucoup d'inquiétude qu'il faudra intégrer dans la gestion des mesures de réutilisation qui passeront par le recyclage et le compostage. Dans cette optique, la nouvelle politique permettra une diminution sensible du volume des déchets dont la décharge est jusqu'alors la seule alternative destinée à leur élimination finale. Cette destination est encore confrontée à l'inexistence de moyens de ramassage.

3.2. Manque de moyens de ramassage

L'absence d'un système global de gestion des ordures municipales est à l'origine de plusieurs modes d'élimination de déchets. Chaque ménage voit comment se débarrasser des déchets qu'il a produits dans sa propre cour. Comme nous l'avons souligné plus haut, le mode le plus répandu dans les différentes villes de l'île est l'évacuation dans une décharge sauvage. L'incinération, l'enterrement, le déversement par terre et très rarement le ramassage par camion constituent les autres moyens d'élimination.

Face à ces multiples modes, les impacts environnementaux sont de grande portée. Les systèmes d'élimination d'ordures diffèrent d'une ville à une autre.

Tableau n° 15 : Modes d'évacuation des ordures ménagères selon les villes (situation 2004)

Désignation	Ramassage/ camion d'ordures	Jetées	Brûlées	Enterrées	Pas jetée / par terre	Total
Domoni	18,9	60,0	20,0	0,5	0,6	100,0
Mutsamudu	2,7	82,6	13,6	0,8	0,4	100,0
Niyumakele	1,7	72,8	23,0	2,1	0,4	100,0
Ouani	34,4	59,0	5,6	0,3	0,7	100,0
Sima	9,2	83,8	6,3	0,8	0,0	100,0
Ensemble	14,9	71,0	13,3	0,4	0,4	100,0

Le tableau ci-dessus montre des situations très disparates en ce qui concerne les modes d'évacuation des ordures ménagères. Partout, les ordures affectent les ménages urbains. Le choix d'un site de décharge n'est pas forcément bon. Nous rappelons qu'un tel choix doit susciter une attention particulière pour un compromis entre plusieurs paramètres. Parmi les critères auxquels il faut remplir, le type du sol et la conductivité hydraulique se placent au premier plan. 82,6%

des ménages de Mutsamudu jettent leurs ordures dans les ravins, sur les plages ou encore dans les rivières : ce sont des décharges illicites.

Dans ces endroits, on note les défaillances physiques les plus irrémédiabes. La compacité est très faible, ce qui entraîne un fort coefficient de diffusion, si bien que de nombreux polluants causent beaucoup de dégâts. Ces décharges sauvages apportent beaucoup de nuisances pour un bon cadre de vie urbaine.

Les impacts sont souvent les mauvaises odeurs et les fortes poussières qui repoussent plusieurs citadins. A cela s'ajoutent d'autres problèmes notamment l'impact sur la vue.

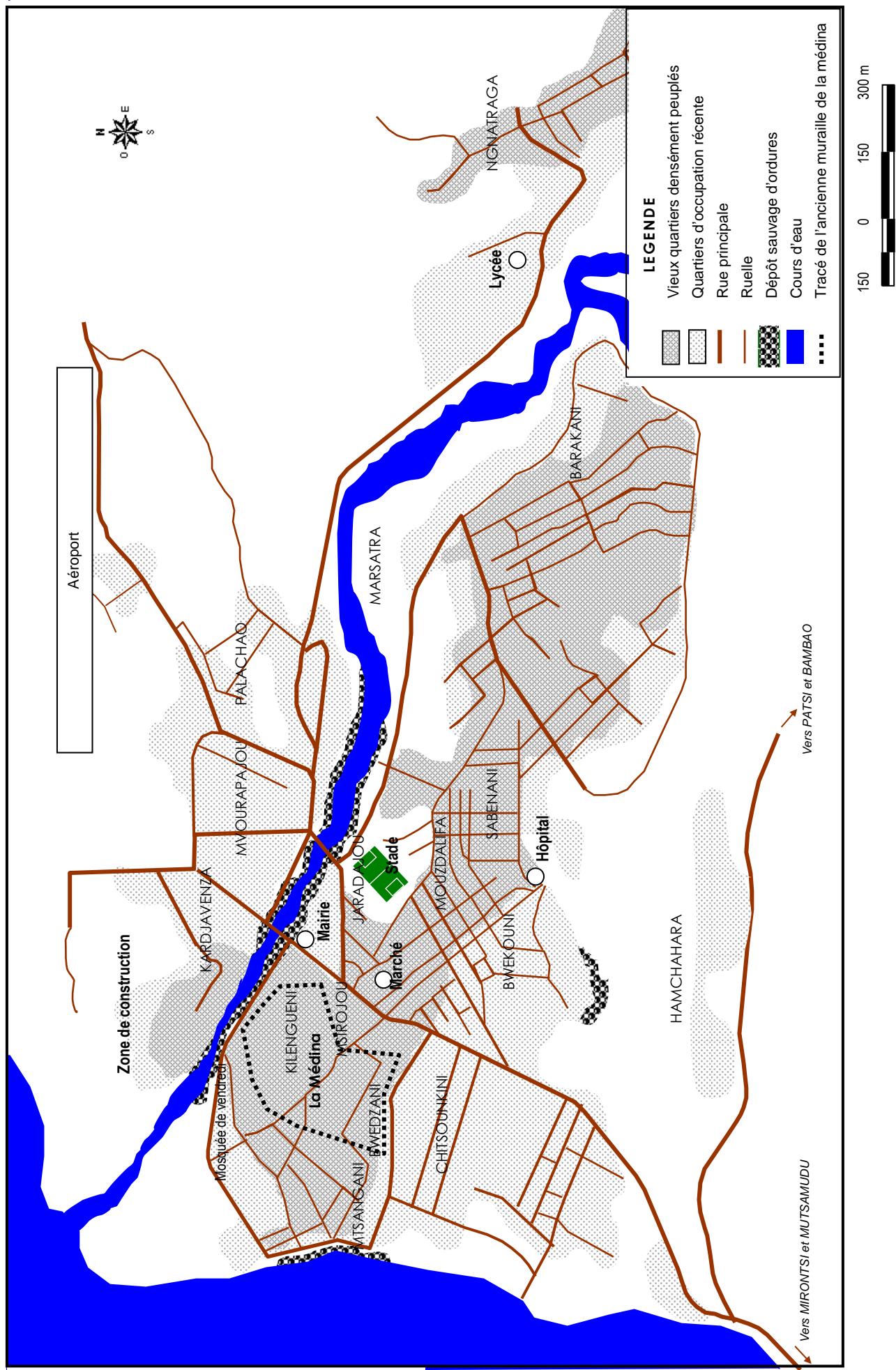
Certains ménages urbains éliminent leurs déchets en les brûlant. Le tableau fait ressortir des proportions non négligeables d'incinération. Domoni est la première ville anjouanaise où l'incinération est très pratiquée : 20,0% des ménages. La méthode est loin d'être scientifique et rationnelle. Elle est procédée d'une manière aléatoire alors qu'elle nécessite des moyens appropriés dans les villes fortement urbanisées. L'incinération à la manière locale ne fait que réduire les déchets à des cendres parfois hautement toxiques et nuisibles.

D'autres pratiques concernent l'enfouissement et le déversement par terre. Dans le premier cas, les effets néfastes sont ignorés par les ménages. Des trous sont creusés à l'intérieur d'une cour pour le stockage des déchets. Ils constituent de véritables refuges de nombreux rongeurs et insectes surtout pendant la nuit. Les rats et les moustiques peuvent par exemple se multiplier dans ces creux pour ainsi constituer de véritables vecteurs de nombreuses maladies. Une fois rempli, le trou est fermé avant de creuser un autre jusqu'à revenir au même endroit. Les dégradations environnementales sont inestimables en raison des modifications des propriétés du sol.

D'autres catégories de ménages n'ont aucun moyen d'évacuer leurs déchets ménagers et les jettent en pleine rue. Ils attendent la nuit ou alors ils profitent de petits ruissellements pour les déverser. Les rues des villes sont toujours bourrées d'ordures. Cela pourrait s'aggraver surtout pendant les périodes de fruits notamment de mangues qui grouillent dans les villes. Elles abondent dans les rues des villes où elles sont vendues en tas par terre. Les gens achètent et en consomment souvent sur place. Une grande quantité de ces mangues pourrit dans les rues alors qu'elle pourrait faire l'objet d'un véritable projet de fabrication de concentré de jus. Les mangues constituent pendant l'été, la base de la nourriture d'une fraction importante de la population. Les épluches de mangues traînent partout dans les rues et peuvent aggraver les conditions sanitaires.

En un mot, les villes anjouanaises semblent devenir des milieux mal assainis et ce, à cause de l'inefficacité de l'administration locale. Des villes de petites dimensions correspondent dans plusieurs endroits à des poubelles. Ces dernières favorisent l'élevage urbain qui ruralise davantage les villes.

Carte n° 4 : LA VILLE DE OUANI ET SES DÉPOTS SAUVAGES D'ORDURES



II. Les activités rurales dans les villes

1. L'agriculture urbaine

A l'instar des autres villes du Tiers-monde, les milieux urbains d'Anjouan sont caractérisés par l'importance des activités rurales. Le poids de cette ruralité est senti avec l'entreprise de l'agriculture. Cette dernière se pratique aux environs immédiats des villes ou quelquefois à l'intérieur même où des parcelles vacantes existent.

Plusieurs mobiles sont attribuables à cette agriculture urbaine. La détermination de la population sur l'agriculture est une caractéristique qui expliquerait en premier cette situation.

Nous rappelons que l'agriculture emploie un peu plus de 80% de la population active. La demande de terres cultivables est toujours très forte que les espaces urbains destinés à l'aménagement sont les plus grignotés. La rareté des surfaces arables est aggravée dans le cas d'Anjouan par le caractère physique de l'île offrant peu de possibilités d'exploitation agricole. L'île est souvent couverte de fortes pentes et de sols pierreux. Les parcelles urbaines sont souvent de très bonnes terres à pente faible, peu pierreuses et qui se prêtent favorablement aux activités culturales. Toutes les grandes villes à l'exception de Mutsamudu, peuvent illustrer cette situation. C'est le cas de la plaine de Ouani où de nombreuses parcelles sont exploitées à des fins agricoles.

L'éloignement des espaces agricoles constitue aussi un facteur déterminant dans cette agriculture urbaine. Les champs culturaux s'éloignent très souvent des centres urbains qu'il est difficile de les surveiller d'une façon aussi quotidienne. Il est quasiment impossible à un paysan de pouvoir gravir de fortes montagnes pour se rendre dans un champ. Son relâche peut faire état de nombreuses infractions de vol et de destruction des cultures par des bêtes. Ainsi, les paysans sont découragés par ces circonstances qu'ils préfèrent se limiter aux environs des villes voire dans la ville même. L'extension de certaines villes comme Ouani et Domoni se réalise au même rythme que les espaces culturaux.

Cette agriculture urbaine est caractérisée par deux types d'exploitation. D'une part, nous observons des parcelles soumises aux cultures vivrières qui se trouvent repoussées vers les périphéries. Il s'agit des cultures traditionnelles de maïs, d'embrevades, d'arachides entremêlées avec des pieds de bananiers et de maniocs. Ces cultures sont essentiellement destinées à l'autoconsommation.

La pratique de cette catégorie d'agriculture aux environs immédiats des villes est liée au problème de concurrence que posent les cultures d'exportation.

En effet, les cultures de girofle, d'ylang-ylang et de vanille occupent les bonnes terres et exigent un développement monocultural. La polyculture vivrière ne fait pas bon ménage avec les cultures de rente. Cela entraîne logiquement une réduction des exploitations substantielles sur les surfaces agricoles. A cela s'ajoute la faible longévité des cultures vivrières qui peuvent moins compromettre les projets d'aménagement urbain. En d'autres termes, il est peu concevable

d'introduire dans cette agriculture urbaine des girofliers dont le cycle de vie peut s'étaler jusqu'à une cinquantaine d'années.

D'autre part, nous retrouvons aux environs immédiats un autre type d'agriculture, celui des cultures maraîchères. Ces dernières peuvent également se retrouver à l'intérieur même des quartiers. Ces cultures maraîchères dont la production s'est rapidement développée au cours de la dernière décennie, génèrent des revenus significatifs pour les producteurs.

Les terrains libres dont les propriétaires attendent les moyens de construire sont donc transformés en jardin de légumes et de plantes potagères. Les réserves domaniales sont également utilisées à des fins pareilles. Nous citons le cas de Ouani où des terrains faisant partie des réserves de l'aéroport, deviennent des champs de tomates, de carottes, d'oignons, de concombres et d'épinards. La même situation est observée dans l'enceinte de l'école technique de Ouani où les locaux sont entourés par des vergers. Une partie de cette production maraîchère s'écoule sur les marchés urbains et une autre fait l'objet d'un trafic commercial vers les autres îles. Il s'agit d'une stratégie de lutte contre la pauvreté monétaire qui anime toute une filière, mais qui ne va pas sans poser des problèmes urbains. L'intensité de ces activités rurales à l'intérieur des villes se répercute sur l'urbanisation. Nous soulignons le problème de gaspillage de l'eau posé par cette agriculture maraîchère. L'eau destinée aux ménages coule à flot dans ces champs culturels. A cela s'ajoutent les traits de la ruralisation des villes avec la juxtaposition des cultures et des habitations.

2- L'élevage urbain

En général le secteur d'élevage n'est pas développé aux Comores et cela pour diverses raisons. Nous pouvons énumérer parmi elles, l'insuffisance d'espaces pastoraux pour les pâturages. La situation est très grave à Anjouan puisque l'agriculture vivrière ne laisse qu'une faible possibilité à l'élevage. Face à ces multiples obstacles, l'île s'adonne à l'élevage urbain.

La dynamique de la pauvreté urbaine pourrait également être la source de cette pratique ruralisant les villes. L'élevage urbain constitue pour les ménages une stratégie de survie permettant de contribuer aux sources de revenus des groupes familiaux. Il est à remarquer que la probabilité de pratiquer l'élevage à l'intérieur du ménage s'élève avec l'ampleur de la pauvreté. En effet, les ménages aisés n'intègrent pas une telle activité à l'intérieur de leur cour.

L'élevage urbain dont il est question ici, constitue une activité très peu importante. Il est entretenu uniquement pour l'alimentation carnée et dans une moindre mesure pour les besoins lactés des populations urbaines. Nous pouvons donc passer à la description d'un petit élevage de ménages. Le cheptel comprend des bovins, des caprins, des ovins et de volailles traditionnellement dominantes. Faute de véritables enquêtes spécifiques au sujet de l'élevage en milieu urbain, nous allons nous appuyer sur des données qui concernent l'ensemble de l'île.

Tableau 16 : cheptel et production animale à Anjouan (année 1993)

Catégorie	Nombre à Anjouan	Total national
Bovin	1 400	43 200
Caprin	12 700	113 200
Ovins	7 000	18 000
Volaille traditionnelle (locale)	100 400	160 850
Volaille intensive (améliorée)	2 500	18 000
Volaille ponte	1 500	6 500

Source : Direction Générale de l'Agriculture d'Anjouan

Une grande partie de cette production animale se retrouve en milieu rural mais les villes en détiennent une part non négligeable. C'est en ville qu'une partie de cette production rurale se transfère. Les estimations donnent qu'un peu plus de 40% des ménages urbains possèdent des bêtes à l'intérieur de leurs cours. Les bovins sont gardés au piquet à la maison et l'engraissement se fait avec les épluches de tubercules. Le piquet est parfois mobile et peut se fixer le long de routes ou encore sur les points d'ordures. L'abreuvement se fait à partir de stipes de bananiers recelant beaucoup d'eau.

Quant à l'élevage des ruminants, le phénomène observé dans les villes serait la semi-liberté. Les caprins et les ovins sont juste gardés à la maison pendant la nuit. Pendant le jour, ils errent dans la ville à la recherche de nourriture. Ils sont attirés par les points d'ordures ou par les champs culturels qui se trouvent dans la ville.

L'élevage de volaille est la plus pratiquée par les ménages. Des poules à viande, des poules pondeuses et des canards constituent des moyens de survie pour les ménages qui consomment la viande et les œufs. La volaille traditionnelle est la plus dominante dans les ménages urbains. Ces petits animaux sont rarement gardés dans un abri. Ils sont laissés en liberté dans la cour de la maison.

Dans toute cette situation, l'élevage urbain ne fait pas bon ménage avec une bonne politique urbaine. Il accentue l'insalubrité urbaine et favorise la ruralisation des villes. Dans les ménages, les conditions sanitaires sont aggravées avec les matières fécales que d'autres viennent chercher pour enrichir les cultures maraîchères en azote.

III. L'Etat des infrastructures routières

1. Une voirie très rétrécie

Le terme voirie est utilisé dans ce sous chapitre pour faire référence à l'ensemble des voies de communication existant en milieu urbain. Nous sommes conscients des autres définitions du vocable notamment celui du service qui s'occupe des voies publiques ou encore des lieux où les ordures sont jetées. A l'état actuel des choses, aucune de ces deux dernières

significations n'est assimilable aux conditions d'urbanisme appliquées dans les villes anjouanaises.

La voirie vue au sens des infrastructures routières est fortement réduite qu'il est complètement difficile de distinguer dans les villes les différents types de réseaux routiers. En général, l'île d'Anjouan connaît un réseau routier national assez dense. On estime que 60% de l'île est couverte par des pistes dont 134 km de routes bitumées et 11 km en terre. Les routes régionales bitumées représentent 46,7 km et contre 52,5 km en terre. Il reste encore 82km de pistes de désenclavement à réaliser dans l'île.

En milieu urbain, la voirie est la plus rétrécie et on observe les schémas ci-après : Dans chaque ville, on distingue un réseau principal se rapportant aux voies de la grande circulation. Ces artères urbaines ont toujours gardé des formes circulaires et coïncident souvent au réseau routier national. Elles sont loin de constituer de véritables réseaux primaires en raison de leurs tailles qui semblent moins importantes. Les villes anjouanaises n'offrent pas les possibilités d'envisager dans les réseaux primaires, les grandes voies telles que les boulevards et les avenues. Les rues à double voie sont rarement observées dans ces villes. Seule la ville de Domoni possède un boulevard à double voie, mais très limité en longueur.

La limitation de la longueur empêche les conducteurs de circuler à 60km/h, une vitesse autorisée dans ces types de voies. Dans certains endroits urbains, on a adapté des voiries à double sens jugées jusque là peu rationnelles. Nous pouvons faire allusion à la ville de Ouani où la route qui mène directement à l'aéroport a subi au cours des deux dernières années des aménagements encore aléatoires. Une piste de quelques 4 mètres de largeur est aujourd'hui rendue très encombrée. Le souci de vouloir la modifier à double voie a débouché à une situation disgraciée.

Il existe également dans les villes, un réseau secondaire qui se situe entre la voirie primaire et la voirie tertiaire. Il assure une fonction de circulation entre les différents quartiers. En général, ce réseau représente les nouvelles voies ouvertes vers les zones d'extension. Ils sont accessibles aux véhicules à une vitesse très limitée. Le revêtement de ce type de réseau n'est pas tout à fait achevé dans toutes les villes et les constructions anarchiques l'ont déjà rétréci.

Enfin, le troisième type de réseau routier est celui qui dessert les logements. Dans le cas des villes anjouanaises, on peut les assimiler aux ruelles des médinas dont la seule possibilité de circulation est la marche pédestre.

Les plans géométriques des villes sont donc caractérisés par une voirie qui distingue mal les réseaux de desserte routière. Toutes les catégories de lignes peuvent être concentrées dans un même type de réseau. Une ligne de première catégorie peut brusquement se coincer ou se communiquer difficilement avec une voie tertiaire sans la moindre logique.

2. Des axes vétustes et inachevés

L'un des problèmes que connaissent les infrastructures routières des villes anjouanaises seraient leur vétusté. En effet, pour parler de la vétusté des équipements routiers, il faut savoir que leur construction remonte dans la plupart des cas à la période coloniale. Quelques unes ont été complétées dans le courant des premiers régimes qui ont succédé à l'indépendance. Dans les deux cas, les constats laissent apparaître des états de délabrements nécessitant de nouveaux programmes de revêtement. Il va falloir que l'Etat consacre d'importantes sommes d'argent pour l'entretien des infrastructures routières.

La vétusté des routes s'explique par la présence des nids de poules qui parsèment les routes. Les trous sont parfois très grands que de nombreuses routes deviennent impraticables au moyen d'une voiture légère. Les matériaux qui ont été investis pour la construction des routes ont rendu peu consistant ces infrastructures. La longévité des routes ne dépasse pas les dix années. Cette durée diminue avec l'importance des ruissellements drainés par les routes.

La finition des routes est juste limitée au niveau des revêtements de la chaussée alors que d'autres se trouvent à l'état poussiéreux. Les axes de type primaire sont dans leur majorité recouvertes de goudron. Ces principales voies entretiennent un important taux de trafic automobilier alors qu'elles sont dépourvues d'éléments de sécurité pour les passants et d'éléments d'entretien pour l'ouvrage lui-même. Les chaussées laissent rarement des marges qui pourraient servir de trottoir ou de bordure de route. Les routes sont bordées par les murs des habitations, ce qui rend difficile la circulation des piétons. Les risques accidentels sont grands et pourront être aggravés par le manque de panneaux de signalisation routière. La sécurité routière semble inexistante. Aucune statistique concernant ces accidents ne nous est disponible puisque les services de sécurité routière ne sont même pas mis en place. Le moins que l'on puisse dire serait la fauchaison des piétons par des véhicules et la collision entre les dernières qui se multiplient. S'agissant d'éléments d'entretien, les principaux dispositifs manquent : par exemple les caniveaux, les avaloirs etc. dont leur rôle serait de stopper la dégradation des routes par les ruissellements. Il est presque inutile de porter un regard sur les axes secondaires. Nous avons déjà eu l'occasion de souligner précédemment que ces types de réseaux sont dans la plupart des cas en terre. Encore moins, les axes de type tertiaire n'intéressent pas cette analyse, ce d'autant plus qu'elles sont de petite taille. Rien ne matérialise ces ruelles en dehors de leur recouvrement à base du ciment.

Au terme de ce dernier chapitre, il faut dire que la dégradation des villes anjouanaises est une préoccupation qu'il faut voir au niveau des conditions d'assainissement, de l'entreprise des activités rurales et de l'état des infrastructures routières. Chaque secteur s'y prend mal et entraîne plusieurs phénomènes susceptibles d'enlever les caractères urbains de nos villes.

CONCLUSION

Au terme de ces pages, nous reposons d'une manière aussi inquiétante la question urbaine qui semble très paradoxale dans le cas d'Anjouan. Les villes d'Anjouan font ressortir toutes les contradictions d'une société urbaine ancrée dans une civilisation traditionnelle.

Le milieu physique et l'environnement socio-économique peuvent être rapprochés aux explications liées à l'incertitude des processus d'urbanisation des villes. La présente étude s'est consacrée à l'examen des mécanismes mis en pratique pour une forme d'urbanisation assez particulière. L'analyse de tous les problèmes passés en revue tout au long de ce projet de thèse nous a permis de formuler plusieurs conclusions selon la réalité de chaque secteur.

L'île d'Anjouan fait face à une situation démographique en forte explosion dont les impacts n'ont pas laissé les villes indifférentes. Les populations urbaines sont dominées par une forte jeunesse qui n'a jamais constitué des soucis majeurs aux élus locaux. L'insuffisance en matière d'équipements culturo-sportifs s'est rapidement traduite par des phénomènes sociaux difficiles à vaincre. Ces jeunes en situation de désœuvrement pour leur majorité ne font qu'accorder une grande importance aux espaces communautaires. Si les places publiques sont l'œuvre d'une politique d'aménagement traditionnel pour les réunions et les festivités, elles sont partout créées par des jeunes. Ces derniers utilisent les croisements des ruelles pour fonder des placettes dans chaque quartier. La placette prend souvent le nom d'un sous quartier précédé d'un préfixe de repérage. Les groupements des jeunes s'y sont toujours observés. Corrélativement cette situation s'accompagne d'une délinquance renforcée. Ce sont surtout les quartiers populaires des villes qui sont les plus concernés par le débordement des jeunes. Ils sont toujours agités par des jeux de toutes sortes et par les salles de cinéma où les tapages nocturnes sont souvent insupportables.

L'environnement économique semble très limité dans les villes. Ce qui ne permet pas à ces dernières de diversifier leurs fonctions urbaines. Les cas de Mutsamudu ne fait que révéler des situations très peu améliorées. Cette capitale reste la deuxième ville de l'Union des Comores et pourtant elle limite ses activités sur le port pour ne constituer qu'une ville commerciale. Ce commerce est surtout pratiqué dans les rues et ruelles de la capitale, ne faisant que défigurer le paysage urbain. Le commerce intérieur est très florissant et ce, d'autant plus que des quantités importantes de marchandises débarquent dans cette ville.

Quant à Ouani, la ville a juste bénéficié d'une fonction aéroportuaire qui profite peu à son développement. Le trafic lié à cet aéroport est très limité en raison de sa faible capacité. Il est confronté à de nombreux problèmes qui diminuent davantage le poids de ce trafic. Ainsi, il ne

permet pas à la ville de connaître des activités supplémentaires issues de cette installation aéroportuaire.

Enfin, la dernière ville qui nous a intéressé par sa situation économique est Domoni. Elle est la plus éloignée de toutes et elle reste la seule ville de sa région. Sa proximité avec le plus grand réservoir de peuplement de l'île, Nyoumakélé a rendu tributaire la ville de la migration. Rejetés par la sécheresse et par la famine qui sévissent dans cette région du sud, des réfugiés économiques affluent massivement vers la ville la plus proche. Domoni n'offre pas les possibilités de travail à ces migrants et l'on assiste à un taux d'activités basé sur les petits métiers. La ville a évolué sous le double rythme de son paysage urbain. D'une part, nous avons les quartiers moyennement urbanisés où des citadins ont pu aménager l'espace avec des bâtiments de grande importance desservis de voies normales. D'autre part, il y a une extension de la ville qui se fait au profit de la création des quartiers populaires où la pauvreté est la plus concentrée.

L'environnement et les conditions d'habitat sont également analysés à travers chaque ville. Le milieu urbain fait ressortir deux types d'unités d'habitation. Chaque catégorie d'habitation est différenciée de ses dimensions en taille de ménage et en nombre de pièces. La morphologie de l'habitat urbain dépend de la nature des matériaux qui entrent en construction pour les murs, les toits et le sol des habitations. Les paysages urbains entremêlent des habitations de toute nature, mais dominées par des matériaux en végétal. La prolifération des logements précaires est l'expression des faibles niveaux économiques de nombreux citadins.

Le statut d'occupation des unités d'habitation s'annonce en faveur de la propriété. La tradition se veut favorable à un tel statut et met à l'écart les autres formes statuaires, notamment la location, le logement de fonction et le logement à titre gracieux.

Le niveau d'équipement de base et de confort a été également abordé dans ces conditions d'habitat. L'approvisionnement en eau et en électricité se fait dans les ménages urbains selon plusieurs modes. Les plus répandus sont les plus critiques. Les chutes d'eau et les rivières permanentes existant dans l'île sont peu valorisées par l'Etat et plongent plusieurs ménages urbains dans une situation de précarité en matière d'eau et d'électricité. Dans cette rubrique d'équipements, nous soulignons que les habitations urbaines sont dans leur majorité dépourvues d'un lieu d'aisance répondant aux normes hygiéniques d'élimination excrémentielle. Les habitations secondaires sont surtout les plus concernées. Elles n'insèrent pas des installations sanitaires en raison d'une situation passagère des résidents qui préfèrent choisir la nature comme lieux d'aisance.

Le mode de cuisson choisi par un grand nombre de ménages urbains serait le bois de chauffe. Il est facilement ramassé aux champs, mais pose de sérieux problèmes pour son utilisation puisqu'il ne fait que noircir les murs et les toits des habitations.

Enfin, le manque d'un processus d'urbanisation dans les villes est une situation rapprochée à l'inefficacité des politiques urbaines mises en place. Les municipalités nouvellement adoptées se réduisent en coquille vide en raison du manque de ressources humaines, financières et matérielles. Elles sont loin de pouvoir répondre aux attentes des citadins en matière de services collectifs. La dégradation des tissus urbains se manifeste à travers les conditions d'assainissement et de l'entreprise des activités rurales dans les villes.

Remédier à tous ces problèmes nécessite la mise en place des équipes municipales animées de bonne volonté d'action et la préparation des sociétés civiles responsables de leur développement. Ainsi, nous arriverons à modifier les paysages urbains qui sont restés jusqu'alors dans les formes les plus traditionnelles. Ces formes sont surtout les médinas d'aspect hétéroclite dont la plupart des éléments sont vétustes et délabrés. Ces villes anjouanaises sont le reflet à la fois d'une beauté et d'une laideur structurée à base de règles séculaires.

LISTE DES TABLEAUX

Tableau n°1 : Répartition des effectifs nés dans les grandes villes anjouanaises selon l'âge et le milieu (2003).....	35
Tableau n°2 : Taux bruit de mortalité par île et par sexe.....	37
Tableau n°3 : Evolution des populations selon les trois premières grandes préfectures d'Anjouan (2003-2004).....	38
Tableau n°4 : Evolution des populations des îles au cours de 30 ans.....	40
Tableau n°5 : Répartition (%) de la population par groupe d'âge et par sexe (1999)	41
Tableau n°6 : Evolution des enregistrements des produits importés (en tonnes) par le port de Mutsamudu (2001-2003).....	50
Tableau n°7 : Répartition des unités d'habitation par île et par ville selon le type d'habitation (1995)	54
Tableau n°8: Tailles des ménages selon le type et le sexe du chef qui le dirige à Anjouan.....	56
Tableau n°9 : Nombre moyen de pièces à usage d'habitation et nombre moyen de personnes par unité et par île (situation 1995).....	57
Tableau n°10 : La répartition (%) des unités d'habitations principales selon les matériaux du toit (1995).....	59
Tableau n°11 : Modalité d'approvisionnement en eau selon les villes d'Anjouan (situation 2004).....	64
Tableau n°12 : Répartition des unités d'habitation (%) selon la source d'éclairage dans les villes anjouanaises (année 2004).....	66
Tableau n°13 : Répartition des ménages selon le type de toilette et par ville anjouanaise.....	68
Tableau n°14 : Répartition des ménages (%) selon le combustible utilisé et par ville anjouanaise.....	69
Tableau n°15 : Mode d'évacuation des ordures ménagères selon les villes (situation 2004).....	84
Tableau n°16 : Cheptel et production animale à Anjouan (année 1993).....	89

LISTE DES CARTES

Carte n°1 : Localisation de l'île d'Anjouan dans l'archipel des Comores.....	4
Carte n°2 : La subdivision administrative de l'île d'Anjouan.....	5
Carte n°3 : L'extension de la ville de Mutsamudu.....	78
Carte n°4 : La ville de Ouani et les dépôts sauvages d'ordures.....	86

PLAN DETAILLE DE LA THESE DE DOCTORAT

PREMIERE PARTIE : CONTEXTE DEMOGRAPHIQUE ET CONCEPT DU BIEN-ETRE DANS LES VILLES ANJOUANAISES

Chapitre I : Etude démographique et situation économique à Anjouan

- I. Une démographie en forte explosion
 - 1. Le taux d'accroissement naturel
 - 1.1. Un taux de natalité très élevé
 - 1.1.1. Le mariage, un facteur de la natalité
 - 1.1.2. Le rôle de la religion
 - 1.1.3. Le faible niveau d'instruction des populations
 - 1.2. Une mortalité à rythme modéré
 - 1.2.1. Une amélioration de la qualité de vie
 - 1.2.2. Un recouvrement de la médecine
 - 2. Une densité importante
 - 2.1. Une superficie très limitée
 - 2.2. Des densités agricoles élevées
- II. Une croissance démographique urbaine
 - 1. Les effectifs urbains
 - 1.1. Les quartiers populaires des villes
 - 1.1.1. Le cas de Potelea à Ouani
 - 1.1.2. Le cas de Maweni à Domoni
 - 2. Une population jeune et rurale
 - 2.1. La forte jeunesse
 - 2.1.1. Des populations d'âge inférieur
 - 2.1.2. Des vieux moins dénombrés
 - 2.1.3. Des pyramides à base large
 - 2.2. Des populations rurales
 - 2.2.1. La migration rurale
 - 2.2.2. Les néocitadins en forte augmentation
 - 2.2.3. Un déferlement périphérique dans les villes

Chapitre II : Une jeunesse oubliée

- I. Manque d'équipements culturels et sportifs
 - 1. Des bibliothèques inexistantes
 - 1.1. Quelques centres de documentation mise en place

- 1.2. Des minuscules centres de lectures
 - 2. Les équipements sportifs
 - 2.1. Des aires de sport très limités
 - 2.2. Des stades sous équipés
 - 3. Des plages repoussantes
 - 3.1. Des plages poubelles
 - 3.2. Des plages en galets
 - 4. Les espaces verts fort limités
- II. Encombrement des milieux publics
- 1. Multiplication des places publiques non aménagées
 - 2. Les grands arbres de Palabre
 - 3. Les croisements des chemins
- III. Une délinquance renforcée
- 1. Les salles de vidéo
 - 1.1. Des programmes peu éducatifs
 - 1.2. Des lieux d'échauffourée
 - 1.2.1. Une fumerie pour certains jeunes
 - 1.2.2. Un endroit d'ivresse
 - 2. Les aires de jeux de tapage
 - 2.1. Les jeux nocturnes
 - 2.2. Les jeux de mise

Chapitre III : Situation socio-économique des villes

- I. Un environnement économique très limité dans les villes
- 1. Mutsamudu, une capitale peu développée
 - Des faibles moyens de production
 - Quelques fabricants de biens
 - 2. Mutsamudu, une ville commerciale
 - 2.1. Cadre géographique du site
 - 2.2. Les conditions techniques du port
 - 2.3. Les faiblesses du port
 - 3. Ouani et sa fonction aéroportuaire
 - 3.1. Un aéroport avilissant
 - 3.2. Un aéroport de faible capacité
 - 4. Domoni, une ville régionale
 - 4.1. Nyουmakelé, l'arrière pays de Domoni

- 4.2. Domoni, une ville de petits métiers
 - 4.2.1. Les tailleurs sous équipés
 - 4.2.2. Des menuisiers en pleine ville
 - 4.2.3. Les traiteurs des huiles d'ylang-ylang

- II. Bien être des populations
 - 1. Définition conceptuelle du Bien-être
 - 2. Des contraintes sectorielles

L'accès à la santé

L'accès à l'éducation

DEUXIEME PARTIE : ENVIRONNEMENT ET CONDITIONS D'HABITAT URBAIN

Chapitre IV : Etude de l'habitat

- I. Morphologie de l'habitat et ses caractéristiques
 - 1. Typologie d'unités d'habitations
 - 1.1. Unité d'habitation principale
 - 1.1.1. Style de construction
 - 1.1.2. Les moyens de construction
 - 2. Unité d'habitation secondaire
 - 3. Taille de ménage
 - 4. Nombre de pièces
- II. Matériaux de construction des unités d'habitations
 - 1. La nature des murs
 - 2. La nature des toits
 - 3. La nature du sol
- III. Statut d'occupation des unités d'habitation
 - 1. Propriétaire
 - 2. Locataire
 - 3. Logement de fonction
 - 4. Logement à titre gracieux
- IV. Niveau d'équipement et de confort des unités d'habitation
 - I. Les équipements de base
 - 1. L'approvisionnement en eau
 - 1.1. Les branchements en eau
 - 1.2. Les moyens d'approvisionnement
 - 1.3. De l'eau non traitée

2. L'électricité, une énergie peu consommée

Des équipements électriques peu vulgarisés

Des branchements sauvages

Les pratiques frauduleuses

3. Le lieu d'aisance

3.1. Les latrines traditionnelles

3.2. Les latrines améliorées

3.3. Les latrines modernes

4. Le mode de cuisson

4.1. Le bois de chauffe facilement ramassée au champ

4.2. Le charbon de bois, une source de cuisson souvent importée

4.3. Le pétrole, un substitut de bois de chauffe

4.4. Le gaz, un produit peu introduit dans les cuisines

4.5. L'électricité et sa cherté

II. Le niveau de confort des unités d'habitation

1. La radio, un confort grandement vulgarisé

2. La vidéo, un élément secondelement possédé

3. Le réfrigérateur, un outil de petit commerce

4. Le téléphone fixe et ses problèmes de lignes

5. La voiture personnelle, un moyen de luxe

TROISIEME PARTIE : MANQUE D'UN PROCESSUS D'URBANISATION DANS LES VILLES ANJOUANAISES

Chapitre VI : L'incohérence des politiques urbaines

I. Le rôle de l'Etat

1. Des Municipalités peu administratives

1.1. Des organigrammes incomplets

1.1.1. Insuffisance de moyens

1.1.2. Le cas de la police municipale

1.2. Insuffisance des agents municipaux

1.2.1. Les prélèvements sur les activités

1.2.2. Des activités illégales encouragées par les Mairies

1.2.3. Le cas du ramassage de sable

2. Insuffisance et mauvais entretien des infrastructures et équipements urbains

- 2.1. Des marchés insalubres
 - 2.1.1. Des marchés mixtes
 - 2.1.2. Des ventes à l'étal
- 2.2. Le manque de l'éclairage public
 - 2.2.1. Des centres villes sous l'obscurité
 - 2.2.2. Les quelques lignes électriques publiques suspendues d'ampoules

Un besoin des sanitaires publics

Des téléphones publics insuffisants

Les fils d'attente

Stratégie de marché, vente des télécartes en petites unités

II. La phisionomie dans les médinas

- 1. L'individualisation des médinas
 - 1.1. Les murailles, des sites défensifs
 - 1.2. Les murailles et l'origine de chaque ville
 - 1.3. Des espaces intra-muraux
 - 1.4. Les nouvelles villes, des espèces hors murailles
- 2. Médina, une urbanisation traditionnelle et désordonnée
 - 2.1. Un plan historique
 - 2.1.1. « Mpagahari », une place publique au cœur de la vieille ville
 - 2.1.2. Le Palais royal
 - 2.1.3. La mosquée de vendredi et sa position centrale
 - 2.2. Les autres signes religieux
 - 2.2.1. La multiplication des mosquées
 - 2.2.2. Des minarets sonorisés

III. Villes et extension sauvage

- 1. Les quartiers sous-intégrés
- 2. Des nouveaux quartiers sans plan

Chapitre VII : Dégradation des tissus urbains

I. Les conditions d'assainissement

- 1. L'évacuation des eaux
 - 1.1. Les eaux pluviales
 - 1.1.1. Platitude des sites
 - 1.1.2. Système de canalisation incomplète
 - 1.1.3. Mauvais traitement des canaux d'évacuation

- 1.2. Les eaux usées
 - 1.2.1. Inexistence d'un système d'évacuation
 - 1.2.2. Moyen d'élimination dérisoire
 - 1.2.2.1. Trous individuels
 - 1.2.2.2. Des seaux d'élimination
 - 2. Ensablement des sites urbains
 - 2.1. Différenciation géomorphologique des sites
 - 2.2. Présence des roches tendres facilement érosives
 - 2.3. Problèmes de moyens matériels
 - 3. Inexistence d'une gestion des ordures
 - 3.1. Le poids des ordures municipales
 - 3.2. Manque de moyens de ramassage
 - 3.2.1. Inexistence des bacs à ordures
 - 3.2.2. Incivisme social
 - 3.3. Présence généralisée des dépotoirs sauvages
 - 3.3.1. Les bordures des rivières
 - 3.3.2. Les plages, un lieu de poubelle
 - 3.3.3. Les ravins et leur utilité de décharge
 - 3.3.4. Les ruissellements, moyen d'évacuation des ordures
 - 3.3.5. Les terrains vacants
- II. Les activités rurales dans les villes
- 1. L'agriculture urbaine
 - 1.1. Les aspects de l'agriculture urbaine
 - 1.1.1. Les cultures vivrières
 - 1.1.2. Les maraîchères
 - 1.2. Les mobiles de l'agriculture urbaine
 - 1.2.1. Existence des terrains non bâtis
 - 1.2.2. Augmentation des néocitadins
 - 1.2.3. Une stratégie de survie
 - 2. L'élevage urbain
 - 2.1. Elevage au piquet à l'intérieur du ménage
 - 2.2. Elevage semi-libre
 - 2.3. L'attrait des points d'ordures
 - 2.4. Aucune législation d'interdiction
- III. L'état des infrastructures routières
- 1. Une voirie très rétrécie

- 1.1.1. Non hiérarchisation des axes de circulation
- 1.1.2. Des quartiers inaccessibles au moyen d'un véhicule
- 1.1.3. Des constructions illicites
- 2. Des axes vétustes et inachevés
 - 2.1. Un enrobage très ancien
 - 2.2. Présence des nids de poules
 - 2.3. Manque de trottoirs
 - 2.3. Problème de panneaux de signalisation

TABLE DES MATIERES

Avant propos.....	1
Introduction.....	3
Première partie : Méthodologie de recherche et bibliographie commentée.....	7
Chapitre I. les différentes phases d'investigation.....	8
I. le choix du terrain.....	8
1. les motivations.....	8
un sentiment d'appartenance.....	8
critères démographiques.....	8
critères religieux et historiques.....	8
critères fonctionnels.....	9
critères de localisations.....	9
II. Le choix du sujet.....	9
1.une branche de prédilection.....	9
2. un domaine peu investi.....	10
III les travaux de documentation.....	10
1. la recherche des ouvrages spécialisés sur la zone d'étude.....	10
2. les ouvrages généraux.....	11
Chapitre II. Méthode d'enquêtes et problèmes rencontrés.....	12
I. Enquêtes observatoires et orales.....	12
1. L'observation directe	12
2. Les enquêtes orales.....	12
Les interviews.....	12
Les discussions.....	13
Les entretiens avec les différents responsables.....	13
3. Les enquêtes fermées.....	13
II Enquêtes participatives.....	17
III Traitement des données.....	17
1. Dépouillement des fiches et appréciation des renseignements.....	17
2. Dressage des tableaux et élaboration des cartes	17
3. La rédaction.....	18
III. Les limites de la recherche.....	18
1. Les moyens financiers.....	18
2. Obtention des documents de référence.....	18
3. La fiabilité des données.....	19

Chapitre III Liste bibliographique.....	20
Chapitre IV Ouvrages commentés	24
Deuxième partie : Résultats partiels.....	33
Chapitre V : Etude démographique et situation économique à Anjouan	34
I. Une démographie en forte explosion	34
1. Le taux d'accroissement naturel	34
1.1. Un taux de natalité très élevé	34
1.2. Une mortalité à rythme modéré.....	37
II. Une croissance démographique urbaine	38
1. Les effectifs démographiques en milieu urbain	38
2. Une population jeune et rurale	40
2.1. Importance de la population jeune	40
2.2. Population et exode rurale	42
III. Une jeunesse oubliée	43
1. Manque d'équipements culturels et sportifs	43
1.1. Des bibliothèques inexistantes	43
1.2. Des équipements sportifs fort limités	43
2. Les plages et les espaces verts	44
3. Encombrement des milieux publics	45
IV. Situation économique des villes	46
1. Mutsamudu, une capitale peu développée	46
1.1. Le port de Mutsamudu	46
1.1.1. Cadre géographique et technique du site	46
1.1.2. Les faiblesses du port de Mutsamudu	47
1.2. Mutsamudu, une ville commerciale	48
1.2.1. Du commerce intérieur	50
2. Ouani, une ville aéroportuaire	51
3. Domoni, une ville régionale	52
Chapitre VI. Etude de l'habitat et niveau d'équipement de base	53
I. Morphologie de l'habitat et ses caractéristiques	53
1. Typologie d'unités d'habitations	53
1.1. Unité d'habitation principale	53
1.2. Unité d'habitation secondaire	54
2. Taille de ménage	55
3. Nombre de pièces.....	56
II. Matériaux de construction des unités d'habitations	57

1. La nature des murs	57
2. La nature des toits	58
3. La nature du sol	60
III. Statut d'occupation des unités d'habitation	60
1. Propriétaire	60
2. Locataire	61
3. Logement de fonction	61
4. Logement à titre gracieux	62
IV : Les équipements de base	63
1. Approvisionnement en eau	63
2. L'électricité, une énergie peu consommée	65
3. Le lieu d'aisance	67
4. Le mode de cuisson	69
Chapitre VII. L'incohérence des politiques urbaines	71
I. Le rôle de l'Etat mal assuré.....	71
1. Des Municipalités peu administratives	71
1.1. Des organigrammes incomplets	71
1.2. Insuffisance de moyens	72
2. Insuffisance et mauvais entretiens des infrastructures et équipements urbains	73
2.1. Le cas des marchés et leurs insalubrités	73
2.2. Le manque de l'éclairage public dans les villes	74
2.3. Les sanitaires publics	75
2.4. Les téléphones publics	76
II. La physionomie dans les médinas.....	76
1. L'individualisation des médinas	76
2. Médina, une urbanisation désordonnée et traditionnelle	79
Chapitre VIII. Dégradation des tissus urbains	81
I. Les conditions d'assainissement	81
1. L'évaluation des eaux	81
1.1. Les eaux pluviales	81
1.2. Les eaux usées	82
2. Ensablement des sites urbains	83
3. Inexistence d'une gestion des ordures	83
3.1. Le poids des ordures municipales	83
3.2. Manque de moyens de ramassage	84

II. Les activités rurales dans les villes	87
1. L’agriculture urbaine	87
2. L’élevage urbain	88
III. L’état des infrastructures routières	89
1. Une voirie très rétrécie	89
2. Des axes vétustes et inachevés.....	91
CONCLUSION.....	92
Liste des tableaux.....	95
Liste des cartes.....	95
Plan détaillé de la thèse de doctorat.....	96